

Origine des documents présentés

L'une des difficultés de l'étude des Acadiens et des Canadiens en France est l'extrême dispersion des sources. Pour ne parler que des fonds d'archives manuscrits, j'ai dû me rendre dans les lieux suivants : Centre d'études acadiennes (CEA, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada) ; Archives et Bibliothèque Nationales (Fonds des Manuscrits) de France (Paris) et du Canada (Ottawa), Archives du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Guerre (Paris et Vincennes) ; Archivo General de Indias (Séville, Espagne) ; Service Historique de la marine (Brest et Rochefort) ; *Archives départementales* : AD Vienne (Poitiers), AD Ille-et-Vilaine (Rennes), AD Loire-Atlantique (Nantes), AD Gironde (Bordeaux), AD Charente-Maritime (La Rochelle), AD Indre-et-Loire (Tours), AD Loir-et-Cher (Blois), AD Côte d'or (Dijon) (sondages), AD Doubs (Besançon) (sondages) ; *Archives municipales* : Saint-Malo, Nantes, Tours, Blois, Loches ; *Collections particulières* : Collection Baby (archives de l'Université de Montréal) ; Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit (Chevilly-Larue) ; *Bibliothèques municipales* (fonds manuscrits) : Bordeaux (Manuscrit Ms 1480), Tonnerre (fonds Chevalier d'Eon), Tours. [Total : 28]

J'ai par ailleurs consulté (à partir de microfilms consultés aux ANC (Ottawa), aux AN Québec (Montréal), au CEA Moncton et aux ANF ou encore de transcriptions dans des documents publiés) des fonds provenant des lieux suivants :

- Archives nationales, fonds des Colonies
- Archives du Séminaire de Québec (fonds Casgrain)
- Fonds du service Historique de la marine à Cherbourg
- Archives municipales de Cherbourg
- AD Calvados (Caen)
- Fonds d'archives de la sacrée congrégation de la propagande de la Foi (*Propaganda Fidès*) (Vatican)
- France. Archives départementales de la Seine Inférieure. Archives de la ville du Havre. (1788 – 1793) (extraits de la bobine F 1069 au CEA)
- Archives départementales du Finistère et du Morbihan (CEA F 1040)
- Documents du Public Record Office (Londres) et du Colonial Office (idem)
- AD Morbihan (Vannes)
- Archives diocésaines de Coutances
- AD Finistère (procès)
- Archivo Historico Nacional (Madrid)
- Archives municipales de Boulogne sur Mer.

[total : 16]

J'ai également communiqué par courrier avec les archives suivantes (pour rechercher des pièces judiciaires ayant impliqué des Acadiens) :

- AD Manche (St-Lô)
- AD Côtes d'Armor (Saint-Brieuc)

Diverses recherches complémentaires aux miennes ont été menées, entre autres, par les personnes suivantes (que je tiens à remercier une nouvelle fois) : MM. Alain Roman (archives municipales de Saint-Malo) ; Jacques Nerrou (Archives départementales de La Rochelle et Service Historique de la marine à Rochefort) ; Gérard-Marc Braud (registres de catholicité de Nantes et région).

Remarques préliminaires :

Sont indiqués ci-dessous les fonds consultés. A quelques exceptions près, je n'ai pas indiqué les séries consultées en vain (dans lesquelles je n'ai pas trouvé de matériel intéressant). J'ai cependant effectué un grand nombre de vérifications pour m'assurer que je ne laissais pas de côté de matériel important ; je ne pense pas avoir laissé de séries importantes de côté.

J'ai supprimé de cet inventaire le matériel consulté concernant spécifiquement les réfugiés Canadiens et qui a été en partie utilisé pour écrire l'article reproduit en Annexe de ma thèse¹ mais à chaque fois j'ai vérifié l'absence de fonds spécifiques sur les Acadiens². J'ai également consulté beaucoup de matériel de l'époque révolutionnaire avant de restreindre mon sujet à la période pré-révolutionnaire. On retrouve cependant quelquefois dans ce matériel des témoignages permettant d'éclairer les événements antérieurs à 1785³.

Une grande partie des sources ont été repérées dans des inventaires spécifiques dont voici les principaux :

- ◆ Archives publiques Canada, *Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France*, Ottawa, les Archives, 1982. Ce guide est disponible en ligne⁴.
- ◆ *Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens*, Moncton, Editions d'Acadie, 1975.
- ◆ Jean-Edmond Roy, *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*, Ottawa, 1911.

Je n'indique pas à chaque fois les titres et les auteurs des inventaires correspondant à chaque série consultée, mais le lecteur intéressé y retrouvera de précieuses indications.

¹ Pour l'étude des réfugiés canadiens, les fonds suivants ont été en particulier consultés : Archives Nationales du Canada (divers fonds) ; Archives nationales de France (archives imprimées ; fonds de la marine) ; Service historique de l'armée ; Archives du ministère des Affaires étrangères ; Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM, Aix en Provence) [fonds consultés sur microfilm] ; Archives départementales du Loir et Cher (Blois) et archives municipales de Blois. Surtout, les archives départementales d'Indre et Loire (Tours) sont particulièrement riches ; également, les archives municipales de Tours, de Loches. Enfin les archives départementales du Doubs et de Côte d'Or ont été sondées et contiennent, comme la plupart des archives de France, du matériel datant de l'époque révolutionnaire sur les réfugiés acadiens et canadiens.

² Sauf pour l'époque révolutionnaire, où Acadiens et Canadiens sont le plus souvent mélangés dans la documentation.

³ Un exemple flagrant est celui du mémoire d'Olivier Terrio retranscrit aux archives des Indes à Séville.

⁴ <<http://www.culture.gouv.fr/culture/nllefce/fr>> (9 mai 2005).

Table des matières :

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA (OTTAWA).....	7
Service Historique de la marine à Cherbourg (MG6 - C3) (ou Archives Maritimes, Port de Cherbourg), 1763-68...	7
Collection Jean-Louis Le Loutre (MG 18 E 17).....	8
Fonds papiers de La Rochette (MG 18 – F 14).....	8
AD Calvados (Caen) (MG6 A15, série C [microfilm F 849]).....	8
C 1019 : intendance de Caen. Acadiens. 55 pièces, 1763-1773.	8
C 1020 : intendance de Caen, Acadiens, 1774-75, 91 pièces.	9
C 1021 : intendance de Caen, Acadiens, 85 pièces, 1776-79	10
C 1022 : Idem, 73 pièces, 1780-89.....	10
Col. F2B (MG1 18, vol. 3, carton 6, série F2B (transcriptions, microfilm C - 3056).....	11
Série C ¹¹ D (vol. 8, 9, 10) (ANC, MG1-C11D8 ou MG1 - 18 C11D8-9-10.....	11
C ¹¹ D 8.....	11
C ¹¹ D 9.....	11
C ¹¹ D 10 :.....	12
G1 488 (ANC, MG1 G1 (F-693, microfilm des originaux)).....	12
Brest : Service historique de la marine (ANC, MG6 C4 (microfilms des originaux, F-2101 et F-2102))	12
Marine, série A : Actes du pouvoir souverain (ANC, MG2 - série A (transcription, microfilm C 10219)).....	13
Archives de la Sacré Congrégation de la Propagande (ANC, MG 17 - A 25 ; Microfilm (originaux) K 234, K 235, K 236, K 239, K 245).....	14
ARCHIVES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL. FONDS BABY	14
CENTRE D'ETUDES ACADIENNE (UNIVERSITE DE MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK).....	15
<i>Archives Nationales de France, Série W 543 (CEA A 9 - 2 – 6)</i>	<i>15</i>
<i>France. Archives départementales de la Seine Inférieure. Archives de la ville du Havre. (1788 – 1793) (mic. F 1069).....</i>	<i>15</i>
<i>Fonds Placide Gaudet</i>	<i>15</i>
1. 55 – 3 (correspondance de l'abbé de l'Isle Dieu)	15
1. 42 - 17 – Quelques copies de documents sur les Acadiens réfugiés à Cherbourg.....	15
<i>A9 - 2-7 (AD Morbihan Série E, Correspondance de Warren).....</i>	<i>15</i>
<i>A 4 - 1 - 1 (Deschamps Papers).....</i>	<i>16</i>
<i>A 6 - 1 - 1 (Requêtes et lettres d'Acadiens en Angleterre).....</i>	<i>16</i>
ARCHIVO GENERAL DE INDIAS (SÉVILLE).....	16
ARCHIVO HISTORICO NACIONAL (MADRID)	16
ARCHIVES NATIONALES, PARIS	16
<i>Section ancienne : Ancien Régime.....</i>	<i>16</i>
Série E : arrêts en commandement	17
Série H 1 : Documents relatifs à l'histoire administrative des anciennes généralités.....	17
H ¹ 359 : Implantation de 77 familles acadiennes à Belle-Isle (1785)	17
H ¹ 621 : Secours aux Acadiens réfugiés en Bretagne (1789).....	17
H ¹ 1499 ² : Implantation d'Acadiens en Poitou (fin XVIIIe siècle) ;	17
Série T : Séquestres	18
T 590 (vol. 1 à 7) : Papiers de Jean Nicolas Bréard, [Canadien] trésorier des colonies à Rochefort	18
T 1087-1088.....	18
<i>Section Moderne.....</i>	<i>19</i>
Série C et C*. Papiers des Assemblées :	19
Série C.....	19
C 461 / 22 : Discussions du Directoire sur les Secours aux Acadiens & Canadiens.	19
C 495 / 320 : le mode de payement des secours accordés aux réfugiés ou déportés de la Corse et des colonies (13-15 frimaire an V)-3-5 décembre 1796	19
C 495 / 323.....	19
Sous-Série C* : Procès-verbaux imprimés des Assemblées :	19
C* I / 22 : Procès-verbaux des séances de l'Assemblée Constituante :	19
Série AF II.....	19
Série AF III. Papiers du Directoire :	20
AF III / 15 :	20
AF III / 29, pièces 234 :	20
Section AF IV. Secrétairerie d'État impériale (an V - an VIII).....	20
AF IV 1330 :	20
Série F. Administration générale de la France.....	20
Sous-Série F ⁴ : Ministère de l'intérieur, comptabilité générale (2343 articles).....	20
Sous série F ⁷ : police générale	20
Sous-série F ¹² : industrie et commerce – réfugiés 1882-1890	21

Sous série F ¹⁵ : Hospices et Secours.....	21
F ¹⁵ 3362 à 3433: Secours aux colons, aux Acadiens et Canadiens, et aux réfugiés corses. Dossiers (classement alphabétique). An II - an XIII.....	21
F15 3453 :	22
F ¹⁵ 3492-3495 : Secours aux Acadiens, aux Canadiens et aux Mayençais. 1773- an VI.....	22
Série W 543 : Procès à Brest de trois acadiennes condamnées à mort sous la révolution.....	23
<i>Archives imprimées</i> :	23
Sous-série AD :	23
AD XVIII.....	23
<i>Fonds de la Marine : séries anciennes</i>	24
Série A : Actes du Pouvoir souverain.....	24
Série B : Délibération, Correspondance	24
Sous-série B ² : Correspondance, lettres envoyées. (1662-1789). 444 articles.....	24
Sous-série B3 : Correspondance, lettres reçues. (1628-1789). 803 articles.....	25
477 (1749).....	26
538 - 539.....	26
543.....	26
547 : 1760.....	26
566 (1765) :.....	26
568 : 1766.....	26
571 : 1766.....	26
572 :.....	27
576 : 1767.....	27
577.....	27
578 : 1768.....	27
592 (1771).....	27
596.....	27
604 : vu (février 2005).....	27
800 (supplément) vol. 800 (1763-1781) : pas vu.....	28
ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :	28
<i>Mémoires et documents</i> :	28
Angleterre.....	28
Angleterre 47 :	28
<i>Correspondance politique</i> :	29
Angleterre.....	29
448 : Documents relatifs au rapatriement des Acadiens d'Angleterre.....	29
449 : idem	30
450 :	30
451 :	30
Supplément 13 : (1762-1770).....	30
Espagne :	30
610 :	31
611 :	31
612 :	31
613 :	31
616 :	31
620 :	31
<i>Contrôle des étrangers</i> :	31
BIBLIOTHEQUE NATIONALE (DEPARTEMENT DES MANUSCRITS)	31
<i>Fonds Joly de Fleury</i>	31
ARCHIVES GENERALES DE LA CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT (CHEVILLY-LARUE).....	32
CENTRE DES ARCHIVES D'OUTRE-MER (CAOM) (AIX EN PROVENCE).....	32
<i>Série B : Correspondance au départ</i>	32
<i>Série C : Correspondance à l'arrivée</i>	33
Sous-série C 11 : Correspondance à l'arrivée	33
C 11 A : Correspondance générale, Canada.....	33
C 11 B : Correspondance générale, île Royale.....	33
C 11 D : Correspondance générale, Acadie.....	33
Sous-série C 12 : Correspondance générale Saint-Pierre et Miquelon.....	33
Sous-série C 13 : Correspondance générale : Louisiane.....	33
<i>Série F</i>	34
F ² B : Commerce et Colonies	34
F ³ : Moreau de Saint Méry	34
F 5 : mission. Canada, Eglise et missionnaires.....	34
F ^{5A} : lettres de l'abbé de l'Isle-Dieu	34
<i>Série G¹ – Concessions, réfugiés et documents divers</i>	34

G ¹ 482 à 488 (Microfilms SOM 5 Mi 1249/1250).....	34
G ¹ 488 : Registres de l'état civil, recensements et documents divers.....	34
G ¹ 512 : Réfugiés (SOM 5 Mi 1265) : Louisbourg, Ile Royale, familles acadiennes ; Amérique septentrionale et autres colonies (Guyane, Pondichéry) ; Amérique septentrionale (1764-1778), île Royale (1758-1776), pensions aux Acadiens.....	35
BORDEAUX	35
<i>AD Gironde</i>	35
Série C : Intendance de Guyenne. Chambre de commerce de Bordeaux.....	35
C 425 : (1763).....	35
C 1520 : (1785-1786).....	35
C 2478. 1770-1785.....	35
C 2935 : 1762-64 : Projet pour l'installation de Canadiens dans les Landes	35
C 4328. 1765, 2 avril.....	36
Séries révolutionnaires :	36
3 L 202 : Familles Acadiennes.....	36
<i>Bibliothèque municipale : Ms 1480 : Acadiens. Recueil de Pièces. Lettres, mémoires etc... de 1766 à 1774 (611 pages)</i>	36
LA ROCHELLE : AD CHARENTE-MARITIME.....	37
ROCHEFORT (SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE).....	37
<i>Sous-série 1E : Lettres des intendants à la Cour</i>	37
<i>Série R</i> :	37
POITIERS (AD DE LA VIENNE).....	38
C 32 :	38
<i>Série J : Documents rentrés par voie extraordinaire. Inventaire dactylographié</i>	38
J 64 : fonds Labbé provenant de la bibliothèque de Poitiers.....	38
2 J. = Série J dépôts (Dépôts de particuliers).....	39
Dép. 22 : Dépôt de M. de Murard. Chartrier de la Roche de Bran.....	39
2 J 94 :	39
2 J 97 :	39
2 J 98 :	39
2 J 22 / 124 :	39
CAEN : AD CALVADOS	40
CHERBOURG : SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE.....	40
SAINT-LO : AD MANCHE	40
COUTANCES : ARCHIVES DIOCESAINES.....	40
TONNERRE : BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES MUNICIPALES	40
NANTES.....	41
<i>Archives municipales de Nantes</i>	41
Registres de délibération du CM	41
Série II.....	41
<i>Archives départementales de Loire-Atlantique (Nantes)</i>	41
SAINT-MALO :	41
<i>Archives municipales de Saint-Malo</i>	41
Série BB	41
BB 35 à 39 : registres de délibérations de la communauté de Ville de Saint-Malo (Microfilm 2 Mi 153 : couvre 12 juin 1756 – 3 août 1773).....	41
BB 45 à 53 : copie des lettres adressées à la communauté de Ville.....	41
Archives communales de la ville de Saint-Servan.....	42
RENNES : AD ÎLE ET VILAINE	42
<i>Série B Justice</i> :	42
Série 1 Bn (audiences, procédures et registres du greffe criminel).....	42
Série 1 Bm (procédures civiles) :	42
4 B 14 : juridiction de Saint-Malo.....	42
1121 : procédures : 1761-1765.....	42
1122 : procédures : 1766-1769.....	42
1123 : procédures : 1770-1771	42
4 B 26 : Juridiction seigneuriale concernant Saint-Servan	43
1- 3.....	43
Série 7 B : Tribunal des Traités de Saint-Malo.....	43
7 B 5 :	43
7 B 25 : Procès-verbaux de descente, de visite, rapport sur les fraudes, requêtes du fermier, dépôts des tabacs et marchandises confisqués, 1766-1769.....	43
7 B 44 : procédures de la ferme de Saint-Malo (1764-1768 ; 4 instances).....	43
7 B 45 : procédures (2 instances ; 1769).....	43

<i>Série C</i>	43
C 1-3819.....	44
C 892 :.....	44
C 2453 : 1776-1789 : Acadiens :.....	44
C 2691 : établissement à Belle-Île.....	44
C 2728 : établissement à Belle-Île.....	45
C 3819 : Délibérations de la commission intermédiaire des États de Bretagne.....	45
C 5058-C 5059.....	45
C 5058 : correspondance à propos de l'établissement de Belle-Île en Mer.....	45
C 5059 : Registre des Etats de Bretagne.....	48
C 5127-29.....	48
C 5127 :.....	48
C 5128 :.....	49
C 5129. Liasse, 4 cahiers et 11 pièces papier :.....	49
C 5133-5140.....	49
C 5133 : correspondance avec M. de Kermarquer, receveur des domaines à Belle-Île en Mer – 1763-65 – 30 pièces, papier.....	49
C 5134 (Liasse) 29 pièces. 1766-1767.....	50
C 5135 (Liasse). 1768, 50 pièces, papier.....	50
C 5136. Liasse, 74 pièces, papier. 1769.....	50
C 5137. Liasse, 43 pièces, papier.....	51
C 5138. Liasse. 40 pièces.....	51
C 5139 (liasse). 61 pièces. 1763 –.....	52
C 5140 : Correspondance de l'Inspecteur Isambert (suite) –.....	52
C 5141-5150.....	52
C 5141 : correspondance avec Isambert (suite).....	52
C 5142 :.....	53
C 5143.....	54
C 5144 : Liasse. 13 pièces, papier, 3 plans. 1768-1770.....	55
C 5145 : (Liasse) 34 pièces, papier. 1766-1771.....	55
C 5146- 104 pièces, papier. 1763-1767. Lettres et notes de M. de Kermadec, membre de la commission –.....	56
C 5147 (Registre) - in folio. 19 feuillets, papier. 1766 [1er août-23 décembre].....	56
C 5148. Liasse, 40 pièces, papier - 1766 –.....	56
C 5149. Liasse. Un registre, 60 feuillets. 1767.....	57
C 5150 : (Liasse). 34 pièces, papier. 1767-1768 –.....	57
C 5151-5160.....	58
C 5151: Liasse - 4 cahiers, papier - 1764-1765.....	58
C 5152. Liasse - 9 cahiers, papier. 1766 –.....	58
C 5153 : Liasse - 5 cahiers, papier. 1767 –.....	58
C 5154 : Liasse - 3 cahiers, papier 1768-1772 –.....	58
C 5155 : Liasse 9 pièces, papier - 1764-1778 –.....	58
C 5156 : 1763-12 août 1768 –.....	59
C 5157 : Liasse - 35 pièces, papier. 1768-1769.....	60
C 5158 : Liasse. 62 pièces papier. 1764-1774 –.....	62
C 5159 : Liasse. 61 pièces, papier. 1765-1768 –.....	62
C 5160 : Acadiens : reconstitution de leur état civil.....	63
C 5169 à 6176.....	64
C 5169 : C 5169 (Liasse). 109 pièces, papier. 1768-1771 –.....	64
C 5175 : Liasse - 145 pièces, papier.....	64
C 5176-5188 : Liasse 103 pièces, papier.....	64
C 5190 (Liasse) - 25 pièces, papier, 3 Plans, 1765-1772.....	64
C 6176 : Marine Royale. Acadiens (secours, embarquement pour la Louisiane) : 1785-1790.....	65
<i>Série 5J (Fonds Henri Bourde de la Rogerie)</i>	65
5 J 133 : Acadie : notes d'histoire générale.....	65
5 J 134 : Acadie : notes historiques générales.....	65
5 J 137 : Acadie, établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer : Généalogies (copie par M. Lart de documents des Archives du Morbihan).....	65
5 J 138 : Acadie : établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer : manuscrits et notes –.....	65
5 J 139 : Acadie, établissement des Acadiens en Bretagne (sauf Belle-Île en Mer) : Morlaix, Saint-Malo, Miquelonnais au Port-Louis, etc.....	66
5 J 140 : Acadiens en France.....	66
5 J 141 :.....	67
5 J 149 (ancien IF 2169).....	67
VANNES : AD MORBIHAN.....	67
QUIMPER : AD FINISTÈRE (QUIMPER ET BREST).....	67
19 L 120 et 26 L 177 : <i>Secours aux Acadiens (1791 – An VI)</i>	67

6 B 789, 6 B 191, 6 B 2.....	67
BREST : ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE A BREST	68
C ⁸ 7 à 9 :.....	68
1 P 1 : correspondance à l'arrivée : <i>Quartier de Saint-Malo</i>	68
1 P 1 / 1 à 22 : Lettres reçues (ancienne série B ³).....	68
1 P 1 / 7 : 1757-1758 :.....	68
1 P 1 / 8 : 1759-1760 : Lettres de la Cour à Saint-Malo	68
1 P 1 / 9 : 1761-1763 : Lettres de la Cour à Saint-Malo	68
1 P 1 / 10 : 1764-1769 : idem	68
1 P 1 / 11 : 1770- 1773 : idem	69
1 P 1 / 12 : 1774-1776 : idem	69
1 P 1 / 13 : 1777	69
1 P 1 / 14 : 1778	69
1 P 1 / 20 : 1784	69
1 P 1 / 23 Lettres reçues (essentiellement venant d'autres ports) (ancienne série B ²).....	69
1 P 1 / 55 à 59 : quartier de Dinan : Lettres reçues	69
1 P 1 / 55 : Lettres de la Cour (1725-1789)	69
1 P 2 : <i>Correspondance au départ</i>	70
<i>Série 1 E : Correspondance entre la Cour et l'intendance de marine à Brest</i>	70
Lettres reçues de la Cour : 1 E 155 et suivantes [registres de lettres reliées].....	70
Lettres envoyées : série 1 E 532 et suivantes (certaines années sont lacunaires) ;.....	70
1 P (sans cotation particulière) : <i>Papiers divers concernant les Acadiens</i>	70
SAINT-BRIEUC : AD DES COTES D'ARMOR.....	70
BOULOGNE-SUR-MER : ARCHIVES MUNICIPALES	70

Archives Nationales du Canada (Ottawa)

Il n'existe pas de fonds spécifiques sur les réfugiés acadiens en France, mais de nombreuses copies (microfilmées) de documents conservés dans l'hexagone sont disponibles dans la capitale canadienne, réunies en un même endroit et plus facilement accessibles, ce qui rend la recherche beaucoup plus rapide que dans les services d'archives départementaux correspondant en France⁵.

Inventaires : Conseil Canadien des Archives, *Catalogue Collectif des manuscrits*, Ottawa, 1975 (édition révisée) et surtout le site internet des ANC où l'on peut notamment consulter en ligne de nombreux documents (par exemple la série C 11 A est entièrement inventoriée à la pièce et un simple lien permet d'accéder immédiatement au document).

Fonds consultés aux ANC :

Service Historique de la marine à Cherbourg (MG6 - C3) (ou Archives Maritimes, Port de Cherbourg), 1763-68

- inventaires (FA – MSS 2001) et MSS 1373

Ce dernier inventaire, par Michel Wyczynski et Raymonde Litalien en 1983 est une liste analytique des documents transcrits avec un résumé de chaque lettre à la pièce.

- Microfilm C-12881 ; documents transcrits, dactylographiés, et microfilmés.

Note préliminaire du Père René Baudry, 12 avril 1960 :

« Ce sont des extraits de la correspondance du commissaire des classes [M. de la Rue Defrancy], qui était chargé des Acadiens réfugiés à Cherbourg. J'avais recueilli ces notes,

⁵ D'autant que les horaires d'ouverture sont largement plus arrangeants (pour les usagers) qu'en France.

partie à la main, partie en microfilms, en 1951-52, mais n'avais jamais eu le temps de les mettre au net. Mme Lévêque les a déchiffrées du microfilm, et Mlle Pahud a recopié le tout. »

- 40 documents transcrits dans la base de données présentée ci-dessus p. **Erreur ! Signet non défini.**

Collection Jean-Louis Le Loutre (MG 18 E 17)

- pas d'instrument de recherche⁶, mais un court résumé du fonds dans ArchiviaNet, sur le site des ANC⁷.

- les originaux sont aux ADIV (Rennes), C 5157

- deux documents retranscrits dans la base de données.

Fonds papiers de La Rochette (MG 18 – F 14)

- Deux volumes de notes, de réflexions philosophiques, d'extraits d'ouvrages. Chaque volume est divisé en plusieurs pochettes. Ces documents sont sans rapport avec les Acadiens sauf une pochette contenant la liste nominative des Acadiens embarqués d'Angleterre vers la France en 1763 (p. 388 – 429). Une lettre de la Rochette intéressante en en-tête. La provenance des papiers n'est pas indiquée, mais on retrouve des copies de certaines des lettres⁸ dans la série « MAE Correspondance Politique Angleterre supplément 13 ».

- 4 documents retranscrits.

AD Calvados (Caen) (MG6 A15, série C [microfilm F 849])

- Il est possible de consulter un inventaire détaillé de ce fonds en ligne sur le site des archives du Canada (faire une recherche avec les critères de recherche : (« MG6 » and « A15 » + Acadien\$)

- 125 documents retranscrits dans la base de données.

- Voici le descriptif de l'inventaire de Université de Moncton, et Centre d'études acadiennes, *Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens*, Moncton, Editions d'Acadie, 1975-.

C 1019 : intendance de Caen. Acadiens. 55 pièces, 1763-1773.

Voici le descriptif de l'inventaire de Université de Moncton, et Centre d'études acadiennes, *Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens*, Moncton, Editions d'Acadie, 1975.

⁶ A partir de maintenant je n'indique plus les descriptions des fonds dans ArchiviNet qui sont de toute façon toujours existantes.

⁷ Archives nationales du Canada, *ArchiviaNet : Recherche en direct*, <<http://www.collectionscanada.ca>>.

⁸ Et peut-être de la totalité

« Acadiens. Correspondance entre MM. Bertin, Terray, contrôleurs généraux, duc de Choiseul, ministre, duc de Praslin, marquis de Pérusse, de Fontette, intendant de la généralité, Monthion, intendant à La Rochelle, Lemoine [Lemoyne], commissaire de la marine, des Touches, secrétaire du contrôleur général, et les subdélégués de la généralité, relative : au placement dans l'intérieur du royaume, pour les occuper à la culture et au défrichement des terres, ou les manufactures, d'environ 4 000 Acadiens qui ont été transportés en France, lors de la paix de 1763, par suite de la cession de l'Acadie et du Canada, et actuellement répandus dans les ports ; aux renseignements demandés pour en employer quelques uns dans les départements de la généralité, en avertissant que le Roi accorderait quelques privilèges ou exemptions d'impositions pour faciliter leur établissement ; au mémoire adressé par des gentilshommes revenus du Canada et demeurant à Cherbourg ; à l'établissement de 1 500 Acadiens sur les terres que M. le Marquis de Pérusse possède en Poitou, et qu'il leur abandonne à raison de 3 arpents par tête ; aux secours demandés par Joseph Bellefontaine et Charles d'Entremont, Acadiens ; à la disponibilité de la somme de 9 981 livres destinés à la solde des 202 Acadiens résidant à Cherbourg ; aux paiements faits à tous les Acadiens résidant à Cherbourg pour leur subsistance et à ceux qui sont embarqués pour la Rochelle ; au départ de Cherbourg pour La Rochelle des Acadiens destinés à l'établissement du Poitou ; à l'erreur commise dans le calcul des fonds nécessaires à la solde des Acadiens restant dans la généralité ; aux pièces justificatives de la dépense faite pour les familles acadiennes ; à la visite des terrains destinés à l'établissement de ces familles dans le Poitou ; aux observations sur le rôle de ces familles, arrêté par M. Lemoine, commissaire général de la marine ; au rôle des noms et surnoms des familles acadiennes résidant à Cherbourg qui demandent à s'y établir, et des vieillards infirmes et sans famille qui sont hors d'état de gagner leur vie et qui ont besoin d'un traitement particulier ; au projet d'établissement des familles acadiennes sur la terre de Monthoiron, appartenant à Pérusse, duquel il résulte entre autres choses qu'il sera donné à chaque Acadien la propriété de trois arpents ; qu'on établira sur le terrain destiné aux établissements, qui est de 7 110 arpents, 1 500 personnes choisies, lesquelles seront divisées en 150 familles composées chacune de dix personnes ; que ces 30 établissements ou maisons formeront un village ; qu'il sera fourni à chaque chef de famille, laboureur, une maison construite suivant l'usage du pays, 2 paires de bœufs, 2 vaches, 2 charrues, 1 charrette, ainsi que des instruments propres à exploiter une ferme ; les bœufs et la moitié des vaches seront nourris par Pérusse pendant la première années seulement.

C 1020 : intendance de Caen, Acadiens, 1774-75, 91 pièces.

81 pièces : 1774-1775. Acadiens. Correspondance entre Turgot, C.G., de Fontette, Esmangard, intendants à Caen, de Blossac, intendant à Poitiers, de Francy, commissaire de la marine, de Virandeville, et de Montbrière, subdélégués à Cherbourg et à Coutances, relative : à l'avis de ne pas faire partir les Acadiens qui sont dans la généralité, vu que les établissements, qui leur sont destinés dans les landes de Monthoiron, n'ont pu être prêts aussitôt qu'on l'avait espéré ; au secours de 6 sols par jour outre les 6 sols donnés par le Roi, à accorder aux familles d'Entremont et de Bellefontaine ; aux rescriptions de diverses sommes envoyées pour la solde des Acadiens ; au départ de Cherbourg pour le Poitou, des Acadiens qui ont négligé ou se sont trouvés dans l'impossibilité de s'y rendre ; à l'envoi des états des paiements faits aux Acadiens et du nouveau marché passé avec le capitaine du navire chargé du transport ; au paiement de la solde accordée aux Acadiens résidant dans l'élection de Coutances ; au dénombrement à faire des familles acadiennes, résidant dans les villes maritimes de la généralité ; au supplément de secours demandé en faveur de la famille de Beauséjour, l'une des principales familles acadiennes, d'après les représentations faites par le procureur de l'abbaye de Cherbourg sur sa position voisine de la misère ; au paiement de la

solde des Acadiens de 1775 ; à la différence existant entre l'état des Acadiens envoyé par le subdélégué, et la revue qui en a été faite par M. Lemoine [Lemoyne], commissaire de la marine ; à la nouvelle demande de secours du sieur Beauséjour, âgé de 79 ans, et de sa femme âgée de 70 ans, à l'appui de laquelle est jointe la copie de la commission de major des milices de la rivière Saint-Jean en Acadie, accordée au dit Beauséjour, par M. Le marquis de la Galissonnière, commandant général à la Louisiane ; mémoire adressé à l'intendant par le sieur Joseph Bellefontaine, dit Beauséjour, major de toutes les milices de la rivière Saint-Jean en Acadie, faisant connaître l'état opulent et florissant dont il y jouissait, les actes de générosité et de désintéressement que son zèle pour le service du Roi lui a fait exercer pour entretenir les sauvages dans le parti français, les malheurs qu'il a essuyés par suite de la guerre des Anglais et de sa fidélité pour son prince, et la triste situation où il se trouve réduit depuis qu'il est en France, résidant à Cherbourg ; bordereaux généraux des recettes et dépenses faites par M. de Virandeville, subdélégué pour la subsistance des Acadiens ; état des Acadiens de l'un et l'autre sexe demeurant à Cherbourg.

C 1021 : intendance de Caen, Acadiens, 85 pièces, 1776-79

74 pièces. 1776-1779. Acadiens. Correspondance entre MM. Taboureau, Necker, contrôleurs généraux, Esmangart, intendant de la généralité de Caen, Caze de la Boye, intendant à Rennes et Nantes, Bouillon, procureur de l'abbaye de Cherbourg, de Monbrière, de Virandeville, et Sivard de Beaulieu, subdélégués, relative : aux secours procurés à la famille Beauséjour par M. l'abbé Bouillon ; au paiement de la solde de 6 sols par jour accordée aux Acadiens établis à Granville ; à la distribution des sommes obtenues en faveur des Acadiens de Cherbourg ; à l'envoi des états du quartier du dernier paiement fait aux Acadiens, et de celui de leur existence, au bas duquel M. le curé de Cherbourg a mis son certificat du décès du sieur Mélanson, domicilié à Nantes ; au dénombrement des familles acadiennes retirées dans la généralité ; à l'envoi des états devant servir au dit dénombrement ; à la réception des états justificatifs des paiements faits aux Acadiens pour la solde et les secours extraordinaires qui leur ont été accordés pendant l'année 1776, lesquels états montent à la somme de 8 361 livres 10 sols ; à la suppression de la solde aux personnes valides et en état de gagner leur vie ; au paiement de la solde de la famille Philippot, domiciliée à Granville ; à l'erreur dans la colonne indicatrice des lieux où la solde est payée aux familles acadiennes résidant dans l'élection de Coutances ; au paiement de la solde des Acadiens pour l'année 1777 ; à la continuation obtenue pour l'année 1777, de la solde qui a été accordée aux Acadiens de Cherbourg ; à l'envoi des états des sommes payées aux Acadiens pour leur solde de l'année 1777 ; à la réception des dits états. État de ce qui sera dû aux Acadiens au 1^{er} janvier 1778 ; à une famille française venue de l'Acadie et établie à Granville à laquelle doit être payé 6 sols par jour ; aux familles acadiennes existant à Cherbourg auxquelles il doit être payé, sous forme de traitement extraordinaire, une somme de 12 sols par jour ; à l'état de situation des familles acadiennes et françaises venues d'Acadie et répandues dans la généralité de Caen au 1^{er} janvier 1773.

C 1022 : Idem, 73 pièces, 1780-89

71 pièces. 1780-1789. Acadiens. Correspondance entre MM. Necker, Joly de Fleury, de Colmar, contrôleurs généraux, le prince de Montbarrey, ministre de la guerre, d'Ormesson, Blondel, intendants des finances, Esmangart, Feydeau, Cordier de Launay, intendants de la généralité, le duc de Beuvron, MM. de Garentot, maire de Cherbourg, et Sivard de Beaulieu, subdélégués, relative : à la recommandation de M. de Caux, de la requête présentée par la famille d'Entremont pour être remboursée de ce que le Roi lui doit ; aux éclaircissements

demandés sur la dite requête ; aux secours demandés aux familles d'Entremont et de Bellefontaine ; à la requête des sieurs d'Entremont et autres se plaignant de ce que le gouvernement n'a pas tenu les promesses qu'il leur avait faites et au paiement de la solde que le Roi leur avait accordée, et qu'ils n'ont pas touché depuis 1777 ; à l'envoi de l'état nominatif des Acadiens restés à Cherbourg ; à l'annulation de l'ordonnance expédiée au profit de Mademoiselle Marie d'Entremont, décédée ; au paiement de la solde de la famille Landry ; à l'autorisation accordée de payer les 5 années de pension dues à la famille d'Entremont ; aux moyens pris pour faire subsister de leur travail les Acadiens ; à l'avis donné aux Acadiens, résidant à Cherbourg, que les arrérages de solde qu'ils réclament ne leur seront pas payés, attendu qu'elle a été supprimée dès l'année 1777 ; à la demande des Acadiens d'être transportés aux îles Saint-Pierre et Miquelon ; à l'ordonnance de la somme de 1 404 livres expédiée au profit de la famille d'Entremont ; à l'état des Acadiens retirés à Cherbourg ; aux minutes d'ordonnance de l'intendant de la solde des Acadiens ».

Col. F2B (MG1 18, vol. 3, carton 6, série F2B (transcriptions, microfilm C - 3056)

- 1 lettre de Necker transcrite (repérée grâce à l'inventaire en ligne des archives du Canada). (reproduite également par Rouet # p. 413 qui l'extrait du fonds C.E.A. Moncton, F.1472)

Série C¹¹ D (vol. 8, 9, 10) (ANC, MG1-C11D8 ou MG1 - 18 C11D8-9-10

Voir ci-dessous p. 33

Microfilm des originaux F 175, volume 8, p. 242 et suivantes ; transcriptions C 11359 à C 11362

- Bien que l'état général des fonds ne mentionne pas d'inventaire électronique pour la série C11D, il y a bien une description des fonds à la pièce pour cette série sur les fonds des ANC. Inventaire analytique des pièces dans RAPC 1887. Instrument de recherche n° 44 (ANC)

- Série C^{11D}, Correspondance générale, Acadie

- Une partie importante des documents retranscrits dans l'annexe « G » du RAPC 1905-II proviennent du fonds C¹¹ D :

C¹¹ D 8

- Analysé par Marmette dans RAPC 1887 p. ccxxix et suiv.

- Registre papier sur lequel sont retranscrites diverses correspondances ; seulement la deuxième partie (partie 2) du vol. 8 concerne les années 1750-1788 [la partie 1 concerne la partie 1713-1750].

- 16 documents transcrits.

C¹¹ D 9

Marmette dans RAPC 1887 p. ccxxxii et suivantes précise :

« Correspondance générale, Acadie. Pensions des familles acadiennes réfugiées. Ce volume, contient les noms des Acadiens pensionnés par l'Etat, avec les qualités et états de service de chacun des chefs de famille, etc. »

L'inventaire général précise : 1762-1779. Liste alphabétique des familles acadiennes en France recevant une pension de l'Etat, avec les qualités et états de services de chacun des chefs de famille. Acadiens à Morlaix, Belle-Île-en-Mer, Saint-Pierre et Miquelon.

Consulté le 26 octobre 2003. 89 pages de transcriptions.

A noter que ce fonds ne comprend pas que des familles acadiennes, mais de nombreux noms de Canadiens.

- 1 document transcrit.

C^{II} D 10 :

Bobine C 11 362 (transcriptions)

3 pièces intéressantes dans ce volume, soit les 3 dernières pièces : « mémoire sur les grâces accordées aux familles de l'Amérique Septentrionale » (postérieur à 1773, sans date) ; « proposition faites à Paris aux députés acadiens de Nantes pour l'établissement des familles acadiennes à la Guyane – sans date » ; 30 juin 1814, La Rochelle : « Mémoire de plusieurs canadiens et acadiens pour réintégration dans des pensions qui leur ont été accordées en 1762 ».

- 3 documents transcrits.

G1 488 (ANC, MG1 G1 (F-693, microfilm des originaux))

(Voir p. 34)

Brest : Service historique de la marine (ANC, MG6 C4 (microfilms des originaux, F-2101 et F-2102))

- Une partie de ces archives, microfilmée, a été consultée aux Archives du Canada. Une autre partie, non microfilmée (essentiellement la correspondance active et passive des commissaires de la marine Guillot – père et fils -) a été consultée sur place à Brest. Voir ci-dessous p. 68

- instrument de recherche n° MSS 79 (ANC) (il s'agit d'une copie d'un article paru dans la « Revue Maritime et Coloniale » (Ministère de la marine et des Colonies, Paris, août et septembre 1886), pp. 281-304 et 492-520

Aussi appelées : « archives de Saint-Servan » ou « archives anciennes du port de Saint-Servan »

D'après une autre notice datant du mois d'août 1979, aux ANC : « le bureau de l'inscription maritime de Saint-Servan possédait un fonds d'archives bien organisé [et inventorié dans l'article ci-dessus]. Ce dépôt fut supprimé en 1933 ; les papiers d'intérêt militaire furent

versés au port de Brest, et les papiers d'intérêt civil transportés au port de Saint-Malo, puis évacués aux Archives départementales, à Rennes, lors de la seconde grande guerre. »

« une série de douze registres similaires, intitulés « Rôle général des habitants de l'île Royale et de l'Île Saint-Jean distribués par paroisses » fut transférée en 1877 du port de Saint-Servan aux Archives Nationales (Colonies) où ils sont classés sous les côtés G¹ vol. 482 – 493 [voir ci-dessus G¹ 488]

- Les dossiers consultés au Canada (Archives de la Marine, Brest, Sous série 1 P), sont constitués essentiellement de listes de distributions de secours, de débarquement, des « rôles généraux d'habitants », des reçus et des passeports. Sauf indication contraire, ces rôles renseignent très peu sur l'histoire des individus, seulement sur leur âge, leur provenance sommaire, parfois l'occupation. Les listes sont le plus souvent des brouillons avec beaucoup de ratures. Les titres donnés à ces rôles sont le plus souvent des indications inscrites (sans doute postérieurement) sur les dossiers.

Voici quelques exemples des intitulés de ces listes :

« Liste des officiers et soldats faits prisonniers de guerre à l'île Royale et dépendances ou dans leur passage aux colonies qui ont débarqué à Saint-Malo des paquebots anglais depuis le 1er novembre 1758 au 12 mai 1759. »

« Etat des sergents et soldats qui ont débarqué à Saint-Malo des deux paquebots anglais l'Antelope et le duc Guillaume venant de Louisbourg y compris ceux qui sont morts dans la traversée. » (11-1758)

« Etat des habitants de l'île Saint-Jean qui ont débarqué à SM le 16 janvier et le 9 mars 1759 des paquebots anglais le Tamerlan et le Supply y compris ceux qui sont morts dans la traversée ». 12 pages.

« Rôle des habitants de l'île Royale, de l'île Saint-Jean, Gaspé et autres lieux pris par les Anglais auxquels le Roi accorde la subsistance à compter du jour de leur débarquement (1758-1759) ». 14 pages.

« Rôle des habitants de l'île Saint-Jean débarqués à Saint-Malo le 23 janvier 1759 des 5 paquebots anglais le Yarmouth, la patience, le Mathias, la restauration et le John Samuel (ou venus d'autres ports entre Janvier et mai 1759) ». 50 pages

« Liste des habitants de l'île Royale, de l'île Saint-Jean et de l'Acadie qui avaient débarqué et reçu la subsistance à Rochefort, La Rochelle et Cherbourg et qui sont venus résider à Saint-Malo avec des passeports des commissaires des dits ports. (1759) ». 5 pages.

Etc...

Marine, série A : Actes du pouvoir souverain (ANC, MG2 - série A (transcription, microfilm C 10219))

Extrait du site NF :

Cette série est divisée en cinq sous-séries et constituée par une collection - incomplète - des textes législatifs et réglementaires correspondant aux diverses activités du secrétaire d'État de la Marine : édits, ordonnances, lettres patentes, arrêts du Conseil, règlements, etc. Certains

documents de cette nature peuvent se trouver en copie dans d'autres séries, par exemple B², Correspondance, lettres envoyées.

La sous série essentielle est A¹ (XVIIe siècle à 1789), 178 articles. La sous-série A², 41 articles, peut apporter des compléments ; tandis que A³, 13 volumes, contient une table chronologique, établie au XVIIIe siècle, de textes législatifs concernant la marine, le commerce, les colonies, etc.

Un inventaire complet de la série existe aux ANC

- cf. ci-dessous (p. 24)

- [A 1 95] Liasse 95 : 23 mars 1762 : projet d'ordonnance portant injonction aux officiers des troupes ayant servi au Canada de se retirer dans la province de Touraine pour y jouir du traitement qui leur a été réglé par Sa Majesté. Pièce 28. ; Pièce 29 : ordonnance complète

- quelques pièces transcrites.

Archives de la Sacré Congrégation de la Propagande (ANC, MG 17 - A 25 ; Microfilm (originaux) K 234, K 235, K 236, K 239, K 245)

- Instrument de recherche : Luca Codignola, *Guide des documents relatifs à l'Amérique du Nord française et anglaise dans les archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, 1622-1799*, Ottawa, Archives nationales du Canada, 1991.

- Consultation de microfilms en accès restreint.

- J'ai cherché dans ce fonds tout ce qui pouvait avoir un rapport avec les demandes de dispenses de consanguinité pour les mariages acadiens célébrés en France, et particulièrement la correspondance de Pierre de la Rue, abbé de l'Isle Dieu, vicaire général de l'évêque de Québec et de l'évêque de Saint-Malo (Jean-Joseph de Fogasses d'Entrechaux de la Bastie), avec le secrétariat de la Sacrée Congrégation qui s'occupait des Acadiens réfugiés en France.

- Plusieurs lettres intéressantes ont été transcrites.

Archives de l'Université de Montréal. Fonds Baby

< <http://www.archiv.umontreal.ca> >

- Les archives de l'Université de Montréal abritent une collection de pièces uniques rassemblées par un collectionneur passionné F. L. G. Baby. Le spicilège contient en particulier près de 1 200 lettres dont un nombre conséquent de lettres écrites par des Canadiens réfugiés en France au XVIII^e siècle⁹.

Un catalogue imprimé à partir de fiches manuscrites existe pour cette correspondance. (Camille Bertrand, *Catalogue de la collection François Louis Georges Baby*, Montréal, Bibliothèque de l'Université de Montréal, 1971) ainsi qu'une *Liste thématique des lettres de la collection Baby*, Université de Montréal, 1988 (Chantal Fillion). Plusieurs de ces lettres ont été publiées dans divers articles ou ouvrages.

- copie de plusieurs de ces lettres.

⁹ La collection ne contient en revanche à ma connaissance aucune lettre provenant d'Acadiens.

- J'ai dépouillé de manière exhaustive le volume II de l'inventaire de Baby et j'ai regardé toutes les lettres en provenance de France pendant la période qui m'intéressait. Faute de temps, je me suis arrêté à la moitié environ de la collection.

Centre d'Etudes Acadienne (Université de Moncton, Nouveau-Brunswick)

Un descriptif des fonds peut-être consulté en ligne sur le site du Centre d'Etudes Acadiennes.

En raison d'un séjour trop bref, je n'ai guère pu profiter de la richesse des fonds du CEA, mais je me suis livré à de nombreuses vérifications et j'avais vu l'essentiel des fonds microfilmés à Ottawa. J'ai bénéficié sur place de l'aide fort efficace et sympathique de Ronnie-Gilles Leblanc qui m'a en particulier aidé à retrouver des copies d'originaux de lettres qui font l'objet de l'article « Lettres fantômes »¹⁰.

Archives Nationales de France, Série W 543 (CEA A 9 - 2 – 6)

Extrait d'un procès du tribunal révolutionnaire de Brest où trois Acadiennes furent condamnées à mort : « Clech, veuve Le Blanc, sa fille A. Le Blanc, sa nièce, M. Lebron, accusées de recel de réfractaires, condamnées, sauf la quatrième acquittée, à mort. Dossier 4, 16 pièces, 2 mess. 6 therm. An II. (20 juin 1794 – 24 juillet 1794) »

France. Archives départementales de la Seine Inférieure. Archives de la ville du Havre. (1788 – 1793) (mic. F 1069)

Listes de distribution de secours aux Acadiens et Canadiens datant de la Révolution.

Fonds Placide Gaudet

1. 55 – 3 (correspondance de l'abbé de l'Isle Dieu)

La plupart des lettres de ce riche dossier sont antérieures à l'arrivée des Acadiens en France. Quelques pièces se sont cependant révélées intéressantes.

1. 42 - 17 – Quelques copies de documents sur les Acadiens réfugiés à Cherbourg.

Notes diverses manuscrites de Placide Gaudet sur les Acadiens réfugiés à Cherbourg.

A9 - 2-7 (AD Morbihan Série E, Correspondance de Warren)

Ce fonds contient dix photocopies de pièces de correspondance originales, notamment deux lettres de l'abbé Le Loutre et une lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu, relatives aux Acadiens de Belle-Île-en-Mer ; plusieurs pièces intéressantes).

¹⁰ Actuellement en cours d'évaluation dans la revue Acadiensis.

Plusieurs pièces entrées.

A 4 - 1 - 1 (Deschamps Papers)

Contient plusieurs lettres intéressantes, et notamment une photocopie de l'original de la lettre écrite par les Acadiens d'Angleterre à leurs compatriotes dispersés en Amérique du Nord pour les enjoinde de venir en France, le 18 mars 1763 (voir l'article ci-dessus, p. ...)

Plusieurs pièces entrées.

A 6 - 1 - 1 (Requêtes et lettres d'Acadiens en Angleterre)

Ce fonds contient plusieurs lettres et réclamations diverses écrites par les Acadiens d'Angleterre et saisies par l'amirauté anglaise. Contient également une lettre très intéressante de Joseph Le Blanc de Liverpool à son frère Charles Le Blanc en France, le 21 septembre 1757. (Reproduite dans ...)

Archivo General de Indias (Séville)

L'inventaire indispensable pour cette série est celui de Roscoe R. Hill (*Descriptive Catalogue of the Documents relating to the History of the United States in the Papeles Procedentes de Cuba deposited in the Archivo General de Indias at Seville*, Washington, D.C., Carnegie Institution, 1916). Cet instrument de recherche est muni d'un index qui permet de repérer directement le matériel concernant les Acadiens. Avant moi, plusieurs auteurs ont dépouillé le matériel des archives des Indes. Le premier à le faire fut Fernando Solano Costa ('La Emigración acadiana a la Luisiana española', in: *Jerónimo Zurita. Cuadernos de Historia*, 1951 (publié en 1954), pp. 85-125). Il fut suivi par Winzerling puis Brasseaux. Une partie des papiers sont en espagnol, les autres en français ou en anglais.

Consultation principalement des Legajo (liasse) 197, folios 951 à 973 (Mémoire d'Olivier Terrio intitulé 'Précis des faits qui ont précédé, effectué, et suivi l'émigration de dix sept cents acadiens, des provinces de France a la colonie de la Louisiane en 1785', daté du 17 mars 1798) ; Legajo 217B, folio 112-113 (« Notes sur l'arrivée et le séjour en Louisiane de M. Henri Peyroux de la Coudrenière ») ;

Archivo Historico Nacional (Madrid)

Diverses reproductions de documents tirés de Estado-Legajo, 3885 sont en cours de reproduction et devraient m'être envoyées prochainement.

Archives Nationales, Paris

Section ancienne : Ancien Régime

Série E : arrêts en commandement

- *Inventaire des arrêts en commandement du conseil du Roi.*

- Plusieurs documents transcrits (par exemple : Arrêt du conseil ordonnant d'effectuer la reconnaissance des terres concédées aux réfugiés acadiens en Poitou - E 1499 B : no 14 du 22 Février 1774.)

Série H 1 : Documents relatifs à l'histoire administrative des anciennes généralités.

« La série H se compose de plusieurs fonds sans lien apparent les uns avec les autres et dont la réunion dans une même série est due à des versements successifs. Elle comprend cinq sous-séries (Source : site NF) »

H¹ 359 : Implantation de 77 familles acadiennes à Belle-Isle (1785)

5 dossiers, 148 pièces ; Etats de 1764 – correspondance 1765.

Le dossier est constitué de lettres officielles rapportant les décisions prises aux « Etats de Bretagne » et les discussions dans les assemblées de Bretagne. Une partie de ce fonds est désormais disponible en ligne sur le site Archives Canada France.

Souvent, il s'agit plus de paragraphes de lettres que de lettres uniquement sur ce sujet. En général, il existe au début de chaque dossier un résumé du contenu des lettres et du dossier.

H¹ 621 : Secours aux Acadiens réfugiés en Bretagne (1789).

Plusieurs dossiers sur les Acadiens en Bretagne vers 1789 : 'Bretagne : Prisonniers de Rennes secours (124) premier dossier sur les Acadiens (1788) : Veuve Hébert, acadienne, ancienne habitante de Belle-Île, et qui a ensuite « déménagé » sur le continent et revendu sa terre. Elle demande une somme, à laquelle elle semble avoir droit comme tous les Acadiens résidant en France. Correspondance et réponses de divers officiels qui essaient de savoir combien de temps cette somme lui a été payée, pourquoi elle ne la touche plus, et si elle y a bien droit, puisqu'elle a vendu sa terre qui lui avait été donnée et qui normalement aurait du lui suffire pour subsister. Plusieurs pièces intéressantes ayant appartenu à cette femme.

Autres dossier : « Etat nominatif des Acadiens vieux, infirmes et hors d'état de gagner leur vie, résidents en Bretagne, auxquels le gouverneur veut bien faire payer la solde de trois sous par jour » liste de 137 individus classés par subdélégation : Rennes 2, St Malo 60 noms, Nantes 17, Morlaix 40aine, Lorient 8, Brest 8, Belle-Île 4 (1789)

H¹ 1499² : Implantation d'Acadiens en Poitou (fin XVIIIe siècle) ;

Dossier très important en cours de numérisation (quelques pièces sont déjà disponibles sur le site « Archives Canada France ». 2 bobines microfilmées ou originaux (je remercie M. Pascal Tanésie de m'avoir ouvert les portes du centre de reproduction pour pouvoir consulter ces documents).

Les pièces concernant les Acadiens se trouvent à partir du folio 604 (sur la bobine 2) et contient en en-tête les indications suivantes : « Etats doubles de dépense, plans, détails et mémoires relatifs à l'établissement des Acadiens donnés par M. le Marquis de Pérusse (toutes

ces pièces sont sans date, et l'un des mémoires contient en marge les observations de M. le Moyne [Lemoyne]) »

- 23 documents transcrits.

Série T : Séquestres

Vaste ensemble de papiers privés, mis sous séquestre à la Révolution en raison de l'émigration de leurs propriétaires, ou provenant de successions en déshérence ouvertes entre 1764 et 1811

T 590 (vol. 1 à 7) : Papiers de Jean Nicolas Bréard¹¹, [Canadien] trésorier des colonies à Rochefort

7 cartons, 2 registres (XVIIIe siècle).

Selon le site NF ce fonds contiendrait des correspondances et rapports concernant les colonies françaises de l'Amérique (Canada, île Royale, Louisiane) et notamment sur les réfugiés acadiens. Cependant l'inventaire numérique de la série T n'indique rien sur le sujet, pas plus que l'inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens.

Voici ce qu'indique, à titre indicatif, l'inventaire numérique de la série T :

- ◆ 590¹ : Extraits baptistaires et mortuaires, lettres de famille, brevets, mémoires, comptes, états provenant de M. Bréard, papiers et comptes intéressant le Canada, l'île Royale, l'île d'Oléron de 1755 à 1767.
- ◆ 590² : Etats des dépenses faites au port de Rochefort par M. Bréard et d'autres trésoriers des colonies.
- ◆ 590³ : Comptes de divers trésoriers des colonies à Rochefort et notamment de M. Bréard, de 1756 à 1767
- ◆ 590⁴ : Autres comptes de M. Bréard de 1753 à 1766 ; extrait baptistaire de 1619, acte de partage, papiers divers, copies de lettres, provenant de la famille Bréard
- ◆ 590⁵ : Lettres adressées à M. Bréard par des parents et amis. C'est le seul carton, avec le volume suivant, que j'aie consulté. Les liasses de lettres sont très difficiles à déchiffrer. Je n'ai pas dépouillé ce carton de manière exhaustive mais je n'ai pas repéré de lettre concernant les Acadiens.
- ◆ 590⁶ : Mêmes lettres, papiers et correspondance d'affaires, correspondance administrative concernant la charge de M. Bréard, généalogie imprimée de la famille Bréard.
- ◆ *Idem.*
- ◆ 590⁷ : Correspondance d'affaire adressée de France et d'Allemagne à M. Bréard

T 1087-1088

Ce dossier contient quelques papiers ayant appartenu à la famille de Philippe-Antoine Lemoyne et donne quelques indications biographiques sur cet individu. Deux pièces retrouvées. On apprend que "Philippe-Antoine Lemoyne" est fils de Catherine Suzanne Gendron, veuve de Mre Antoine Lemoyne conseiller du Roi trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine du Palais à Paris ; selon un document de 1780, Lemoyne est

¹¹ Jean Nicolas était sans doute le frère ou le fils de Jacques Michel Bréard (cf. biographie dans DBC). Le DBC précise que cette série T 590 (1 à 4) sont des « papiers des frères et des descendants de Bréard ».

" écuyer et conseiller du Roi, commissaire général de la marine [ill. ; probablement à Rochefort] et qu'il a un frère nommé le "Sieur Joachim Felix Léon Blanchard, écuyer, sieur de Changey".

Section Moderne

Série C et C*. Papiers des Assemblées :

Série C.

De nombreux cartons de la série C ont été dépouillés à la recherche de lois sur les Acadiens et les Canadiens. Je n'indique que les documents les plus importants.

C 461 / 22 : Discussions du Directoire sur les Secours aux Acadiens & Canadiens.

Recopié plusieurs documents dans FMP

C 495 / 320 : le mode de paiement des secours accordés aux réfugiés ou déportés de la Corse et des colonies (13-15 frimaire an V)-3-5 décembre 1796

Recopié dans FMP : Extrait du Procès Verbal des séances du Conseil des Cinq-Cents ;

C 495 / 323

Pièces annexées aux résolutions précédentes (ci-dessus C 495 / 320) : - celle du 13 Frimaire sur le mode de paiement des secours accordés aux réfugiés et déportés de la Corse, des colonies françaises, etc. :

Recopié dans FMP :

Pièce annexée 1 : Message du directoire exécutif au Conseil des 500

Pièce annexée 2 : Rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire

Pièce annexée 3 : Rapport du ministre de l'intérieur aux membres de la commission nommée par le Conseil des 500 pour examiner les messages du Directoire exécutif.

Sous-Série C* : Procès-verbaux imprimés des Assemblées :

C* I / 22 : Procès-verbaux des séances de l'Assemblée Constituante :

C* I / 22 : 19 février-19 mars 1791 (1 registre)

Loi du 25 février 1791 et Liste des Acadiens/Canadiens annexée à la loi du 25 Février.

Série AF II

« Décision des représentants de la Convention nationale, attribuant l'argent nécessaire pour la subsistance des Acadiens et Canadiens réfugiés dans la région de Dinan ». Document transcrit dans FMP (depuis les archives nationales du Canada)

AF II, 100, plaquette 821, pièce 52 et plaquette 822, pièce 18

Série AF III. Papiers du Directoire :

AF III / 15 :

Procès-verbaux des séances du directoire : 4^e trimestre, an VII : recopié un PV concernant une loi sur les A/C

AF III / 29, pièces 234 :

« Secours à Vincelotte, canadienne réfugiée ».

Section AF IV. Secrétairerie d'État impériale (an V - an VIII)

Note : La sous-série AF IV rassemble les archives du pouvoir souverain sous le Consulat et l'Empire. Elle comprend un ensemble de cartons et de registres qui sont répartis selon des fonds répondant au caractère spécifique des actes (lois et décrets, lettres de l'empereur, feuilles de travail des ministres avec Napoléon, pièces ministérielles classées par départements ministériels).

AF IV 1330 :

AF IV 1330-1332 : Bordereaux et mandats de paiement de secours aux colons réfugiés (Saint-Domingue et aux Maltais) de l'An XIII et an XIV (1759 + 1872 + 1416 pièces) –

Carton 1330 : une liasse concerne St Pierre et Miquelon.

Série F. Administration générale de la France

Sous-Série F⁴ : Ministère de l'intérieur, comptabilité générale (2343 articles)

Henri Bourde de la Rogerie dans ses papiers personnels conservés aux ADIV signale les cotes suivantes : F4 1248-1300¹² et F4 2486¹³. Ce dernier fonds est également mentionné par Lauvrière.

J'ai pu consulter uniquement le volume F4 2486 intitulé : « comptes et comptabilité : secours aux Acadiens, aux enfants abandonnés et orphelins, et aux dépôts de mendicité (1782-an V) ». En fait, la très grande majorité des dossiers concernent la période révolutionnaire. Un seul dossier intitulé : secours aux Acadiens – 1788-1789 ; il s'agit de quittances de secours distribués à Nantes à seize personnes. Etats mensuels très répétitifs.

Sous série F⁷ : police générale

Le site NF indique : « Les colons réfugiés, aussi bien venus de Saint-Domingue que d'Acadie, se retrouvent encore en F⁷ 3055 / 3162 / 3164 / 3251 / 3264 ».

Ce fonds est constitué de correspondance administrative et de listes de distribution de secours avec quelques correspondances provenant de réfugiés (tous les cartons datent d'après la révolution et couvrent la période du Premier Empire). Les Acadiens et les Canadiens sont

¹² voir photos 6436.jpg (autour) (dans ADIV 5J 139)

¹³ Mandats de paiement de secours à des Acadiens établis par l'intendant de Bretagne fin 1788, début 1789.

minoritaires parmi les réfugiés qui sont principalement des anciens propriétaires de Saint-Domingue.

Sous-série F¹² : industrie et commerce – réfugiés 1882-1890

Plusieurs cartons abritent les états de paiement des secours aux « colons et réfugiés provenant de Saint Domingue, Saint-Pierre et Miquelon et du Canada (1882-1890) »¹⁴. J'ai consulté notamment le premier dossier qui contient des pièces administratives diverses (nombreux documents sériels). En raison de l'éloignement de ma période d'étude et de la surreprésentation des « réfugiés des colonies¹⁵ » ou « de Saint-Domingue » par rapport aux Canadiens et Acadiens, je n'ai guère poussé plus loin les investigations.

L'inventaire (Ministère d'Etat chargé des affaires culturelles. Direction des archives de France, *Etat sommaire des versements faits aux archives nationales par le ministère et les administrations qui en dépendent (série F). Tome I, II, et III (supplément)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1962) signale les fonds suivants :

F 12 : 7623 à 7632¹ : Secours aux colons et réfugiés : Saint-Domingue, Saint-Pierre et Miquelon, Canada. 1882-1890

7623. Situation des secours. 1882

7624. - 1883-84

7625. - 1885-86

7626. - 1887-90

7627. Dossiers des bénéficiaires : A - Bé

7628¹. Dossiers des bénéficiaires : Bo.-Cr

7628². Dossiers des bénéficiaires : Dec - Fer

7629¹. Dossiers des bénéficiaires : For-Hue

7629². Dossiers des bénéficiaires : Jac.-Lan

7630¹. Dossiers des bénéficiaires : Lap.-Lyr

7630². Dossiers des bénéficiaires : Mai.-Olli

7631¹. Dossiers des bénéficiaires : Pic-Reg

7631². Dossiers des bénéficiaires : Ric.-Sou

7632¹. Dossiers des bénéficiaires : Tar.-Vin

Sous série F¹⁵ : Hospices et Secours

F¹⁵ 3362 à 3433: Secours aux colons, aux Acadiens et Canadiens, et aux réfugiés corses. Dossiers (classement alphabétique). An II - an XIII

Les Acadiens et Canadiens sont relégués en fin (3432). Voir directement ces cotes.

F¹⁵ 3432. Acadiens et Canadiens, correspondance et dossiers : A-F (an II- an III)

Correspondance, liste de noms, pétitions : les dossiers peuvent être plus ou moins volumineux ; ils contiennent le plus souvent une lettre ou deux, souvent entre la personne et le ministre, concernant des demandes de secours ; parfois un rapport ou un questionnaire pré-établi. Les dossiers le plus souvent classés par noms de famille des demandeurs ; sur le dossier, il y a

¹⁴ Ce sont probablement les bénéficiaires des lois successives qui ont été votées vers 1884 (cf. le texte principal ci-dessus en Annexe p. XXX). A noter que cette série n'est pas microfilmées aux ANC qui ne possède que les documents F 12 jusqu'à F 12 7028.

¹⁵ Provenance géographique : Saint-Domingue (= Américains), Pondichéry, Cap-Français, Martinique, Guadeloupe, Île de France.

souvent marqué soit Canadien, soit Acadien. Les habitants de Louisbourg sont considérés comme Canadiens. Les dossiers sont classés par départements (tous datant de l'époque post-révolutionnaire) – à partir de "Manche" en direction de la fin de l'alphabet. Puis de nombreux dossiers individuels (de A – Arsenault, à T – Terriau). La masse de documents de l'époque révolutionnaire rendait impossible (dans le cadre de mon travail) un dépouillement exhaustif du matériel.

F15 3453 :

Je n'ai pas consulté ce carton, mais il est signalé par C. Massé ("L'accueil à Bordeaux des réfugiés de la troisième déportation miquelonnaise (1797-1816)", *Bordeaux et l'Aquitaine*, 1, (1998) : 371-390).

Selon Damien Rouet (D. Rouet, *L'insertion des Acadiens dans le Haut Poitou et la formation d'une entité agraire nouvelle, de l'ancien régime au début de la monarchie de juillet (1773-1830) : étude d'histoire rurale*, thèse de doctorat (Histoire), [France] : Université de Poitiers, 1994) il s'agirait d'un dossier consacré à une « Enquête de 1822-23 sur les Acadiens en France »

F¹⁵ 3492-3495 : Secours aux Acadiens, aux Canadiens et aux Mayençais. 1773- an VI

Documents transcrits (en partie) par les Archives publiques du Canada. Ces quatre dossiers sont très importants pour l'étude des secours aux Acadiens et Canadiens en France sous la révolution. Un carton contient exclusivement des pétitions et demandes diverses datant de la période prérévolutionnaire.

F¹⁵ 3492. Acadiens et Canadiens, états et rapports (1791-1793) ; pensions diverses (an II – an IV)

Ce carton, volumineux, contient un exemplaire de la loi du 21 / 25 février 1791, ainsi que différents états, listes de noms (par département), rôles de distributions de secours, et de nombreuses pétitions. Voici l'inventaire sommaire donné au début des transcriptions réalisées par les ANC en 1909 :

Loi du 25 fév. 1791 sur décret du 21 du même mois. État des sommes à payer par la trésorerie nationale aux personnes ci-après dénommées (ce document donne le texte du décret du 21 fév. Et une liste de 10 pages, 30 noms à la page, qui donne la date de naissance et la profession. Presque tous officiers et négociants. Subsistance des habitants de l'Amérique Septentrionale. Matricule (liste d'officiers d'épée et d'administration et de justice, 8 pages ; naissance et rang ; liste d'habitants, 8 pages)

Tableau des Acadiens et Canadiens résidant dans l'étendue du département de l'île et Vilaine.

État des Acadiens et Canadiens passés en France et résidant dans le département de la Loire Inférieure avec leur population (liste de 1792, 10 pages indiquant sexe, naissance, profession et observations).

District de Saint-Malo. État des Acadiens et Canadiens passés en France et résidant dans la municipalité de ce District (Mai 1792. Liste de 9 pages, avec détails abondants).

État des Acadiens demeurant à Boulogne (Août 1792, liste d'une page)

État des Acadiens et Canadiens passés en France et résidant dans les municipalités dépendant du district de Nantes (Liste de 7 pages, nov. 1792).

État nominatifs des Acadiens et Canadiens domiciliés en cette ville du Havre (1791, 2 pages)
État des Acadiens et Canadiens résidant dans le district de Saint-Malo (1793, liste de 3 pages).

F¹⁵ 3493. Acadiens et Canadiens (1792-1793)

Ce carton vient à la suite de la cote 3494 (mêmes types de documents). Contient également des papiers sur les secours à des réfugiés de Corse et d'Irlande, et aux 'défenseurs de la patrie' (le tiers inférieur du carton est consacré à ces réfugiés.)

F¹⁵ 3494. Secours aux Acadiens et aux Canadiens, rapports et correspondance (1792-an IV)

Correspondance entre le ministère et les départements concernant les secours aux réfugiés acadiens et canadiens. Lettres et pétitions provenant d'Acadiens. Ces fonds proviennent du ministère de l'intérieur. Les pièces envoyées sont des brouillons. Les pièces reçues, des originaux. La fin du carton concerne les secours aux réfugiés de Tobago.

F¹⁵ 3495. Acadiens et Canadiens, états et correspondance (1773-1788 + quelques documents de la Révolution)

Carton un peu moins volumineux que les précédents, mais datant pour la majeure partie de l'époque pré-révolutionnaire). 28 documents ont été transcrits. A noter un rapport (de Necker ?) sur les mesures prises pour les Acadiens depuis qu'ils sont en France et plus particulièrement depuis 1778.

Série W 543 : Procès à Brest de trois acadiennes condamnées à mort sous la révolution.

Consulté les copies microfilmées au CEA de Moncton (cf. p. 15).

Archives imprimées :

Sous-série AD :

Plusieurs cartons de cette série ont été examinés à la recherche de lois révolutionnaires sur les Acadiens et Canadiens.

AD XVIII

AD XVIII B / 34 : 10 septembre 1790 : (PV assemblée constituante 2-10 septembre 1790)
Projets de loi relatifs aux Acadiens présenté à l'Assemblée (cf. FMP)

AD XVIII B / 52 : Assemblée Constituante : procès-verbal de la séance du 21 février 1791

AD XVIII B / 138 & 139 : PV Convention

PV du 5 Ventôse an III (23 février 1795) : p. 83 : demande de secours par les réfugiés de la Rochelle ; Rentré dans FMP

Décret du 15 Germinal an III : Acadiens (et probablement Canadiens) peuvent cumuler une pension de la caisse des Invalides et un secours : Rentré dans FMP

Décret du 27 Vendémiaire, an III : Rentré dans FMP

Décret du 7 Nivôse, an III : Rentré dans FMP

AD XVIII B / 217 : Cinq-Cents : procès-verbaux, Germinal, an VII

11 Germinal an VII : Rentré dans FMP

12 Germinal an VII : Rentré dans FMP

29 Germinal an VII (18 avril 1799): Rentré dans FMP

AD XVIII B / 218 : Cinq-Cents : procès-verbaux, Floréal, an VII

AD XVIII B / 218 : 12 Floréal, an VII : PV du conseil des Cinq Cents : *Rentré dans FMP*

AD XVIII B / 232 : Messidor, an VII : PV Conseil des 500
PV recopié dans FMP

Fonds de la Marine : séries anciennes

Série A : Actes du Pouvoir souverain

Cette série a été consultée aux ANC (voir ci-dessus p. 13)

Série B : Délibération, Correspondance

Sous-série B² : Correspondance, lettres envoyées. (1662-1789). 444 articles.

Extrait site web NF :

« Cette sous-série contient les ordres du roi et la correspondance au départ du ministre adressée aux officiers de vaisseau ou de plume servant soit à terre dans les ports ou dans les colonies, soit à bord des bâtiments de la flotte. Il s'y trouve aussi, surtout pour le XVIII^e siècle, des ordonnances, règlements, arrêts du Conseil, etc., qui ne figurent pas toujours dans la série A. En principe tous les ordres et dépêches émanant des bureaux de la Marine du Levant et du Ponant ont été enregistrés dans des volumes reliés aux armes des ministres, mais en réalité il y a bien des lacunes qu'il est possible parfois de combler à l'aide des séries homologues conservées dans les archives de la Marine des divers ports.

En général, cette correspondance est classée suivant un ordre à la fois méthodique et chronologique. Il existe pour chaque année un volume d'ordres du roi et deux ou trois volumes de dépêches ministérielles, les uns pour le Levant, les autres pour le Ponant. La plupart de ces volumes sont munis de tables analytiques assez détaillées qui facilitent beaucoup la consultation mais auxquelles il ne convient pas toutefois d'accorder une confiance aveugle. A partir de 1776, on a malencontreusement cessé de relier cette série, de sorte que, pour les dernières années de l'Ancien Régime, les lacunes sont considérables, des liasses entières de minutes ayant disparu.

C'est dans cette sous-série qu'il faut chercher l'expression de la pensée du roi et du ministre et la définition de la politique générale. De nombreuses lettres concernent le commerce, les consulats, les colonies, les compagnies de commerce et de colonisation bien que leur place logique serait plutôt dans Marine B⁷ et dans Colonies B. Inversement, certains documents qui logiquement devraient se trouver dans cette sous-série B² ont été enregistrés dans Colonie B : telles les instructions remises aux officiers de vaisseau chargés, en temps de guerre, des escortes de convois marchands à destination des colonies ».

Voici une série qui pourrait – théoriquement - contenir du matériel relatif aux Acadiens réfugiés en France. J'ai procédé par échantillonnage dans l'Inventaire des Archives de la Marine, Série B, service général, B2, et dans l'index des inventaires de la série B1, B2, B3 et je n'ai pas constaté la présence de matériel relatif aux Acadiens.

Sous-série B3 : Correspondance, lettres reçues. (1628-1789). 803 articles.

Extrait du site NF :

« Correspondance reçue par le secrétaire d'État de la Marine en provenance des officiers en service dans les ports, des autres secrétaire d'État, du contrôleur général des finances, des intendants des généralités du royaume, enfin de toutes les autorités diverses, voire même des particuliers qui entretenaient, d'une manière ou d'une autre, des relations avec la Marine. Cette correspondance est classée par ordre chronologique et, à l'intérieur de chaque année, par ordre géographique en commençant à Dunkerque pour finir à Toulon. Un volume spécial contient la correspondance des ministres et diverses personnalités.

Dans cette sous-série sont conservées, outre de nombreuses pièces relatives au commerce, une documentation abondante sur la constitution et l'entretien des escadres, les armements pour campagnes lointaines, etc. Pour ce qui est de la Nouvelle-France, il importe de consulter surtout la correspondance provenant de Brest et de Rochefort.

Cette sous-série, qui n'a été reliée que dans la seconde moitié du XIXe siècle, comporte malheureusement de nombreuses et importantes lacunes. La correspondance de certains ports manque totalement pour plusieurs années, pour d'autres, elle n'est représentée que par quelques lettres. Ainsi, à partir du début XVIIIe siècle, les déficits sont particulièrement nombreux en ce qui concerne les ports situés au sud de la Loire. Mais il ne faut pas oublier que ces lacunes peuvent être assez souvent comblées grâce aux séries de correspondance très importantes et beaucoup plus complètes conservées dans les archives des ports tels Brest, Nantes, Rochefort ».

Voici quelques documents signalés dans l'inventaire de cette série¹⁶ (à noter qu'il s'agit d'un inventaire par échantillonnage et qu'il n'est donc pas exhaustif) ; seuls les volumes que j'ai personnellement consultés sont indiqués (d'autres volumes étaient signalés avec des pièces relatives aux Acadiens, mais faute de temps il n'a pas été possible de tout voir ; j'ai essayé de cibler ce qui me paraissait le plus susceptible d'être intéressant ; à noter que certains volumes – par exemple le vol. 600 – étaient non communicables) ; la description sommaire est celle indiquée par l'inventaire lorsqu'elle figure entre guillemets.

¹⁶ Henri Buche, Jean Mallon, et Etienne Taillemite, *Inventaire des archives de la marine, sous-série B3 (fin), tome VIII (B3 561-803)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1963.

477 (1749)

« fos 56, 97, 150 : Rapatriement des anciens habitants de l'île Royale (Cap Breton) ». Quelques pièces transcrites.

538 - 539

L'inventaire ne signalait aucune pièce concernant les Acadiens pour ces deux cartons qui correspondaient à 1758 (538 : lettres en provenance du Ponant ; 539 : de Rochefort) et a été dépouillé exhaustivement à partir de Septembre. Aucun document retrouvé.

Le volume 539 correspond à la correspondance en provenance de Rochefort mais concerne essentiellement des affaires peu intéressantes, des demandes de congés, des détails de paye d'officiers, etc...J'ai ciblé la période d'arrivée des Acadiens et j'ai cherché attentivement mais je n'ai pas trouvé de documents les concernant. Dépouillé de manière exhaustive à partir de septembre.

543

Ce carton ne contient pas une lettre de Ruis du 19 mai 1759 signalé dans la pièce SHM Rochefort, 1 E 415, n° 300.

547 : 1760

« Ponant : Ranché, intendant au Havre : Distribution de fonds pour la subsistance des réfugiés de l'Acadie ». Carton dépouillé de manière exhaustive. Plusieurs documents transcrits.

566 (1765) :

Contient la correspondance de Lemoine, [alors commissaire général pour les colonies à Rochefort] ; rien n'est signalé dans l'inventaire concernant les Acadiens ce qui a été vérifié par la consultation du carton. Une pièce de Lemoyne concerne des Allemands établis à Saint-Jean d'Angély.

568 : 1766

« Mistral (au Havre) propositions à faire aux Acadiens de s'établir en Flandre (folio 233, 264) ; sur les agissements du sieur Dumesnil de Saint-Pierre à Londres : son projet d'établissement au Cap Sable (Acadie), 307, 309, 311, 313 ; sur les Acadiens résidant au Havre, 317, 319, 330 » ;

Ce dossier a été dépouillé de manière exhaustive ; à partir du folio 148, la partie : « fonds des colonies » contient de nombreuses attestations d'envois de rôles et d'états des Acadiens pour qu'ils soient payés en conséquence : un exemple rentré dans FMP (le 1^{er} février 1766) ; par ailleurs, c'est dans ce carton qu'a été retrouvée la lettre de Jean-Baptiste Semer à son père du 1766-04-20.

571 : 1766

« Aiguillon, duc d' : Sur la cession aux familles acadiennes qui se trouvent dans l'étendue des domaines du Roi, engagés aux Etats de Bretagne, 228 ». Une pièce transcrite.

572 :

« copies de lettres de MM. Mistral, commissaire général et en son absence, Glier, contrôleur, ordonnateurs, concernant les affaires courantes ; Colonies, f° 111 à 147 ; Rôles des Acadiens résidant à Cherbourg : 148, 150, 152 ».

Le « Rôle des Acadiens » (1767-03-13b) est en fait le même document que celui reproduit dans le RAPC (1905-II p. 197, 198, 200).

Les sujets des lettres indiqués en marge permettent de repérer les pièces concernant les Acadiens dans la partie « colonies » ; de nombreux documents évoquent les Acadiens ; plusieurs ont été transcrits.

576 : 1767

« Plainte des Acadiens de Saint-Servan au sujet de la garde (41-42) »

577

Quelques pièces concernent les Acadiens, mais rien de très important.

578 : 1768

« Sur les Acadiens et autres venus de Saint-Pierre et Miquelon : 55, 56 ; résumé des décisions du ministre concernant le transfert à Bordeaux de l'entrepôt des fournitures destinées aux colonies ; M. Lemoine chargé de ce détail, 256 à 273 ; M. Lemoine, établissement de l'état des pensions et traitements accordés aux habitants de l'île Royale réfugiés en France, 316 ; Expéditions pour les îles Malouines, armement et désarmement de la Boudeuse et de l'Etoile, 331 ».

Il n'y a rien de très particulier dans ce dossier.

592 (1771)

« Mistral commissaire gal marine ordonnateur au Havre ; établissement de familles acadiennes près de Valognes 74 ; correspondance concernant les colonies (115 à 159). »

596

« Ministres, intendants de la santé, divers (1771) ; divers : sur l'établissement des familles acadiennes et canadiennes dans la forêt de la Roquelle, près de Cherbourg, propositions du sieur Delepierre, fondé de pouvoir de sieurs de la La Garenne et Gallet, propriétaires de la forêt ; lettres, mémoires, etc., 348 à 391 »

Regardé les pièces correspondantes (f° 348 à 391) ; voir les notes à la date : 1771-10-29.

604 : vu (février 2005)

« Anglemont d', commissaire de marine à Dunkerque : dépenses pour le service des colonies, 4, 9, 11 ; fonds pour la subsistance des habitants de l'île Saint-Jean résidant à Boulogne, 5, 6, 7, 8. Mistral : sur la subsistance des habitants de l'Amérique du Nord en résidence à Cherbourg, etc..., 20, 27, 42, 45, 51 ;

Guillot, commissaire général de marine, ordonnateur à Saint-Malo : subsistance des réfugiés de l'Amérique septentrionale, résidant à Saint-Malo, 226, 229, 232. »

Rien de très particulier. En ce qui concerne les lettres de Guillot, elles concernent pratiquement toutes les Acadiens, mais il n'y en a que très peu. Dans l'une de ces lettres, il indique qu'une centaine d'enfants Acadiens sont morts « de la petite vérole ».

800 (supplément) vol. 800 (1763-1781) : pas vu

Dossier 10 : « L'abbé de l'île d'Yeu, vicaire général des colonies (1773) ; idem pour 1774 (11) ».

Il s'agit de quelques lettres (5 ou 6) de l'abbé de l'Isle-Dieu, ne concernant pas les Acadiens, mais les missions de Gorée et d'autres lieux en Afrique.

Archives du Ministère des Affaires Étrangères :

Mémoires et documents :

A noter que les mémoires et documents ne sont la plupart du temps pas signés, et pas toujours datés.

Angleterre

Angleterre 47 :

Ce volume est très intéressant et comprend notamment un mémoire rédigé en juin 1778 relatif aux Acadiens qui éclaire de manière très intéressante la situation des réfugiés à ce moment là. 8 pièces transcrites.

Analyse détaillée de ce dossier par Roy # 711 p. 579 et suivantes (voir notamment) :

Mémoire sur les Acadiens ou Français neutres (pièce 3, p. 7)

Instructions à donner au sieur de la Rochette allant en divers ports d'Angleterre pour faire embarquer les prisonniers français en mai 1763 ; estimation des dépenses supposées nécessaires pour l'acquit des dettes et pour l'émigration des Acadiens. (pièce 4, p. 9 et p. 11)

Arrêt de la cour rendu sur les remontrances et conclusions de M. le procureur général du roi concernant les Acadiens actuellement établis à Belle-Isle, du 12 janvier 1767 (Imprimé). (pièce 5, p. 13)

Familles acadiennes, mémoire : 1777 (pièce 6, p. 15)

Mémoire sur les Acadiens (1778) (pièce 7, p. 18 à p. 28)

Acadiens établis en France (pièce 44, p. 173). Arrangement pris avec la cour d'Espagne pour le transport des familles d'acadiens à la Louisiane. Voir la correspondance d'Espagne : 1783, 12 juillet ; 1784, Mars, 22, 24, 27, 31 ; avril 10, 27 ; mai, 11, 27 ; juin, 1, 3, 11, 26 ; juillet 5, 27 ; sept. 4 ; oct. 7, 13 ; nov. 6, 16 ; déc. 23, 24, 1785. Janvier 29 ; 28 octobre, 1784. Peyrouse de la Coudronière, qui a été intermédiaire entre la Cour d'Espagne et les Acadiens, demande permission de les accompagner et d'y rester 2 ou 3 ans avec sa femme et domestique (p. 174) ; Angilbert, de Paris, a épousé Félicité Hébert, acadienne ; demande à aller en Louisiane avec elle ; a reçu

lettre de ses parents à Nantes, qui s'y en vont ; demande réponse. 1784 (p. 176) ; Le Comte d'Aranda appuie la demande de permis de Peyroux de la Coudronière, 1784, 17 nov. (p. 178) ; Permis de Calonne pour Coudronière (p. 179) ; 1784 : réponse au comte d'Aranda (p. 180).

Acadiens. Demande que font des Français de suivre à la Louisiane leurs femmes acadiennes (pièce 52, p. 181) ; voir correspondance d'Espagne, 1785, janv. 8, fév., 10, 25 ; mars, 5, avril 19, 28.

Acadiens qui passent à la Louisiane (pièce 53, p. 182) ; voir correspondance d'Espagne, 1785. Mars 19 ; avril 3, 5, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 23, 25, mai, 24 ; juin 8

Acadiens qui veulent passer aux Etats-Unis ; sort qui est fait à ceux qui restent en France ; idem, sept. 1786 ; Juin 13 ; juillet 7 (pièce 54)

Acadiens restés en France qui réclament le paiement de leur solde de 6 d. par jour. Espagne, 12 mai 1787. Canada, 1628 à 1805 (p. 206) ;

Capitulation du Canada, 8 septembre 1760, copie (pièce 65, p. 223)

Lettre du 25 mars 1761. Affaires du Canada (pièce 66, p. 233)

Huet de la Valinière, ancien curé du Canada, demande des secours et envoie un mémoire sur le Canada dont il conseille la conquête (pièce 92, p. 309) (lettre datée de Versailles, le 26 juillet 1781)

Abrégé des mémoires sur la Canada déjà présentés (juin 1781, Valinière), (pièce 93).

M. de Lotbinière offre ses lumières et services pour concourir à l'acquisition du Canada (pièce 94, p. 327) (1^{er} avril 1782, lettre datée de Paris)

11 mai 1782 : envoi de la brochure intitulée : Le vrai ami du Canada (Valinière) (pièce 96, p. 329)

Le Vrai ami du Canada (pamphlet ms.) (pièce 97, p. 330-5)

18 juillet 1782 : lettre de Valinière à Vergennes (pièce 98, p. 337)

15 décembre 1782 (Lettre de Lotbinière) (pièce 99, p. 339)

1789 : Réclamation Dunel (pièce 100, p. 341)

Québec, 14 oct. 1793 (pièce 103, p. 345)

Moyen d'une insurrection dans le Canada (pièce 104, p. 349)

1^{er} Mars 1805 : Les habitants du Canada à Sa Majesté l'Empereur Napoléon 1^{er}. Daté de Saint-Constant avec Signatures (pièce 105, p. 353)

19 septembre 1805 : lettre de Moreau à Napoléon (pièce 106 p. 354)

Correspondance politique :

Angleterre

448 : Documents relatifs au rapatriement des Acadiens d'Angleterre

Correspondance entre le comte de Choiseul, depuis Duc de Praslin, et le duc de Nivernais. Plusieurs pièces de cette série sont codées, mais la transcription est en général indiquée en interligne. La plupart des articles du début de volume (jusqu'à la pièce 200 et au delà), concernent la signature du traité de paix. Correspondance entre Nivernais et les ministres, comptes-rendus de débats au parlement anglais ou de la vie en Angleterre (l'opinion publique est plutôt défavorable à la signature de la paix, selon les rapports envoyés de Londres), discours du Roi d'Angleterre à la chambre, etc... Echanges de lettres concernant la ratification du traité de paix, chaque point est discuté en détail et les petits détails à corriger vont du gouvernement anglais à l'ambassadeur français. Aucun des points litigieux ne semblent concerner les Acadiens.

449 : idem

Ce volume contient notamment l'original du « rapport adressé par le Duc de Nivernais, ambassadeur à Londres, au ministre, le 4 mars 1763 [en fait le 17 février] »¹⁷, de la correspondance relative à la discussion des articles du traité de paix, un « Mémoires sur les prisonniers français en Angleterre, sur les Acadiens, etc. » et les instructions de Guillot, commissaire général de la Marine, chargé de mission à Londres pour la délivrance des prisonniers français.

450 :

Les documents relatifs aux Acadiens dans ce volume ont été retranscrits in extenso par Roy # 711 (p. 599 et suivantes).

l'inventaire # 1385 signale (p. 307) : "État des prisonniers français en Angleterre ; Etablissement des Acadiens en France ; Recensement des habitants neutres de l'Acadie détenus dans le Maryland".

451 :

Plusieurs documents reproduits en texte intégral dans Roy entrés dans FMP

Supplément 13 : (1762-1770)

Roy # 711 : "Correspondance de M. de la Rochette, commissaire français pour le transport et l'émigration des Acadiens détenus en Angleterre, avec d'Eon, chargé d'affaires à Londres (14 mai-8 juin 1763). Lettre de Hocquart, intendant de la marine à Brest (9 août), à Praslin ; de Hocquart à Lord Shelburne, commissaire des plantations anglaises (1^{er} août), à M. de Lotbinière, gentilhomme canadien (10 août). Proclamation de George III pour le règlement des limites des colonies d'Amérique (7 octobre).

Plusieurs documents intéressants sont transcrits.

Espagne :

Il n'existe pas en fait d'inventaires détaillés pour cette période, mais seulement un instrument de recherche très sommaire et qui ne donne que les dates extrêmes des registres ; par ailleurs, il existe un inventaire sommaire plus détaillé, mais qui n'est malheureusement pas exhaustif et ne signale donc pas toutes les pièces sur les Acadiens.

Signalé par Roy # 711 (à l'article Mémoire et document, Angleterre, 47) :

« 1783, 12 juillet ; 1784, Mars, 22, 24, 27, 31 ; avril 10, 27 ; mai, 11, 27 ; juin, 1,3, 11, 26 ; juillet 5, 27 ; sept. 4 ; oct. 7, 13 ; nov. 6, 16 ; déc. 23, 24, 1785. Janvier 29 ; 28 octobre, 1784. Peyroux de la Coudrenière, qui a été intermédiaire entre la Cour d'Espagne et les Acadiens, demande permission de les accompagner et d'y rester 2 ou 3 ans avec sa femme et domestique (p. 174) ; Angilbert, de Paris, a épousé Félicité Hébert, acadienne ; demande à aller en Louisiane avec elle ; a reçu lettre de ses parents à Nantes, qui s'y en vont ; demande réponse.

¹⁷ Une copie de ce mémoire se trouve aussi en AN, Colonies, C 11 D, vol. 8, folios 242-251 et une transcription en a été faite dans Rapport sur les archives canadiennes, 1905, vol. II, p. 209-215, annexe G et dans BRASSEAU, Carl A., "Phantom Letters: Acadian Correspondence, 1776-1784", *Acadiensis* [Canada], 23(2), (1994) : 124-32.

1784 (p. 176) ; Le Comte d'Aranda appuie demande de permis de Peyroux de la Coudrenière, 1784, 17 nov. (p. 178) ; Permis de Calonne pour Coudrenière (p. 179) ; 1784 : réponse au comte d'Aranda (p. 180) ».

Les volumes suivants ont été dépouillés :

610 :

Dépouillé de manière pratiquement exhaustive. Je n'ai retrouvé aucune pièce relative aux Acadiens.

611 :

Consulté notamment la lettre d'Acadiens à l'ambassadeur d'Espagne [12 juillet 1783].

612 :

L'inventaire signale : « supplique de réfugiés acadiens adressée de Nantes à Vergennes » ; vu les folios : 287 et 367 ; fait une recherche aussi exhaustive que possible dans ce dossier ; une lettre intéressante notamment du 22 mars 1784 (folio 240) une lettre intéressante. Lettre d'Acadiens au ministre Vergennes pour leur passage en Louisiane [4 avril 1784].

613 :

Une lettre de Madame Peyroux de la Coudrenière signalée dans l'inventaire en plus de « supplique des familles acadiennes réfugiées en Poitou à Vergennes ». Volume dépouillé exhaustivement.

616 :

L'inventaire signale : « Affaire des Acadiens réfugiés en France » ; ce volume contient de nombreuses pièces intéressantes.

620 :

Consulté : folio 57

Contrôle des étrangers :

J'ai consulté ce fonds pour déterminer si par hasard certains Canadiens ou Acadiens avaient pu être considérés par les services du « contrôle des étrangers » comme des « étrangers ». Si des « Américains » ou un « Indien » apparaissent, je n'ai pas trouvé de Canadiens sauf un rapport sur l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui mentionne la visite d'un Canadien (La Corne, vol. 21)

Bibliothèque Nationale (Département des Manuscrits)

Fonds Joly de Fleury

Collection Joly de Fleury (n° 1722) : 1783-1784, 1787-1788. Mémoires, lettres et correspondances de Joly de Fleury, baron de Breteuil, de Blossac, d'Escars de Pérusse, et Nanteuil au sujet de l'établissement des familles acadiennes au Poitou. (folios 179-206).

J'ai retranscrit une dizaine de documents de ce fonds

Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit (Chevilly-Larue)

Ces archives contiennent plusieurs dossiers de notices, copies de correspondance, tirés à part, extraits de documents divers, rassemblés par le père A. David au début du siècle dernier. Le père David s'est particulièrement intéressé à l'abbé de l'Isle-Dieu qui a joué un rôle important pour les Spiritains, ainsi qu'aux jeunes Acadiens envoyés par l'abbé de l'Isle-Dieu dans le séminaire de la Congrégation à la fin des années 1769 (notamment Joseph-Mathurin Bourg et Jean-Baptiste Braud) (fonds : 2D19.1).

On trouve notamment des copies des lettres de l'abbé Le Loutre (boîte 95, dossier A, chemise 1), qui sont pour l'essentiel des copies provenant des archives d'Ille-et-Vilaine (notamment C 5157). Egalement dans la boîte n° 430, on trouve une notice biographique originale et plusieurs notes sur l'abbé de l'Isle-Dieu, ainsi que des copies de ses lettres provenant notamment du RAPQ # 1466.

Ce fonds ne contient cependant aucun original.

Centre des archives d'outre-mer (CAOM) (Aix en Provence).

75 % environ des fonds sont microfilmés et consultables à Paris (ainsi qu'aux ANC, aux ANQ, ou au CEA) c'est pourquoi je ne me suis pas rendu sur place. Les fonds microfilmés du CAOM ont été consultés soit à Paris au CARAN, soit au Canada, à Ottawa, Montréal ou Moncton.

Série B : Correspondance au départ

Microfilms au CARAN, aux ANC, aux ANQ.

Série très importante. Ces volumes contiennent les minutes de la correspondance du secrétaire d'État de la marine à différents administrateurs des ports et divers particuliers. Elle est la base de l'étude des décisions ministérielles concernant les Acadiens en France. Elle a fait l'objet d'un dépouillement à la pièce dans le RAPC 1905-I (pour les années postérieures à 1758). Environ deux cents lettres ont été retranscrites dans FMP (et je n'ai pas tout retranscrit) – ce qui témoigne sans doute de l'importance relative du problème « Acadien » pour les ministres successifs.

Les volumes 45, 104 et 108-189 ont été dépouillés.

Série C : Correspondance à l'arrivée

Série très importante, comme la série B, divisée en sous-série :

Sous-série C 11 : Correspondance à l'arrivée

C 11 A : Correspondance générale, Canada¹⁸

Un inventaire exhaustif des pièces contenues dans cette série est disponible sur le site des archives du Canada ; l'internaute peut visualiser une reproduction numérique de chaque document par simple clic en face de sa description.

Microfilmées (Les 125 volumes disponible au CARAN)

Voir inventaire sommaire volume par volume dans Roy # 711 p. 458 et suivantes.

Voir aussi l'inventaire détaillé dans RAPC (1887)

Seuls les volumes 105 et 125 concernent la période chronologique étudiée par cette thèse et ont fourni des pièces intéressantes.

C 11 B : Correspondance générale, île Royale

Inventaire analytique des transcriptions de cette série dans le RAPC 1887 p. ccclxi et suivantes (3 pages) ainsi que sur le site archives Canada France.org (une seule pièce entrée dans FMP)

C 11 D : Correspondance générale, Acadie

Voir ci-dessus (p. 11)

Sous-série C 12 : Correspondance générale Saint-Pierre et Miquelon

Cette série n'a pas été consultée directement, mais contient de nombreux documents sur les Acadiens réfugiés dans cette colonie. Lauvrière (#) et Poirier (#) en citent de larges extraits dans leurs ouvrages respectifs.

Sous-série C 13 : Correspondance générale : Louisiane

Mêmes remarques que pour la sous-série C 12. Lauvrière a exploité cette série et en reproduit de nombreux extraits de documents dans son ouvrage. L'inventaire de la série a été dépouillé

¹⁸ Regardé de nouveau le 5 avril 2004 sur le site « archives.ca » avec les mots clés « Acadiens » et les années correspondantes. Il n'y a pas énormément de choses, et je n'ai finalement rentré que quelques fiches qui n'étaient pas connues par ailleurs (j'ai regardé les intitulés des documents et les reproductions en ligne). Je pense avoir vu tout ce qui pouvait être intéressant.

de manière exhaustive grâce à l'index, mais je n'ai pas jugé utile de consulter des documents de cette série.

Série F

F² B : Commerce et Colonies

Consulté une pièce aux ANC (cf. p. 11)

F³ : Moreau de Saint Méry

Voir inventaire dans le *Rapport des Archives publiques du Canada*, 1899, pp. 36-191 ; 1905, pp.442-502

L'inventaire de ce fonds révèle peu de choses intéressantes pour mon sujet. Deux pièces seulement ont été intégrées à la base de données.

F 5 : mission. Canada, Eglise et missionnaires

F^{5A} : lettres de l'abbé de l'Isle-Dieu

La série est microfilmée en totalité (cotes 1 à 28) et disponible au CARAN sur microfilms. Un inventaire détaillé pour cette série existe (disponible au CARAN).

Seul le volume 1 se compose de lettres de l'abbé de l'Isle-Dieu mais aucune ne concerne les Acadiens.

Série G¹ – Concessions, réfugiés et documents divers

Cette série contient essentiellement des rôles divers concernant les Acadiens. Elle comprend également des pièces annexes qui peuvent être très intéressantes ; ces pièces ont été analysées une par une et une description peut se trouver sur le site des archives du Canada (chercher dans l'inventaire en rentrant « MG1 » and « G1 » comme critère de recherche, avec le terme « acadien\$ »).

G¹ 482 à 488 (Microfilms SOM 5 Mi 1249/1250).

Rôle général des habitants français du Canada, de l'île Royale et de l'île Saint-Jean réfugiés en France : 482 (1762) / 483 (1763) / 484 (1764) / 485 (1765) / 486 (1766) / 487 (1767) / 488 (1768) /

Des microfilms de ces fonds se trouvent aux Archives Nationales¹⁹.

Les rôles eux-mêmes ne sont guère intéressants pour cette étude (à moins de se livrer à un dépouillement statistique pour obtenir par exemple des pyramides des âges), puisqu'ils indiquent seulement le nom, l'âge et la provenance des personnes qui y sont registrées.

G1 488 : Registres de l'état civil, recensements et documents divers.

¹⁹ Voir les notes concernant ces listes dans FMP doc. @ 620.

Consultées aux ANC. Voir ci-dessus p. 12

Ce dossier contient les 42 volumes du Rôle général des habitants de l'Île Royale, de l'île Saint-Jean et du Canada (1762-1773), qui ont été envoyés aux archives du ministère par le port de Saint Servan le 3 septembre 1877.

Diverses exploitations de ces rôles seraient possibles (notamment pour faire des études sur la démographie des Acadiens en France). Cependant, comme cela débordait le cadre que je m'étais fixé pour mon travail, je n'ai dépouillé que les quelques pièces éparses reproduites entre les pièces d'état civil. Signalons notamment la « Condamnation de Grégoire Douaros [Douaron], Acadien, à payer une amende de trois livres pour avoir proféré plusieurs jurements, tapagé et scandalisé le public. »

G¹ 512 : Réfugiés (SOM 5 Mi 1265) : Louisbourg, Ile Royale, familles acadiennes ; Amérique septentrionale et autres colonies (Guyane, Pondichéry) ; Amérique septentrionale (1764-1778), île Royale (1758-1776), pensions aux Acadiens.

Idem que précédemment. Vers la fin du rouleau, de nombreux tableaux et rapports concernant les réfugiés de l'île Royale (Louisbourg) ; listes détaillées, par ville d'affectation.

Bordeaux

D'autres cotes d'archives sont mentionnées dans # 423 –

AD Gironde

Série C : Intendance de Guyenne. Chambre de commerce de Bordeaux

Quelques documents épars se retrouvent dans cette série.

C 425 : (1763)

Une lettre suggérant d'employer 4000 Canadiens [en fait des Acadiens] au défrichement de terres dans la généralité de Bordeaux

C 1520 : (1785-1786)

Bail à ferme consenti par M. Lemoyne, ancien commissaire général de la marine, au sieur Miral, de bâtiments et terrains situés dans la paroisse de Talence, pour y transférer la pépinière royale de Bordeaux.

C 2478. 1770-1785.

Une lettre de Necker concernant les secours aux Acadiens. Cette lettre est reproduite pratiquement dans son intégralité dans Massé [# 423].

C 2935 : 1762-64 : Projet pour l'installation de Canadiens dans les Landes

Lettre de l'intendant au secrétaire de l'intendance, concernant l'installation dans les Landes des Canadiens expatriés.

C 4328. 1765, 2 avril.

Une lettre fait allusion à l'augmentation de la population de Saint-Domingue par 3000 habitants acadiens émigrés du Canada.

Séries révolutionnaires :

Plusieurs dossiers de cette série ont été consultés. Notamment :

3 L 202 : Familles Acadiennes

Contient de nombreux documents sur les réfugiés des colonies, en particulier des comptes-rendus de rixes au Grand Séminaire entre différentes personnes.

A noter que les Réfugiés sont nommés "Réfugiés des colonies", mais non pas d'un adjectif formé sur Saint-Domingue (alors que les Acadiens / Canadiens sont bien nommés eux par l'adjectif formé sur le nom de leur provenance).

Parmi les réfugiés de Saint-Domingue, il se trouve plusieurs Canadiens qui y avaient émigré après 1760.

Bibliothèque municipale : Ms 1480 : Acadiens. Recueil de Pièces. Lettres, mémoires etc... de 1766 à 1774 (611 pages)

La bibliothèque de la ville de Bordeaux contient un manuscrit d'une importance capitale pour l'étude des Acadiens réfugiés en France.

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XL, supplément, t. I*, Paris, 1902 pp. 598-601 fournit une introduction intéressante au manuscrit, mais n'en indique pas la provenance, pas plus qu'Ernest Martin.

Ce recueil volumineux est constitué des minutes des lettres envoyées (plus de 194) et de copies de lettres reçues (environ 37) par le commissaire général de la marine Lemoyne. Le manuscrit commence par une page "historique" signée : I.L.B. [Isidor Le Brun], postérieure à 1833, ce qui indique que le volume a été relié ultérieurement à cette date (ou du moins relié à nouveau). Martin estimait que l'on pouvait ajouter foi au contenu du manuscrit. Je partage cet avis : comme Martin, j'ai pu consulter différentes copies – conformes – de lettres contenues dans ce dossier à d'autres endroits, et j'ai surtout pu retracer comment ces papiers avaient pu se retrouver à Bordeaux²⁰. Lemoyne a en effet, après s'être occupé des Acadiens, fini sa carrière dans cette ville²¹, et le dossier concernant les Acadiens a été saisi à son émigration au moment de la révolution²². C'est Raymond Céleste, bibliothécaire municipal à la fin du XIX^e siècle, qui fut « l'inventeur » du manuscrit qui gisait dans un placard²³. Il faut noter que ces papiers de Lemoyne ne sont pas exhaustifs ; certaines lettres envoyées (par exemple par Pérusse à Lemoyne) ne sont pas enregistrées dans le manuscrit.

²⁰ Ceci a déjà été expliqué dans le texte principal de cette thèse, partie historiographique p. XXX.

²¹ 1785-00-00f

²² Inventaire des livres de Lemoyne, émigré, 18 décembre 1793, BM Bordeaux, Ms 860, f° 225.

²³ Malgré des recherches assidues, je n'ai pas retrouvé de publications de la part de Raymond Céleste ou de ses successeurs (par exemple Jacques Boucherie), concernant ce manuscrit.

Plusieurs pièces annexes sont jointes à ce manuscrit principal. Ces pièces, selon le *Catalogue général des manuscrits (op. cit.)*, proviennent du fonds des "archives du commissariat de la marine à Bordeaux". Il s'agit de copie de pièces, toujours relatives aux Acadiens, faites par Raymond Céleste dans ces fonds. Selon un archiviste des archives départementales, il s'agit sans doute des archives qui ont brûlé lors de l'incendie du port vers 1919-1920.

La Rochelle : AD Charente-Maritime

Le fonds des archives départementales est très riche en documents de la période révolutionnaire ou postérieure. On retrouve par exemple un grand nombre de dossiers de secours à des Canadiens jusqu'en 1890, ainsi que divers dossiers concernant des Canadiens de la seconde moitié du 18^e siècle. On ne retrouve, en revanche, après diverses recherches menées personnellement dans les inventaires et grâce à l'aide de Madame Pauline Arsenault, canadienne et directrice du fonds ancien dans ces archives – que je remercie vivement – aucune pièce concernant spécifiquement les Acadiens, sauf quelques pièces éparées tirées des archives notariées ou d'état-civil²⁴.

Rochefort (Service historique de la marine)

Sous-série 1E : Lettres des intendants à la Cour

Les volumes 1 E 160 – 167 ont été dépouillés de manière exhaustive. Les volumes suivants (à partir de 1 E 168 jusqu'à 1 E 177 n'ont été dépouillés que par sondage en me servant notamment, mais pas seulement, des folios indiqués dans les sources du mémoires de David (#) soit :

1 E 168, f° 675

1 E 170, f° 747-748 ; 779 ; 795 ; 837 ; 847 ; 864 ; 895 ; 903-904

1 E 172 f° 203, 479-480

1 E 177 f° 787, 791, 835

Les volumes 1 E 415 à 1 E 419 ont été dépouillés à nouveau de manière exhaustive.

Série R :

L'inventaire (*Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens*, Moncton, Editions d'Acadie, 1975) signale :

Liasse 11 : Lettre du commissaire général des colonies au ministre dans laquelle il dit avoir reçu un placet de Berbudeau, ci-devant chirurgien breveté à l'île Royale, fait l'éloge de son dévouement et recommande qu'on l'accepte à l'emploi de second à l'hôpital de Ré (49v-50).

²⁴ Je remercie M. Jacques Nerrou, généalogiste et amateur d'histoire, de m'avoir signalé un certain nombre de ces pièces.

Liasse 12 : 1767 : Lettre du même au même dans laquelle il fait part de l'envoi du rôle des familles de l'Amérique Septentrionale auxquelles le Roi a accordé des pensions, établit le montant total de ces pensions et de celles auxquelles devraient avoir droit les familles omises et qu'il recommande, 6 juin (1v -2) ; Mention de l'envoi au ministre des placets de Jean Adelain ancien soldat à l'île Royal et de Pierre Girard, ancien habitant de l'île Saint-Jean désireux d'obtenir des terres et des secours, 11 juin (4 v). Correspondance du commissaire général relative à l'émigration en France des familles acadiennes établies aux îles SPM (16, 61-63) ; etc..

Les liasses 1 R 11 ; 1 R 12 ; 1 R 14 ; 1 R 13 ont été dépouillées.

Poitiers (AD de la Vienne)

Les ADV contiennent sans doute l'un des fonds de métropole le plus important sur les réfugiés Acadiens. Les documents consultés ici sont d'une nature un peu différente de la plupart des autres endroits, dans la mesure où il s'agit essentiellement de papiers privés du duc de Pérusse d'Escars (il s'agit cependant souvent de correspondance de type « administratif » puisque la plupart des lettres de Pérusse sont adressées soit à l'intendant Blossac, soit au Contrôleur général). Il est à noter que de nombreux actes d'Etat-civil, notariés ou autres ont été dépouillés par Damien Rouet dans son étude sur le groupe acadien resté dans le Poitou après 1775 (se reporter aux sources décrites dans sa thèse) ; se reporter aussi aux sources mentionnées dans l'ouvrage de Ernest Martin (p. 321 et suivantes). Je ne signale ici que les séries principales que j'ai consultées.

C 32 :

Référence signalée par Martin avec la note suivante :

« Colonie acadienne dans la Châtellenie de Monthoiron. C'est le premier dossier qui, vraisemblablement, ait été réuni sur la colonie acadienne de Poitou. La plupart des quelques pièces qu'il contient sont des copies de lettres ou de documents, d'ailleurs authentiques ». Plusieurs pièces décrites par Martin n'ont pas été retrouvées

Plusieurs pièces transcrites.

Série J : Documents rentrés par voie extraordinaire. Inventaire dactylographié.

J 64 : fonds Labbé provenant de la bibliothèque de Poitiers.

Lettres de M. de Blossac, de M. de Pérusse d'Escars, de M. Brumault de Beauregard... relatives aux Acadiens établis à Monthoiron (1775-76), adressées à M. Hérault, subdélégué à Châtellerault.

Plusieurs pièces transcrites.

2 J. = Série J dépôts (Dépôts de particuliers)

Dép. 22 : Dépôt de M. de Murard. Chartrier de la Roche de Bran.

Source : site web NF :

« Dépôt 22 : chartrier de la Roche-de-Bran, dépôt de M. de Murard. Ces 222 liasses, regroupant toute l'activité du marquis de Pérusse d'Escars, constituent la source principale de toute étude sur l'établissement des Acadiens en Poitou ».

2 J 94 :

Une pièce de ce volumineux dossier a été consultée.

2 J 97 :

Dépouillé de manière exhaustive ; une cinquantaine de fiches transcrites.

2 J 98 :

Dépouillement exhaustif. Deux pièces transcrites.

2 J 22 / 124 :

Ce dossier se compose de trois liasses distinctes. Les liasses 1 et 2 sont extrêmement volumineuses et dans un désordre total (les pièces ne sont pas classées du tout, ni chronologiquement ni thématiquement).

Liasse 1 :

Très grosse liasse (peut-être un millier de pièces). De très nombreuses pièces ont été transcrites.

Liasse 2 :

Liasse importante (un peu moins volumineuse que la liasse précédente, mais quand même assez conséquente).

Dépouillé de manière exhaustive, pièce par pièce et lu la plupart des pièces à l'exclusion des pièces datant de la période 1762-65 (établissement des Allemands) que je n'ai pas toujours lues en entier, et à l'exclusion aussi des papiers postérieurs à la période du départ de la majorité des Acadiens (à partir de janvier / mars 1776).

Liasse 3 :

« Rôle des familles vraiment acadiennes ». Vers la fin du registre la note suivante : « Arrêté le présent rôle à la quantité de 626 familles composées de 2370 personnes à Paris ce 15 septembre 1772. Signé Lemoyne Commissaire général de la marine. » Des additions à ce rôle postérieures à cette date. Puis un état des familles suivant les lieux de résidence, probablement après mise à jour : total des familles : 2542

Suivent des « Etats des familles acadiennes composant le [x] convoi parti de Châtellerault pour Nantes le [x] »

1^{er} convoi : 24 octobre 1775 – départ de 120 personnes

2^e convoi : 15 novembre 1775 – départ de 323 individus

3^e convoi : 7 décembre 1775 – départ de 470 personnes

Caen : AD Calvados

Note : les fonds C 1019 à C 1022 sont microfilmés et ont été dépouillés aux ANC (voir p. 8)

Cherbourg : Service historique de la marine

Les fonds de ce service ont été consultés sur microfilm aux archives du Canada, Ottawa (cf. ci-dessus p. 7) et un autre microfilm provenant également de Cherbourg a été consulté (bobine F 1069) au CEA.

Les fonds du service historique de la marine ont été dépouillés également par G. Eckendorff (se reporter à ses publications).

Les inventaires de Roy # 711, le site NF et d'autres inventaires indiquent plusieurs fonds intéressants les Acadiens tant au service historique de la marine qu'aux archives communales. Je n'ai cependant pas exploré les archives communales.

Saint-Lô : AD Manche

Je n'ai pas visité ce service d'archives mais le conservateur (M. Gilles Désiré dit Gosset) m'écrit (courrier du 17 mars 2005) : « je vous précise (...) que nous ne conservons pas de sources judiciaires concernant les Acadiens ».

Coutances : Archives diocésaines.

Je n'ai pas visité personnellement ces archives qui renferment des pièces très intéressantes de « dispense de consanguinité » - contenant les témoignages très intéressants d'Acadiens. Ces documents m'ont été aimablement communiqués par Madame Michèle Godret que je tiens à remercier une nouvelle fois. Ces pièces sont également disponibles sur microfilm aux AD Manche, Saint-Lô, 6 Mi 252 à 257.

Tonnerre : Bibliothèque et archives municipales

Cette bibliothèque contient les papiers laissés par le chevalier d'Eon, qui s'est en partie occupé du rapatriement des Acadiens d'Angleterre. Plus spécifiquement, plusieurs lettres consultées dans cette bibliothèque se rapportent au projet du duc de Nivernais d'établir des Acadiens dans l'île de Bouin qui lui appartenait. Le chevalier d'Eon écrit et reçoit plusieurs lettres avec divers correspondants à Bouin à ce sujet. Des copies de certaines de ces lettres se trouvent également aux archives municipales de Nantes (série II).

Nantes

Archives municipales de Nantes

Registres de délibération du CM

Les volumes BB 103 (1774-75) à BB 110 (1785-1787), correspondant à la période de séjour de grande majorité du groupe acadien, ont été dépouillés de manière exhaustive. Une pièce inédite concernant l'un des réfugiés, Basile Henry, a été retrouvée (entrée dans FMP).

Série II

II 136 : Concerne le projet d'établissement d'Acadiens à l'île de Bouin ; quelques pièces transcrites.

D'autres pièces provenant de la série I 2 ont été consultées, mais elles concernent toutes l'époque révolutionnaire.

Archives départementales de Loire-Atlantique (Nantes)

Les inventaires des séries C, E, etc. ne possèdent pas d'index. Seul l'inventaire de la série L en possède un. Plusieurs fonds sont mentionnés dans Michel Poirier (#). J'ai consulté les cartons L 837, 838, 1096 (période révolutionnaire).

Saint-Malo :

Archives municipales de Saint-Malo

Série BB

BB 35 à 39 : registres de délibérations de la communauté de Ville de Saint-Malo (Microfilm 2 Mi 153 : couvre 12 juin 1756 – 3 août 1773)

J'ai regardé toutes les délibérations jusqu'au mardi 6 mai 1766 (exclu), sans rien trouver concernant les Acadiens. Alain Roman, professeur d'histoire retraité et auteur de plusieurs ouvrages historiques sur Saint-Malo et d'articles sur les Acadiens, a eu la gentillesse de dépouiller à ma suggestion les registres de délibérations de Novembre 1758 à juin 1774. Une seule pièce fait une allusion aux Acadiens. Il s'agit d'une pièce datée du 20 avril 1759 et concernant l'admission à la citoyenneté malouine de Jacques Daigle, chirurgien acadien.

BB 45 à 53 : copie des lettres adressées à la communauté de Ville

J'ai personnellement consulté les volumes BB 45 et BB 49 et M. Alain Roman a dépouillé à ma suggestion les registres de correspondance de novembre 1758 au 1^{er} janvier 1774. M. Roman a retrouvé notamment deux pièces relatives aux Acadiens (1759-07-27a et 1769-10-25).

D'autres séries relatives à la période révolutionnaire ont été compulsées rapidement, dans la série I.

Archives communales de la ville de Saint-Servan

Toutes les archives communales de Saint-Servan sont conservées à Saint-Malo depuis la fusion des communes. J'ai personnellement vu quelques liasses issues de la période révolutionnaire (32 W 288). On retrouve dans les inventaires correspondant des mentions diverses d'Acadiens, tant dans les rôles de capitation, que dans l'état-civil.

M. Alain Roman m'a également communiqué ultérieurement plusieurs notes suite à ses recherches dans les registres du « général » de la paroisse de Saint-Servan.

Rennes : AD Île et Vilaine

Ce dépôt est probablement le centre d'archives français renfermant le plus de documents relatifs aux Acadiens en France : on retrouve les réfugiés dans la série B (documents judiciaires sur la fraude de tabac dans la région de Saint-Malo) ; dans la série C (établissement de Belle-île en Mer, séjour des Acadiens à Nantes), et dans la série 5 J (notes manuscrites de Bourde de la Rogerie, ancien archiviste à Rennes dans la première moitié du XXe siècle). La plupart de ces pièces ont été photographiées.

Série B Justice :

Série 1 Bn (audiences, procédures et registres du greffe criminel)

L'instrument de recherche pour cette série (inventaire pièce à pièce sur fiche manuscrite, comprenant le nom des personnes impliquées et le motif de la peine) a été dépouillé exhaustivement pour la période 1758 – 1785 (1 Bn 2140 env. à 1 Bn 3571 = 1^{er} janvier 1786). Dans l'inventaire, il y a parfois des noms qui pourraient être acadiens, mais il n'est jamais précisé qu'il s'agit d'Acadiens. Je n'ai pas eu le temps de vérifier systématiquement que ce n'était pas le cas..

Série 1 Bm (procédures civiles) :

Regardé en détail l'inventaire assez détaillé de tout ce fonds ; aucun nom d'Acadien ou spécifié « Acadien » n'apparaît.

4 B 14 : juridiction de Saint-Malo

1121 : procédures : 1761-1765

En 1761, une procédure concerne un nommé Lelièvre, ex-habitant de Louisbourg.

1122 : procédures : 1766-1769

Les procédures, peu nombreuses, ont été compulsées de façon exhaustive. Aucun Acadien n'a été retrouvé.

1123 : procédures : 1770-1771

Des sondages ont été effectués dans tous les dossiers de ce carton, en vain.

4 B 26 : Juridiction seigneuriale concernant Saint-Servan

1- 3

Contient différents scellés, inventaires, et tutelles à Saint-Servan ; les documents des années 1758 et suivantes ont été consultés. Une mise en tutelle d'un Acadien a été retrouvée. Un autre dossier mentionne un habitant de Louisbourg. Je n'ai pas retrouvé en 1773 de tutelle impliquant des Acadiens (j'espérais retrouver le document 1773-04-27a).

Série 7 B : Tribunal des Traités de Saint-Malo

7 B 5 :

Registres d'audiences (10 cahiers, 1744-1769) : vu et dépouillé de façon exhaustive les cahiers correspondant aux années de séjour des Acadiens ; il est toujours possible que j'aie oublié des noms ou que je n'aie pas reconnu des noms « acadiens » pour lesquels l'origine acadienne n'était pas spécifiée). De nombreux Acadiens se retrouvent dans ces registres entre 1766 et 1768.

7 B 25 : Procès-verbaux de descente, de visite, rapport sur les fraudes, requêtes du fermier, dépôts des tabacs et marchandises confisqués, 1766-1769.

Dépouillé de manière exhaustive ; de nombreuses pièces de procès-verbaux très intéressantes. Les procès-verbaux mentionnent assez souvent des « Cadiens » ou « Acadiens ». A noter que j'ai dépouillé de manière exhaustive ce fonds, mais que les pièces concernant les Acadiens sont curieusement pratiquement toutes datées de 1768 – 69.

7 B 44 : procédures de la ferme de Saint-Malo (1764-1768 ; 4 instances)

Un dossier complet très intéressant concernant Jean Thibaudeau. Ce dossier a été dépouillé entièrement et plusieurs pièces ont été transcrites.

Quelques pièces concernent une procédure contre un certain Zerby, accompagné de « Cadiens ».

7 B 45 : procédures (2 instances ; 1769).

Ce volume a été dépouillé de manière exhaustive.

Série C

Pour cette série, se reporter aux inventaires correspondants, indispensables²⁵. J'ai recopié ci-dessous les descriptions de tous les fonds intéressant les Acadiens, cités entre guillemets lorsqu'ils proviennent de ces inventaires. Tous ces fonds ont été dépouillés de manière plus ou moins exhaustive, au moins à titre de sondages, sauf indications contraires. Je n'indique pas systématiquement les pièces transcrites.

²⁵ Notamment : E. Quesnet et P. Parfouru, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Ille et Vilaine, archives civiles, série C. Tome Deuxième. Articles 2,452 à 3,796*, Rennes, 1892 ; P. Parfouru, A. Lesort, et H. Bourde de la Rogerie, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Ille et Vilaine, archives civiles, série C. Tome III. Articles 3,797 à 5444*, Rennes, Oberthur, 1934.

C 1-3819

C 892 :

« Correspondance entre l'intendant et les secrétaires d'État de la guerre – lettre du duc de Choiseul [pas totalement sûr] sur l'obligation faite par l'intendant aux Acadiens, établis à Saint-Servan, de servir dans la garde bourgeoise, mesure approuvée par le Roi ».

C 2453 : 1776-1789 : Acadiens :

Dépouillé de manière exhaustive. Rentré de nombreux documents dans FMP. A noter que plusieurs documents de ce fonds ont été retranscrits et reproduits dans Bugeon / Le Fauteux [# 1150]. Un résumé du contenu de ce carton est paru dans # 1406 [Descottes, Acadie et Acadiens], ce que je reproduis ci-dessous :

« Liste des vieillards, infirmes, malades de la subdélégation de Saint-Malo. Incapables de gagner leur vie et qui touchaient l'aide sociale avant la lettre.

- nombreux papiers sur les comptes des indemnités à payer aux Acadiens dans le département de Saint-Malo avec comme signatures du subdélégué de l'Intendance au département de Saint-Malo : en 1785 à 1787 : Delamennaie [de la Mennais], Robert ou Robert Menais ; en 1788, le subdélégué de l'intendance était Bourdet ;

- lettres au Consulat d'Espagne à Nantes pour l'expédition des Acadiens qui doivent être transportés à la Louisiane ;

- lettres des 2 avril 1785 et 6 avril 1785 du baron de Breteuil sur le même sujet

- Lettre de Necker du 6 avril 1785 au baron de Breteuil s'étonnant que les Acadiens de Nantes n'aient pas touché leurs soldes

- Lettre de M. Blondel du 16 juillet 1784, à propos de M. Mius d'Entremont, descendant du gouverneur général de l'Acadie, affirmant que celui-ci qui passe de Cherbourg à Saint-Malo, a une solde de 18 s. par jour.

- Pétition au ministre des Finances du 6 mars 1788 [sic, probablement une erreur] pour demander de continuer la solde à ceux qui partent en Louisiane, du 1er janvier 1784 au 1er janvier 1785

- Lettres de Blondel permettant aux Françaises ayant épousé des Acadiens à partir à la Louisiane, mais refusant le passeport aux Acadiennes mariées à des Français.

- Lettre de Calonne à Blondel du 1er juin 1785, accordant à Mius d'Entremont partant pour la Louisiane, 150 deniers, tant en considération de la solde que sa femme n'a pas touchée, qu'à cause de la distinction de sa famille.

- Encore deux documents à propos des soldes non payées aux Acadiens.

- Lettre de Calonne du 30 avril 1785 pour demander de payer avant le 20 mai les soldes des Acadiens qui partent à la Louisiane.

- Lettre de Calonne du 30 avril 1785 demandant le relevé des Acadiens embarqués pour la Louisiane.

- Lettre de Lambert du 11 juin 1788 disant que quelques acadiennes demandent la solde de 6 sols par jour, et que cette solde est réduite depuis dix ans à 3 sols, sauf pour les nécessiteuses ».

C 2691 : établissement à Belle-Île

« Greffe des États de Bretagne. Procès-verbaux des délibérations des États tenus à Nantes, du 1^{er} octobre 1764 au 1^{er} avril 1765 ; voir en particulier 5 mars 1765 : conditions des afféagements consentis par la Province, tant aux Belle-Islois qu'aux Acadiens ; les familles acadiennes seront installées à l'extrémité des trois paroisses du Palais, de Bangor et de Locmaria ».

C 2728 : établissement à Belle-Île

Greffe des États de Bretagne. 1766-1767. Registre

« Extrait de l'inventaire de la série correspondante : « [...] Mémoire tendant à obtenir que les habitants de Belle-Île-en-Mer, au nombre desquels se trouvent 78 familles acadiennes, continuent, pendant 8 années, à être exempts d'impositions réelles et personnelles, fol. 9. ; au sujet de la suppression du droit d'aubaine qui est demandée par les États, folio 10 ; Mémoire tendant à obtenir la suppression du droit d'aubaine, afin d'encourager les étrangers à s'établir en Bretagne, où les deux tiers des terres sont en landes stériles et inutiles, faute de bras et de ressources pour les défricher, fol. 62 ».

C 3819 : Délibérations de la commission intermédiaire des États de Bretagne

« Commission intermédiaire des États de Bretagne : « Délibération de la Commission intermédiaire nommée par les États le 14 novembre 1762, du 16 novembre 1762 au 31 décembre 1763 » (tome I) – « lettre du chevalier de Warren, commandant à Belle-Isle (p. 507) ; [Warren vient d'être nommé par le Roi à Belle-Île en Mer ; il se présente aux États et déclare qu'il veillera au bien être des habitants (5 mai 1763) ; il va prendre la relève du militaire anglais qui occupe actuellement Belle-Île en Mer et amène avec lui un régiment du Vivarais] ; familles acadiennes débarquées à Morlaix et à Saint-Malo (p. 771). »

C 5058-C 5059

C 5058 : correspondance à propos de l'établissement de Belle-Île en Mer

« Commission des Domaines ; 1762-1766 : « Délibération de la commission intermédiaire établie pour la régie et administration des droits de contrôle, domaines, francs-fiefs et autres droits y joints acquis par les Etats ».

« du 9 septembre 1763, discussion des conclusions de ce rapport [rapport de M. de Kermardec sur les conférences qu'il a eues à Belle-Île avec le duc d'Aiguillon ; cf. 7 septembre pour lire le rapport], ouverture d'un crédit de 24.000 livres pour réfection des maisons et achat de bestiaux et d'outillage, ajournement des afféagements, désapprouvés par le duc d'Aiguillon, refus de contracter un emprunt proposé par le même, nouvelle réclamation au Roi pour le paiement des indemnités, dont le montant (107 000 l.) sera converti en contrats sur les Etats pour la clôture de l'emprunt de 40 millions, ce qui permettra d'employer pareille somme de 107.000 livres à la reconstitution du domaine et à l'établissement des 77 familles acadiennes réfugiés à Morlaix, établissement proposé par le duc d'Aiguillon au nom du gouvernement (p. 214).

Du 12 septembre 1763 : lettres au duc d'Aiguillon, aux commissaires de Vannes et au directeur de Morlaix sur ces divers objets ; mémoire sur les avantages accordés et les charges imposées aux Acadiens pour leur établissement à Belle-Île (p. 216).

Du 21 septembre 1763 : correspondance sur ces mêmes objets avec les ducs de Choiseul, de Praslin et d'Aiguillon, le C.G. et les députés en Cour (p. 227) ;

Du 17 octobre 1763 : lettre aux députés en Cour, les priant d'agir au plus vite en faveur de Belle-Île et les informant que les Acadiens, auxquels le comte du Laz offre un établissement sur des terres en landes, n'ont pas encore donné aux Etats de réponse décisive (p. 245)

Du 4 novembre 1763 : lettres au duc d'Aiguillon et aux députés en Cour touchant l'établissement des familles acadiennes, dont 50 préfèrent l'établissement sur les landes du comte du Laz et dont 20 seulement acceptent de passer à Belle-Île, la comparaison et la discussion des conditions faites par les Etats et par M. du Laz, l'ajournement des démarches à faire auprès des Acadiens réfugiés à Saint-Malo ; (p. 258)

Du 7 novembre 1763 [il s'agit en fait de copie dans les registres des deux lettres des 30 et 31 octobre 1763] : observation des Acadiens de Morlaix sur les propositions à eux faites par la Commission : les prix accordés pour l'achat de chevaux et de bœufs ne procureront que des animaux d'une espèce insuffisante pour le travail qu'ils devront accomplir ; les Acadiens ne sachant construire que des maisons en bois, il conviendrait de leur accorder un maître maçon pour les aider à édifier des maisons de pierre ; Belle-Île est trop exposée aux attaques de l'ennemi ; la solde de 6 s. par jour que leur accorde le Roi devrait leur être continuée pendant six ans au moins ; ils demandent des garanties pour la transmission à leurs enfants des terres et maisons qui leur seraient accordées (p. 265)

Du 11 novembre 1763 : correspondance avec les ducs de Choiseul et d'Aiguillon, etc... touchant l'emprunt de 40 millions [...] l'avance demandée au gouvernement du montant de l'indemnité due par l'Angleterre, la nécessité d'avoir ces sommes pour assurer l'établissement des Acadiens, dont le passage à Belle-Île en Mer doit avoir lieu du 12 au 15 novembre et que, faute de logements disponibles, il faudrait caserner durant plusieurs mois (p. 270)

Du 14 novembre 1763 : lettre au duc d'Aiguillon sur le même sujet

18 novembre 1763 : lettre au duc d'Aiguillon l'informant de l'état de la literie disposée à Belle-Île en Mer pour les Acadiens ; lettre du duc de Choiseul à la Commission Intermédiaire (25 octobre) lui demandant s'il ne serait pas possible d'établir en Bretagne, à titre provisoire ou définitif, quelques unes des familles allemandes qui viennent en France avec le désir d'émigrer à la Guyane, colonie encore incapable d'en recevoir un si grand nombre ; réponse de la Commission Des domaines à la commission Intermédiaire s'excusant de n'avoir pas de ressources disponibles pour cet objet (p. 288)

Du 28 novembre 1763 : lettre au duc d'Aiguillon, lui demandant de nouvelles instructions pour le transport à Belle-Île en Mer des Ac. demeurés à Morlaix sur l'ordre de M. Hocquart ; (p. 301)

21 décembre 1763 : lettres au duc d'Aiguillon sur le rétablissement de sa santé et sur la mission confiée par le duc de Choiseul à l'abbé Le Loutre, ancien directeur des missions étrangères au Canada, auprès des Acadiens de Morlaix (p. 315)

26 décembre 1763 : réponse du duc d'Aiguillon (p. 317)

9 janvier 1764 : correspondance avec les ducs de Choiseul et d'Aiguillon, le C.G. et les députés en Cour touchant les indemnités de Belle-Île ; une somme de 52.545 l. est ordonnancée sur la caisse du trésorier de l'extraordinaire des guerres pour l'indemnité des fournitures faites aux troupes françaises pendant le siège, des matériaux de construction et du moulin détruits sur l'ordre des officiers français, et cette somme appartient aux colons sur lesquels a été exercée la réquisition, mais la commission, renvoyée à se pourvoir devant le C.G. pour obtenir le paiement des 56.000 l. réclamées pour la non-jouissance de deux années du revenu de l'île et des 28.045 l. réclamées pour les arrérages des rentes des colons en 1759 et 1760, déclare que ces sommes lui sont absolument nécessaires pour la réfection des habitations de l'île et pour l'établissement des Acadiens, d'autant plus que cet établissement est entrepris "pour le bien du service du Roi plus particulièrement encore que [dans] l'intérêt de la province" ; correspondance avec les mêmes et avec l'abbé Le Loutre touchant l'établissement des Acadiens, que ce missionnaire, au dire du duc d'Aiguillon, est seul capable de déterminer

à se fixer à Belle-Île-en-Mer ; recommandations du duc d'Aiguillon et de l'abbé Le Loutre en faveur du frère de ce dernier, contrôleur au bureau de Châteaulin, et dont la gestion est l'objet de critiques (p. 339)

17 février 1764, mémoire présenté par l'abbé Le Loutre, au nom des Acadiens, et demandant diverses modifications aux conditions proposées pour leur établissement à Belle-Île en Mer, notamment l'exemption de la banalité des fours et moulins et de toutes autres charges féodales, celle de tous impôts, même des vingtièmes, pendant vingt ans, la plantation de sapins de Prusse pour abriter leurs terres des vents du large, la distribution d'un minimum de bétail et d'outillage dont ils donnent l'énumération, la séparation de la maison d'habitation et de l'étable, la liberté de quitter l'île à leur gré, etc. ; réponse de la commission, subordonnant l'établissement des Acadiens au paiement de l'indemnité de 56 000 livres réclamée au Roi, fixant le taux des féages et des redevances et corvées seigneuriales qui leur sont imposées, etc... (p. 383)

22 février 1764 : correspondance avec les députés en Cour touchant la clôture de l'emprunt, le paiement des indemnités de Belle-Île et la démarche que va faire l'abbé Le Loutre auprès du duc de Choiseul en faveur de l'établissement des Acadiens (p. 393)

16 mai 1764 : on décide de faire de nouvelles démarches auprès du duc de Choiseul et du C.G. pour obtenir le paiement en argent des indemnités de Belle-Île ; on décide encore d'avancer les sommes nécessaires pour la fourniture d'outillage et de bestiaux aux colons, sauf à escompter en cas de besoin le papier donné en paiement par le gouvernement, et de subordonner l'établissement des Acadiens au paiement des 56.000 livres réclamées pour deux années de non-jouissance du domaine de l'île (p. 456)

7 mars 1765 : lettres du duc de Choiseul à l'abbé Le Loutre (Versailles, 11 février) et de la commission à l'inspecteur Isambert touchant l'établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer (p. 555)

12 avril 1765 : ordre d'exécuter strictement les décisions des Etats touchant le partage des terres de Belle-Île-en-Mer entre les Acadiens et les anciens colons, dont quelques-uns refusent d'abandonner leurs terres ; le bruit courant que M. de Warren est sur le point d'établir de nouveaux chemins dans l'île, on lui demandera "le plan qui a dû en être levé, en vertu de quels ordres il les fait faire, en quel temps il se propose de faire commencer les travaux et quelles personnes il y emploiera". (p. 563)

5 août 1765 : on arrête de "faire passer à Belle-Île un nombre nécessaire d'arpenteurs pour mesurer les terres et faire en même temps placer des bornes, pour distinguer la portion de chaque colon afféagiste, dont il sera rapporté état et procès-verbal, dans lequel il sera fait mention de la qualité des terres et de la situation actuelle des édifices de chaque village, comme aussi de donner ordre aux correspondants de faire l'achat de 100 couples de bœufs, de 30 vaches, de 50 chevaux, de 75 charrues et de 180 charrettes, pour être le tout adressé au Sr Izambert inspecteur, qui sera chargé d'en faire la distribution aux colons et, par préférence, à ceux qui ont le plus perdu pendant le siège". (p. 605)

23 avril 1766 : sur le rapport de l'abbé de Caqueray "touchant la résistance des gourdiecs de Belle-Île à abandonner leurs logements pour l'établissement des Acadiens et nouveaux colons et même de la résistance des anciens colons à recevoir les Acadiens", on décide "d'écrire aux quatre recteurs de l'île de mander les gourdiecs et anciens colons qui s'opposent aux opérations utiles au rétablissement de la culture des terres et de les prévenir qu'on sévira suivant la rigueur des ordonnances contre tous ceux qui témoigneraient de la résistance" (p. 705)

9 juillet 1766 : MM. l'abbé de Brillhac, Le Provost de la Voltais et Hervagaut sont chargés de passer à Belle-Île pour assurer l'exécution des délibérations des Etats relatives au rétablissement de la culture, apaiser les différends entre les anciens et les nouveaux colons et hâter les afféagements (p. 731) ».

C 5059 : Registre des Etats de Bretagne

« 22 avril 1767 : lettre au duc de Choiseul Praslin l'informant des conditions dans lesquelles ont été établies à Belle-Île les familles acadiennes (p. 43)

27 juin 1771 : Requête au Roi tendant à obtenir le retrait de ces arrêts [arrêts du 9 et 16 juin ordonnant la réunion des domaines et droits domaniaux de Bretagne aliénés à la province à compter du 1er juillet prochain, et mettant ces domaines et droits en la possession de Julien Alaterre, adjudicataire général des fermes du Roi] ou du moins l'ajournement de leur mise à exécution jusqu'après les prochains Etats et exposant les inconvénients de cette éviction et les bienfaits de l'administration des Etats, mise en valeur de 20.000 arpents de terres incultes, reconstruction de bâtiments ruinés, établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer, extinction de nombreuses instances provoquées par la cupidité des traitants, perception exacte des droits sans aucune vexation pour les assujettis ; protestation, etc... (p. 510)

3 février 1772 : correspondance avec les députés en Cour touchant les informations prises auprès d'eux par le C.G. sur la procédure suivie contre les afféagistes de Belle-Île pour défaut de paiement, informations auxquelles on refusera de répondre, parce que la province ne se considère pas comme définitivement évincée et parce que c'est à ses frais que les colons de Belle-Île ont été pourvus de matériel de culture ; (p. 653)

6 mars 1772 : lettres aux députés en Cour et à M. de Kermarquer, receveur du domaine de Belle-Île en Mer, touchant une information reçue à la Commission et d'après laquelle une requête serait incessamment introduite au Conseil pour obtenir, dans le but d'accroître le produit des droits de mutation, un arrêt autorisant les afféagistes des terres de l'île à vendre ces terres, contrairement aux dispositions de l'arrêt du conseil du 12 décembre 1769 et de la délibération des Etats du 21 mai 1767, qui voulurent par là conserver dans l'île des propriétaires cultivateurs des terres et non pas de simples fermiers (p. 667) ».

C 5127-29

C 5127 :

« Commissions des domaines. Liasse, 96 pièces. 1761-1770. Dommages subis pendant le siège de Belle-Isle par les Etats et ses habitants - Correspondance entre la Commission et le duc d'Aiguillon relative à une demande d'indemnité adressée au général Hodgson, commandant des troupes britanniques dans l'île. 1761-1763 - Etat présenté par les habitants évaluant à 304.700 l. les pertes qu'ils ont subies. Avril 1763 -- Correspondance de la commission avec les ducs d'Aiguillon, de Choiseul et de Praslin, l'intendant, les députés en cour au sujet de cette réclamation non admise par l'Angleterre et de la demande d'indemnité adressée au gouvernement français pour non jouissance de l'île pendant deux ans (55.520 l.), arrérages des rentes de 1759 et 1760 (28.015 l.), fournitures pendant le siège et dégâts subis (53.437 l.). Ordre de l'intendant de payer 53.437 l. au 24 décembre 1763. Avis que la somme de 52.545 l. sera prochainement payée. 1er décembre 1764 (Les sommes versées par le Roi devaient être pour la plus grande partie employées à la reconstruction des maisons des colons et à l'établissement dans l'île de nouveaux habitants et de familles *acadiennes*). Nouvelles réclamations en 1765 et 1766 pour obtenir le remboursement de 28.065 l. payés en 1761 aux anciens fermiers de l'île. Demande d'indemnités par A. Detaille, capitaine général de la Garde Côte. 1770 ».

Cette liasse n'a pas été dépouillée entièrement. Seuls quelques sondages y ont été effectués.

C 5128 :

« Liasse 70 pièces. 1763-1772 : "Rétablissement de Belle-Isle", affaires générales - Entrée de la garnison française au Palais, le 12 mai 1763 ; conflit entre le receveur et le baron de Warren, commandant, et de Briais, commissaire des guerres - Mémoire d'Isambert, inspecteur du domaine, sur la situation des colons - Observations faites au duc d'Aiguillon par M. de Kermadec, membre de la commission, sur le projet de rétablissement : résumé des décisions des Etats ; difficultés financières ; avantage d'employer au rétablissement les sommes qui seraient payées par les Anglais pour deux années de revenu montant à 56.000 l. et l'indemnité demandée au Roi pour le résiliement [sic] du bail et autres causes montant à 90.000 l. ; modes d'afféagement ; Acadiens ; secours à donner aux afféagistes sur la somme de 51.000 l. dû par le Roi [...] Correspondance relative à une lettre du duc de Choiseul du 25 octobre 1763 demandant aux Etats de donner asile à des familles allemandes qui sont venues en France dans le dessein de passer en Guyane - *conditions arrêtées pour les afféagements : 20 journaux de terre labourable à chaque colon, plus des prairies, landes et pâturages ; les anciens colons chefs de famille auront la préférence sur les acadiens et tous autres ; les journaliers, gourdiecs et autres ne recevront des concessions qu'après les acadiens ; les afféagistes qui feront naître des difficultés au sujet de la division des terres seront expulsés, etc.* 1764 ; Mémoire de M. de Kermadec sur la subvention de 56.000 livres à verser par le Roi pour le rétablissement de l'île, l'établissement des Acadiens, etc., 1764-1765

Conditions des afféagements. Observations (rédigées par l'abbé de Brillhac ?) sur lesquelles la commission est priée de délibérer. Dans deux colonnes en regard de ces observations, on trouve inscrits l'avis de M. de Kerguézec, membre de la commission, et les décisions, généralement approbatives, de la commission, signées de l'abbé de Romilly [Le Loutre demande notamment à ce que deux villages soient concédés en entier aux Acadiens à côté de l'église qu'il se propose de prendre, ce qui est refusé ; le document (un tableau en trois colonnes) se lit de droite à gauche (les questions sont à droite, l'avis de Kerguezec au milieu et les décisions à gauche) ; à noter que les Acadiens sont désignés comme « étrangers »] ; conditions générales de l'afféagement et demandes particulières de l'abbé Le Loutre, Detaille, Warren. 27 avril [ce document porte la mention : « copié sur le registre de Belle-Isle ». Ce registre a disparu].

Mémoire anonyme et sans date sur les afféagements – Gourdiecs : Ordonnances des commissaires des Etats portant que les individus appelés Gourdiecs qui sont presque uniquement occupés à la pêche évacueront les maisons qu'ils occupent par tolérance, et sur lesquelles ils n'ont aucun droit de propriété. 23-24 avril 1766. Mémoire d'Isambert sur la propriété des édifices, réclamée sans droit par les colons et sur la situation des gourdiecs. En marge est transcrite une délibération des recteurs et de l'abbé Le Loutre. 30 avril »

C 5129. Liasse, 4 cahiers et 11 pièces papier :

« Rétablissement de Belle-Île en Mer ; généralités – État général de la consistance du domaine dressé par le receveur de Kermarquer ; projet par le même [Isambert] pour le placement des colons et des acadiens (1764 ou 1765). »

Ce dernier mémoire n'a pas été retrouvé.

C 5133-5140

C 5133 : correspondance avec M. de Kermarquer, receveur des domaines à Belle-Île en Mer – 1763-65 – 30 pièces, papier

« L'abbé Le Loutre vient de passer dix jours dans l'île d'où il est reparti, malade, pour Nantes ; les colons sont absolument opposés à son projet de grouper la population acadienne. 1er mars 1765 ».

Une seule pièce semble concerner les Acadiens.

C 5134 (Liasse) 29 pièces. 1766-1767.

« Correspondance d'Augustin Le Bescond de Kermarquer, fils. Kermarquer informe la commission de la mort de son père et demande qu'on lui confie la régie du domaine ainsi que le bureau du contrôle des actes. 18 avril, 6 et 24 mai 1766.

Renseignements sur la gestion d'Isambert (cf. C 5143) ; il a donné à des colons de vieux chevaux à la place des jeunes qu'envoyaient les Etats ; les ouvriers du moulin du Palais ont travaillé à sa maison et y ont employé les matériaux du moulin, etc. il a distribué aux acadiens les instruments aratoires envoyés pour les colons. L'auteur n'est pas au courant de ses relations avec l'abbé Le Loutre et n'a appris que par la renommée qu'il en avait reçu des présents. [...]

12 janvier 1767 : Lettre de Kermarquer : usurpation des colons qui ne se contentent pas des terres qui leur ont été afféagées, mais coupent des "landes" sur les cantons réservés ; [copié] ; refus d'Yves Le Quellec, gourdiec, de vider sa maison concédée à G. Guégan (pas un nom acadien de la liste des 78 familles - vérifié dans Fonteneau) [...]

Empiètements d'Armand Granger, acadien, qui a enclos un chemin public [31 janvier 1767 – il y a une erreur dans l'inventaire]

Autres pièces concernant des terres laissées par des Acadiens à d'autres acadiens

L'abbé Le Loutre est parti le 13 mars après avoir mis ordre aux généalogies acadiennes ; il a désigné le Sr Gasteau, chargé du détail des classes, pour prendre soin de toutes les questions concernant les acadiens (en marge la commission répond le 20 mars que les comptes avec Le Loutre sont terminés ; les 78 familles ont reconnu par acte authentique qu'elles ont reçu tout ce qui était nécessaire pour leur établissement dans l'île. [...]

Départ pour Saint-Malo d'Alain Le Blanc, acadien, afféagiste à Kerlédan en Sauzon. »

C 5135 (Liasse). 1768, 50 pièces, papier.

« Correspondance de Le Bescond de Kermarquer, régisseur. [...]

Envoi de l'état des chefs des 78 familles acadiennes admises en 1766 ; Michel Boudrot et Jean Arseneau qui ont reçu plus récemment des concessions n'y sont pas inscrits. [L'état lui-même n'a pas été retrouvé]

Interruption par ordre de l'avocat général des poursuites commencées contre Laurent Babin, afféagiste de Parlavant en Bangor : les plaignants prétendaient qu'ils avaient été arrêtés par Babin, armé d'une épée nue, et par un fusilier, qui les avaient conduits dans la prison de la citadelle. 30 avril.

Paiement en retard depuis plusieurs mois, de la solde des Acadiens : le commissaire aux classes, Pressigny, n'a pas d'argent pour la solder, mais il compte l'acquitter avec le produit de la roque qu'il débite aux pêcheurs de Groix. 13 et 23 août. –

Etat de la récolte qui est assez bonne, sauf pour les Acadiens J. B. Terriot, du Cosquet [nom du village], et Laurent Granger de Lanno. - Paiement intégral de la redevance, sauf quelques perrées d'avoine, par les acadiens. 24 septembre et 15 octobre.

Paiement aux acadiens de la somme de 2.598 l. 17 s. 6 d. restant des 56,000 l. qui leur ont été accordés. 22 octobre ».

C 5136. Liasse, 74 pièces, papier. 1769.

« Correspondance de Le Bescond de Kermarquer, régisseur.

Incendie de la ferme de Laurent Granger, acadien, de Lanno en Sauzon. Désir d'abandonner leurs afféagements manifesté par plusieurs colons : ils négligent d'ensemencer leurs terres, 7 et 28 mars. –

Exponse de Pierre Deline et Rosalie Bonnière (Acadiens n° 60), de Kervarigeon en Bangor. 5 septembre –

Départ probable d'acadiens : J.-B. Terriot, Pierre Le Blanc, Laurent Granger, Jean-Charles Daigre, Félix Boudrot, 12 septembre. –

Exponse par Félix Boudrot et Anne Terriot, acadiens, de Kerzo en Sauzon, de 35 journaux 68 cordes de terre, une maison à deux chambres en bon état, deux mauvaises écuries, une charrette, une charrue usée, divers matériaux de construction, deux bœufs, un cheval et une vache pleine ; ces afféagistes abandonnent le tout, n'ayant pas d'espérance de vivre sur des terres qui pendant deux ans ne leur ont pas rapporté leurs semences et ils vont s'établir à Pont-Croix. Autres exponses probables d'acadiens. Anne Babin, femme d'Alain Le Blanc, de Kerlan et Marie-Josèphe Dupuis, veuve Terriot, de Parlavant, acadiennes, ont affermé leur terre à des colons. J. Tierney, de Kervarigeon, acadien, est parti pour s'embarquer à Nantes sur un bateau marchand ; il a laissé sa terre à sa femme. 23 septembre. Réponse de la commission autorisant Kermarquer à fermer les yeux sur les affermements consentis par les acadiens, mais il devra veiller à ce que les terres soient exactement cultivées

Départ pour Auray de l'acadien J.-C. Daigre, de Kerzo, qui a affermé ses terres. Charles Hébert, aussi acadien, qui a affermé sa terre, va passer quelque temps à Port-Louis, "à la sollicitation de Marie Le Coq, sa femme, native de Saint-Malo, qui perd la tête par son grave ennui dans l'île." 3 octobre. –

Poursuites contre Félix Boudrot, acadien, qui a quitté l'île sans avoir rendu ce qu'il devait à la province. 28 octobre

démarche près des Acadiens de SM pour qu'ils viennent occuper les terres vacantes à Belle-Île qu'ils préféreront vraisemblablement à celles qu'on leur offre en Corse. 4 novembre ».

C 5137. Liasse, 43 pièces, papier.

« Correspondance de Kermarquer, suite. (...)

Misère de Joseph Babin, acadien, [...] : il a perdu depuis son établissement un boeuf, cinq chevaux, cinq vaches, sept génisses, 104 moutons et brebis et un porc, ce qui le contraint après une dépense de 3000 l. d'argent et de 2.400 l. de solde qu'il a consommés pour son installation à aller mendier avec sa femme et sept enfants. 30 juin. Ordre de la commission de donner des secours en argent à cet afféagiste. –

Séjour de Le Loutre dans l'île du 7 au 17 septembre : il a visité tous les acadiens et leur a distribué des secours. 18 septembre. –

Nouveau séjour de huit jours de l'abbé Le Loutre. 17 octobre –

Paiement presque intégral des redevances des quatre paroisses ; les colons et les acadiens ont marqué la meilleure volonté ; sur les avances de 1769, il ne reste à rentrer que deux perrées. 27 octobre, 13 novembre. »

C 5138. Liasse. 40 pièces.

« 1771-1772. Séjour de l'abbé Le Loutre qui semble avoir des vues sur la chapelle de Kerguinolay ; il l'a demandée à l'évêque de Vannes, mais comme le recteur de Bangor lui est contraire, il ne paraît pas qu'il l'obtienne quoi qu'il ait la faveur de M. Foulon, intendant des finances, et de MM. de Neuilly et de Vaines, principaux régisseurs. 14 mars, 1772 ».

C 5139 (liasse). 61 pièces. 1763 –

« Correspondance de la commission avec Isambert (Pierre), inspecteur des domaines détaché à Belle-Île. On y apprend un conflit entre Kermarquer et Warren et les Etats font vérifier les informations envoyées par Kermarquer. –

Caractère des laboureurs : ils sont moins laboureurs que pêcheurs et en toute circonstance ils montrent une indolence extrême. *La présence de cultivateurs étrangers pourrait être utile : trois acadiens sont arrivés le 24 juillet et ont visité les terres de l'île qu'ils jugent bonnes. Ils désireraient être placés ensemble dans la paroisse du Palais, entre la ville et la côte de Locmaria ; Isambert croit qu'il serait préférable de les disperser.* 31 juillet.

Avis donné par Warren à Isambert de l'arrivée prochaine des acadiens ; impossibilité où se trouve l'inspecteur de loger les 77 familles sinon dans le corps de garde ; refus de Warren de fournir les 160 lits militaires sans un ordre du Roi. 10 et 22 novembre –

Achat et distribution de bestiaux, instruments aratoires, matériaux de construction, céréales ; constructions de bâtiments d'exploitation ; distribution de secours aux colons, etc... »

C 5140 : Correspondance de l'Inspecteur Isambert (suite) –

« Arrivée de l'abbé Le Loutre avec quatre Acadiens autres que ceux qui étaient déjà venus. 13 janvier

départ de Le Loutre ; demande d'instructions au sujet du placement des Acadiens. 27 janvier

Demande de Le Loutre que les acadiens soient placés ensemble ; difficultés que présenterait cette opération. 21 février, 16 mars

Promesse du contrôleur général à Le Loutre de fournir 56.000 l. pour l'établissement des réfugiés. 7 avril

Refus des colons de travailler aux bâtiments dans les villages qu'ils pensent devoir être attribués aux Acadiens. 14 mai -

Retard dans la construction causé par l'incertitude où l'on se trouve des projets de l'administration relativement aux Acadiens. 25 mai. »

C 5141-5150

C 5141 : correspondance avec Isambert (suite)

« 58 pièces - 1765 – Correspondance de l'inspecteur Isambert (suite) ; les lettres numérotées 36, 39, 41, 42, 44, 46 et 48 sont communes à l'abbé Le Loutre et à Isambert et sont signées par ces deux personnages –

Arrivée le 19 mars de l'abbé Le Loutre ; commencement des préparatifs pour installer les familles acadiennes. On doit prévoir beaucoup de résistance des colons que l'on voudra faire sortir de leurs villages. 23 et 30 mars –

Arrivée des Acadiens Armand Granger et sa famille et Joseph Le Blanc ; impossibilité de se conformer aux ordres de la commission prescrivant d'établir les acadiens dans leurs villages, puisque les bâtiments ne sont pas construits et que l'arpentage n'est pas terminé. 24 septembre –

Envoi de l'état des 20 familles acadiennes arrivées le 1er octobre de Saint-Malo ; elles sont logées pour la plupart dans le magasin aux avoines, 3 octobre –

Arrivée de Le Loutre le 10 octobre. Achat de matériaux de construction. Demande d'une concession pour J.B. Le Blanc dit Des Sapins, qui n'a pu en demander une en même temps que les 20 familles acadiennes de SM parce qu'il était absent au service du Roi en qualité de pilote pour Saint-Pierre et Miquelon (Lettre signée par Le Loutre et Isambert). 11 octobre –

Construction des logements : on compte que le logement de chaque famille ne coûtera pas plus de 340 l. parce que les Acadiens feront tous les travaux. Impossibilité de les installer tant que le mesurage fait en 1719 n'aura pas été vérifié. 14 octobre –

Arrivée de sept familles acadiennes de Morlaix (Lettre commune) 26 octobre - Envoi de l'état des 78 familles acadiennes qui sont toutes arrivées dans l'île à l'exception de six personnes (Lettre commune). 23 et 29 novembre

Achat de bestiaux par Le Loutre à la foire de Pludivigner (idem). 14 décembre - Autorisation donnée à Le Loutre par le duc de Choiseul de prendre à l'entrepôt 110 livres de tabac pour ses acadiens (idem) 20 décembre –

Réparation et location des bâtiments domaniaux ; achat de matériaux de construction, etc... »

C 5142 :

« C 5142 (Liasse) - 67 pièces, papier. 1766. Correspondance avec l'inspecteur Isambert (suite et fin) ;

les lettres n° 55, 57, 59 à 62, 71, 76, 81, 85, 86, 89 92 et 96 sont signées par Le Loutre et par Isambert –

Envoi par Le Loutre et Isambert de la copie d'une lettre du 29 janvier du duc de Choiseul portant que la retenue de 933 l. 6s. 8 d. pour les 4 deniers des invalides, qui a été faite sur la somme de 56,000 l. destinée à l'établissement des Acadiens, leur sera remboursée par forme de gratification extraordinaire. 7 février. –

Compte Rendu, par les mêmes de leurs opérations depuis le mois de novembre. Départ de Le Loutre pour la foire du Bondon où il achètera des bœufs et des vaches. 13, 19 et 26 fev.-

Communication par la commission de nouvelles demandes d'afféagement : l'inspecteur estime qu'on ne peut statuer tant que les colons et les 78 familles acadiennes ne sont pas placés. 4 mars –

Envoi de l'état des villages dans lesquels les 78 familles seront installées ; les acadiens ont formé entre eux treize brigades composées chacune de six familles qui se prêteront entre elles des secours mutuels, etc. D'après le tableau joint à la lettre les chefs de brigade sont Louis Courtin, Claude, Honoré et Joseph Le Blanc, Honoré Daigre, Amand et Jean Granger, Joseph Billeray, Alexandre Aucoin, Chrysostome et Pierre Trahan, Jean et Pierre Mélançon (lettre commune), 24 mars

Envoi par Le Loutre et Isambert d'états des bestiaux achetés aux foires du mois précédent et de copies des marchés passés pour la fourniture des instruments aratoires et matériaux de construction (voir C 5165-5167). 7 avril –

Envoi par Isambert d'un mémoire sur les difficultés qu'il a éprouvées vis à vis des colons et des gourdiecs : certains refusent de céder leurs logements aux Acadiens. Ceux ci au contraire montrent la meilleure volonté et sont laborieux ; détails sur les obstacles qui s'opposent à la construction des logements. 9 avril [en fait, 23 avril] –

Lettre (12 pages in folio) sur une conférence d'Isambert avec les quatre recteurs ; ceux-ci ont reconnu que les gourdiecs n'ont aucun droit sur les terrains et les logements qu'ils occupent, etc... 5 mai –

La dépense pour les acadiens monte jusqu'à ce jour à 45.246 l. Départ de JB Hébert qui va se marier à l'île de Ré ; proposition de donner son afféagement de Parlavant à Laurent Babin (Lettre commune). 6 Mai.

Demande d'un ordre aux anciens colons de faire le plus de blé qu'ils pourront qu'on leur achètera pour les Acadiens (lettre commune). 9 juin. En marge, réponse du 20 juin de la commission à Isambert refusant de donner l'ordre demandé et rappelant à Isambert que par suite de sa négligence à fournir des maçons et des matériaux aux anciens colons, ceux-ci n'ont

pas encore pu jouir des secours que la province leur a promis. Il est juste de les laisser au moins disposer à leur gré du fruit de leur travail. – (9 juin)

Maisons que les acadiens [sic, erreur pour anciens colons] et gourdiecs devront céder aux acadiens (lettre commune). 16 juin –

Difficultés qui ont arrêté Le Loutre et Is. dès qu'ils ont commencé à faire les concessions : villages de Kerzo, Bortereau, etc. 19 juin –

Réception des 933 l. qui avaient été retenues pour la caisse des invalides de la Marine sur les 56000 accordés aux Acadiens. Demande d'une portion d'afféagement pour Charles Richard (lettre commune). 12 juillet.

C 5143

« Liasse. 85 pièces, papier. 1766-67. Vérification de la gestion de l'inspecteur Isambert –

Réponse des Recteurs au questionnaire qui leur avait été adressé par les membres de la commission au sujet des griefs articulés contre l'inspecteur : refus de semences aux colons, échange de chevaux, conservation à son profit de vaches appartenant à la province, retards dans la distribution des instruments aratoires et de la paille. Choblet, curé du Palais, n'admet pas les accusations portées contre l'inspecteur mais critique l'arpentage et le placement des afféagistes. Réponse analogue de Le Tonqueze, recteur de Sauzon. Mémoire de Le Sergent, recteur de Bangor, qui corrobore toutes les accusations : l'inspecteur a volontairement fait traîner en longueur la distribution des secours fournis par la province et il a mis ainsi les colons dans l'impossibilité de labourer leurs terres : "on sait parfaitement que ce complot était de concert avec M. Le Loutre qu'il voulait favoriser et qu'il favorise encore uniquement. De cette fine manœuvre et d'un mal, il en est résulté un bien, parce qu'on a peuplé l'île et qu'on délivrera par là l'Etat des Acadiens, qui lui devenaient à charge par leur solde, mais c'est une très grande misère pour les colons destitués qui sont presque tous réduits à la mendicité et qui ne savent où se loger avec leurs familles". Liste par le même des colons de Bangor que l'inspecteur veut déposséder "de son chef et de sa propre autorité". 24 juin -7 juillet 1766 –

Mémoire des quatre recteurs portant qu'Isambert leur a fait croire que les Etats ordonnaient aux colons indigènes d'évacuer tout le centre de l'île ; mieux renseignés, ils exposent que leurs paroisses peuvent fournir des cultivateurs pour toutes les terres, 29 octobre 1766 –

Déposition du receveur Le Bescond de Kermarquer au sujet de divers points de sa gestion et de celle d'Isambert. Critique de l'expulsion des gourdiecs et de leur remplacement par les Acadiens : "je vous dirai même, Messieurs, que j'ai été forcé de tremper avec eux (Isambert et Le Loutre) dans ce forfait, en me chargeant de faire loger les Acadiens dans les villages où ils venaient tomber et d'arrêter les logements des gourdiecs en les prévenant que leurs maisons étant nécessaires pour les Acadiens, ils auraient à les vider au plus tôt et à se retirer où bon leur semblerait. C'était avec tout le regret qui pouvait se faire sentir que j'allais m'acquitter de commissions aussi désagréables. Obligé de suivre des ordres supérieurs, je n'avais pas à m'en défendre et il me fallait contre toute délicatesse et tous sentiments devenir le ministre de l'injustice et de la cruauté" - Réponse d'Isambert, 27 novembre –

Autre lettre de Kermarquer, 12 décembre -

Observation des membres de la commission déléguée à Belle-Île et réponse à un mémoire d'Isambert : gaspillage des objets à distribuer, consommation de poutres à son profit, détournement temporaire à son profit de bestiaux, négligence dans l'exécution de l'arpentage - 1er décembre –

Ordres donnés par la commission de Rennes en conformité de l'avis de ses membres envoyés à Belle-Île en Mer prescrivant à l'inspecteur de quitter l'île et de venir rendre ses comptes à Rennes, 8 et 13 décembre –

Articles à vérifier et faits prouvés contre l'inspecteur - Enquêtes sur quelques points particuliers : expulsion d'un gourdiec à Chubigné, fin de 1766 ».

C 5144 : Liasse. 13 pièces, papier, 3 plans. 1768-1770

« Correspondance de la commission avec Richard August de Warren, baron de Corduff, chevalier, baronnet de la Grande-Bretagne, maréchal des camps et armées du Roi, commandant de Belle-Île en Mer. Avantage que présente l'afféagement du domaine par petites portions ; les villages devraient être placés près de la mer et surtout aux endroits où l'ennemi peut tenter de débarquer. - Visite de l'île par 3 Acadiens (13 août) ».

[Les dates données par l'inventaire sont erronées. La lettre du 13 août, ne correspond pas au résumé qui en est fait ci-dessus].

C 5145 : (Liasse) 34 pièces, papier. 1766-1771.

« Correspondance avec les recteurs des quatre paroisses de l'île-

Lettre de P.-J. -Ph. Le Sergent, recteur de Bangor, implorant la pitié de la commission en faveur de quarante familles de journaliers [gourdiecs] de sa paroisse qui seront forcés d'abandonner aux colons et aux Acadiens les logements qu'ils ont bâtis ou même rebâtis après le siège. Utilité des gourdiecs. Observation sur la conduite des Acadiens qui cultivent de petits jardins pour se procurer des légumes et des pommes de terre ; mais qui ne labourent pas les terres ; plusieurs d'entre eux paraissent disposés à quitter l'île. 6 mai 1766. –

Du même : débournement de la butte de Runello. Mauvais procédé de l'inspecteur Isambert à l'égard des anciens colons auxquels il préfère les nouveaux habitants. 20 mai –

du même : "au reste, M. L'inspecteur dormant jusqu'à 10 et 11 heures du matin, jouant à la paume et à la pelote publiquement et indécentement tous les après-dîners sur la place où il a pensé perdre un oeil d'un coup de raquette, occupant presque tout le reste de son temps à son commerce de sardines, à la construction de ses chaloupes de pêche et de leurs agrès et filets, à la réédification des maisons et jardins de son hôtesse, où il emploie les ouvriers du moulin que la province fait bâtir, ne peut guère vaquer ni à l'établissement des anciens et nouveaux colons, ni à la concession des actes de leurs afféagements..." 10 juin –

Du même : même sujet. Négligence et paresse de l'inspecteur : les matériaux de construction qu'il a reçus n'ayant pas été distribués, il sera impossible aux colons de construire des granges pour loger la récolte. Son inhumanité à l'égard des gourdiecs. Concession des landes. 14 juin.

–

Le Sergent : moyens à employer pour terminer promptement les afféagements. Expulsion au profit de Laurent Babin, acadien, du gourdiec Martin Thomas qui pendant le siège avait servi avec distinction en qualité de canonier. 5 juillet –

De Blignet, recteur de Locmaria : plaintes sur les procédés de l'inspecteur à son égard. 7 juillet –

De Le Sergent : éloge de la docilité des insulaires ; injustice et négligence de l'inspecteur, 8 et 15 juillet –

Requête des quatre recteurs protestant contre l'expulsion des colons indigènes par l'inspecteur et affirmant que leurs paroisses possèdent des sujets qui pourraient exploiter les afféagements disponibles, 29 octobre –

Plainte adressée par M. Choblet à Le Bescond de Kermarquer au sujet de la conduite d'Amand Granger, de Borstang, qui "poussé comme les autres Acadiens de l'envie de s'agrandir" a enclos l'ancien chemin de Sauzon, 27 janvier 1767 –

C 5146- 104 pièces, papier. 1763-1767. Lettres et notes de M. de Kermadec, membre de la commission –

« Billets, notes, projets de rapport adressés par Kermadec à Paviot, secrétaire de la commission, renfermant des instructions sur le fond et la forme des lettres et des mémoires que Paviot est chargé de préparer : [entre autres :]

conflit avec le Baron de Warren ;

impossibilité d'accueillir les familles allemandes que propose le duc de Choiseul (cf. C 5128)

;

observations sur diverses propositions faites par M. de Warren : l'établissement de 60 familles irlandaises ne serait pas aussi utile qu'il le croit ;

Acadiens : les prévenir qu'ils ne seront pas établis en une seule agglomération et qu'ils ne recevront pas, ainsi qu'ils le demandent, le meilleur terrain de l'île : ils auront du bon et du mauvais, etc. –

Papiers de Paviot, secrétaire de la commission : notes, projets de rapport, brouillons, etc... 1763-1766 (24 pièces) ».

C 5147 (Registre) - in folio. 19 feuillets, papier. 1766 [1er août-23 décembre]

« Délibération des commissaires des domaines et contrôles (l'abbé de Brillhac, Le Provost de la Voltais et Hervagault) pendant leur séjour à Belle-Île en Mer –

Conférence avec les quatre recteurs et avec l'abbé Le Loutre au sujet des afféagements, 4 août

–

commencement des afféagements par la paroisse de Locmaria : on constate le peu d'exactitude des arpentages. 7 août –

Décisions : 1° il sera concédé cinq "chambres" pour chaque afféagement, savoir deux pour les logements, deux pour les écuries, une pour la grange, puis une aire à battre avec son paillé ; les immeubles existants seront donnés aux plus anciens colons à condition qu'ils s'engagent à contribuer à la construction des maisons des autres afféagistes. [...] 9 août –

afféagements, décision de ne plus employer Isambert, Inspecteur, 23 août –

Avis donné aux commissaires de Rennes que Isambert a voulu donner un afféagement à un matelot de son chasse-marée, qu'il a frappé de plusieurs coup de fouet P. Droual, de Tinchué, 6 septembre –

Remboursement des avances de grains ; travaux des moulins ; intention de plusieurs colons et acadiens de vendre leurs afféagements dès qu'ils en seront saisis. 13 septembre –

Renseignements divers donnés aux Commissaires de Rennes : l'abbé Le Loutre s'est arrangé avec ses acadiens en leur donnant 96 l. pour la construction des édifices et 50 pour les couvertures ; il compte qu'il restera 2 à 3,000 livres disponibles. 11 octobre –

Situation des Acadiens qui n'ont reçu que deux ou trois "masières" dans l'île. 24 octobre –

Dénombrement des habitants demandés aux recteurs et à l'abbé Le Loutre. 11 novembre –

C 5148. Liasse, 40 pièces, papier - 1766 –

« Correspondance entre l'abbé de Brillhac, Le Provost de la Voltais, et Hervagault, membre de la commission des domaines, envoyés en mission à Belle-Île et leurs collègues restés à Rennes –

Renseignements sur l'abbé Le Loutre, qui est fort zélé, sur les recteurs, sur les gourdiecs qui sont tranquilles et reconnaissants. Tirage au sort des lots entre les colons et les acadiens ; détails sur cette opération. Négligence et supercheries d'Isambert. Demande d'envoi d'une somme de 2.400 livres pour les frais des commissaires. 23 août –

Mérites des gourdiecs et services qu'ils rendent. Acadiens : ils sont industriels et bien disposés : on leur a attribué les meilleurs lots ; l'abbé Le Loutre se donne tous les soins possibles et nous sommes étonnés qu'il résiste à toutes ses courses de cheval, de pied et à la correspondance de tous les détails de ce qui concerne les acadiens...", mais, faute de bons plans, il est impossible de concilier les acadiens qui "sont souvent les plus difficiles et les plus longs" au sujet des afféagements. 6 septembre –
Avance de 3.000 l. aux Acadiens - 12 septembre –
Construction par les acadiens, sous la direction de l'abbé Le Loutre des édifices qui leur sont destinés. Précautions à prendre pour empêcher que les afféagistes n'aliènent leurs terres. 11 octobre –
Les afféagistes n'ont pas trouvé d'édifices car la plupart des anciens colons n'en avaient pas ; ceux qui existaient avaient été détruits par les Anglais. Non paiement par Isambert des arpenteurs de l'île quoiqu'ils aient moins mal travaillé que les arpenteurs étrangers. 24 octobre –
Distribution des terres entre les colons et les acadiens : on a donné le choix aux premiers. 1er novembre ».

C 5149. Liasse. Un registre, 60 feuillets. 1767.

« Procès verbal de la visite de tous les afféagements faite du 7 septembre au 30 novembre par Julien-François Hervagault, conseiller au parlement de Rennes, commissaire des états pour les domaines et contrôles, délégué par ses collègues le 5 août pour "mettre la dernière main au rétablissement de Belle-Île". Le commissaire, assisté du receveur et des recteurs, note les réclamations présentées par les afféagistes et les demandes de nouveaux afféagements, ainsi que l'inexécution de certaines clauses des concessions, particulièrement en ce qui concerne la construction des bâtiments d'exploitation. Au village de Kerlédan en Sauzon, Anne Babin déclare que, le 2 février, son mari, Alain Le Blanc a quitté Belle-Île pour SM et Jersey d'où il doit aller rejoindre au Cap Français son frère et sa soeur, Marin et Oside Le Blanc qu'il désire amener en Bretagne - 3 décembre ».

Tous les PV des visites (à la suite) commencent ainsi : « arrivés au village de X de paroisse Y nous y avons trouvé [noms de personnes rencontrées] afféagiste(s) du dit village que nous avons interpellé(s) de déclarer s'il(s) n'avai(en)t quelques différents avec ses voisins pour cause de son afféagement circonstances et dépendances lequel a déclaré [n'en avoir aucun et être content de son afféagement...]

C 5150 : (Liasse). 34 pièces, papier. 1767-1768 –

Correspondance entre la commission et J.-F. Hervagault, conseiller au Présidial de Rennes, membre de la commission, député à Belle-Isle suivant la délibération du 5 août 1767 pour terminer les afféagements et autres affaires concernant le rétablissement de l'île –
contestations entre des afféagistes ; emplacement des moulins à construire ; nécessité de réduire les terrains etc... 29 août –
Demande d'afféagement par Michel Boudrot, acadien, venu depuis peu dans l'île. 1er septembre –
Contestations entre les afféagistes de Bangor, 9 et 19 décembre –
Contestations entre l'acadien Babin et le recteur de Bangor ; 6 et 22 janvier ».

C 5151-5160

C 5151: Liasse - 4 cahiers, papier - 1764-1765.

« Rapport (minute et copie) présenté par la commission des domaines aux Etats pendant la session de 1764-1765 [cf. C 2,691 folio 164, 182] –

Négociations avec les acadiens de Morlaix ; conditions de leur établissement arrêtées de concert avec le ministre et l'abbé Le Loutre –

Autre rapport (minute et copie) au sujet des demandes particulières mentionnées ci-dessus, de la question des dîmes, de la demande de l'abbé Le Loutre concernant l'établissement d'une cinquième paroisse pour les Acadiens, etc... »

C 5152. Liasse - 9 cahiers, papier. 1766 –

« Rapports et propositions présentés à leurs collègues par les membres de la commission chargée du détail de Belle-Île –

Rapport des mêmes (Caqueray, Le Provost, Hervagault] sur la question des gourdiecs. 23 avril –

Rapport de l'abbé de Caqueray et de Le Provost sur les afféagements, le déplacement des colons, la concession des landes, les acadiens. 21 mai –

Rapport des mêmes sur les plaintes du recteur de Bangor au sujet des opérations d'Isambert. 20 juin.

Rapport des mêmes sur plusieurs lettres d'Isambert et de l'abbé Le Loutre : édifices cédés aux acadiens ; contestations entre les anciens et les nouveaux habitants. 30 juin

Rapport non signé sur les lettres et états envoyés par les recteurs du Palais et de Bangor et par l'abbé Le Loutre : demandes particulières, 7 juillet ».

C 5153 : Liasse - 5 cahiers, papier. 1767 –

« Rapport présenté par l'abbé de Brilhac, au nom de la commission, aux Etats de Bretagne pour leur session de 1766-1767 (minute et copie) –

Situation des gourdiecs : l'inspecteur a exposé que ces matelots pêcheurs et journaliers ne sont pas attachés au domaine, mais la commission a reconnu qu'ils sont absolument nécessaires pour la pêche et pour la culture. En conséquence, elle s'est efforcée de leur procurer des établissements malgré la mauvaise volonté de l'inspecteur Isambert –

Acadiens : délai de six mois qu'ils ont pris pour répondre aux propositions qui leur avaient été faites ; paiement du secours de 56.000 livres promis par le Roi -

rapport particulier de l'abbé de Brilhac sur toutes les opérations qu'il a faites du 1er août à fin décembre 1766 avec Le Provost de la Voltais et Hervagault, ses co-députés à Belle-Île : insuffisance et défauts de l'arpentage.... –

Distribution des édifices entre les afféagistes ; rédaction des actes d'afféagement (390 aux anciens colons, 78 aux acadiens, 50 aux gourdiecs, 70 aux soumissionnaires) ; dénombrement de l'île : 5.066 âmes ».

C 5154 : Liasse - 3 cahiers, papier 1768-1772 –

« Secours donnés aux Acadiens ».

C 5155 : Liasse 9 pièces, papier - 1764-1778 –

« Dénombrement de la population : Recensement des familles des cultivateurs, donnant pour chaque village le nom des chefs de famille, le nombre en hommes etc... Recensement nominatif dressé par les recteurs donnant le nom, l'âge et la profession de chacun des habitants, à l'exception des acadiens, de la garnison et de l'hôpital ».

C 5156 : 1763-12 août 1768 –

« Réponse aux propositions des Etats faite au nom "d'une vingtaine de familles" par Joseph-Simon Granger, Honoré et Simon Daigre, J.-B. Hébert et Pierre Richard. Ils demandent : 1° le maintien de la solde de 6 sols pendant six ans au moins ; 2° la désignation d'un maître maçon pour leur apprendre à construire en pierres car ils ne savent bâtir qu'en bois, "autrement nous serions exposés à périr sur nos édifices qui pourraient tomber sur nous " 3. Une vache et quelques brebis en plus du bœuf et du cheval qui leur sont proposés ; 4) une réduction de la redevance du quart de perrée par journal ; 5 l'établissement de tous les réfugiés dans la même paroisse ; 6. le transport gratuit dans l'île. 30 octobre 1763 –

autre réponse faite au nom de 53 familles par Honoré et Charles Le Blanc, Alexis et Joseph Trahan qui refusent les propositions de la commission parce que Belle-Île est exposée aux attaques de l'ennemi, que beaucoup d'entre eux sont des vieillards, des veuves et des enfants, que les promesses du duc de Nivernais leur font espérer qu'ils trouveront le moyen de se réunir à leurs familles dont ils sont séparés depuis plus de huit ans, 31 octobre. -

Lettre du receveur Kermarquer portant que l'abbé Le Loutre et quatre Acadiens ont visité l'île du 10 au 24 janvier 1764 –

Réponse des Acadiens aux nouvelles propositions de la commission signée par l'abbé JL Le Loutre, prêtre missionnaire des missions étrangères, ancien grand vicaire de l'Acadie. Ils désirent recevoir des afféagements voisins et " n'être pas confondus avec les Bellilois dont le langage leur est ou incognu ou étranger". Ils demandent l'exemption des vingtièmes pendant vingt ans, des bœufs et des chevaux meilleurs que ceux qui leur sont offerts. Ils proposent diverses modifications au plan des édifices que les Etats doivent construire. "Ils croient devoir observer encore qu'en se rendant habitants de Belle-Île ils ne prétendent point perdre la liberté : ils payeront avec exactitude la redevance ainsi qu'elle sera fixée, mais cette redevance ainsi payée, ils désirent être maîtres de sortir de l'île et d'en faire sortir leurs meubles, bestiaux et ustensiles de labourage quand ils le jugeront à propos..." 3 février 1764 –

Privilèges et exemptions des fouages et du vingtième que l'abbé Le Loutre doit demander au Roi - sans date –

Etat dressé par Isambert des villages à concéder aux Acadiens selon qu'on les réunira aux confins des paroisses du Palais, Locmaria et Bangor ou qu'on les dispersera dans les quatre paroisses, avril 1764 –

Liste nominative des familles destinées à passer à Belle-Île : la liste donne les noms, prénoms et âge des 266 personnes composant ces familles. 1764 –

Estimation des dépenses à faire pour ces 77 familles : total 79.448 l.12 sols ; le Roi fournit 56000 l. –

Correspondance entre le duc de Choiseul, la commission et Hocquart, intendant de la Marine à Brest, au sujet du transport à Belle-Île des acadiens de Morlaix. 27 octobre 1763- 4 avril 1764 –

Requête, sans date, adressée au duc d'Aiguillon par les acadiens restés à Morlaix ; ils demandent à être envoyés sur les terrains incultes qui existent dans la province : "on leur cite des terrains situés entre Morlaix et Lesneven dépendants des domaines du Roi ; d'autres près de Callac, d'autres dans le diocèse de Quimper nommés les landes de Poullaouen ; d'autres landes vers Douarnenez et Audierne qui se terminent à deux petits bras de mer, les montagnes voisines qu'on juge aussi être susceptibles de culture, les environs de Pouldavid sur un petit

bras de mer ou rivière, plusieurs autres terrains vers Plestin et Toul-an-Héry". Notes de M. de Kermardec sur l'établissement projeté ».

C 5157 : Liasse - 35 pièces, papier. 1768-1769.

« Acadiens ; correspondance de l'abbé Le Loutre [note : cf. C 5141-5142] –

Lettre du duc de Choiseul à Le Loutre, l'invitant à se rendre à Morlaix et à user de son ascendant sur les 77 familles acadiennes pour les décider à accepter les propositions des Etats de Bretagne ; il devra en outre aller examiner à Belle-Île si l'emplacement choisi est favorable et si on pourrait établir dans l'île de plus nombreux réfugiés. 3 décembre 1763 (copie) –

Lettre du même à la commission des domaines l'informant de la mission confiée à l'abbé Le Loutre. 3 déc. –

Lettre de Le Loutre aux membres de la comm. pour son frère, commis au bureau du contrôle à Châteaulin. Morlaix. 23 déc. –

Mémoire du même sur l'établissement projeté –

Le duc de Choiseul à Le Loutre : approbation de ses projets ; il mande à M. de Clugny intendant de la marine à Brest, de faire préparer les bâtiments nécessaires pour transporter les Acadiens dans l'île. 11 février, 26 août 1763 –

Mémoire de Le Loutre sur l'établissement projeté : les Acadiens demandent des bœufs plus forts que ceux qu'on leur offre et en outre une vache pleine et deux brebis aussi pleines ; les acadiens bâtiront eux-mêmes leurs maisons ce qui procurera une épargne considérable à la province ; ils demandent à être établis les uns auprès des autres "afin d'être en état de s'entraider et de se secourir mutuellement, et particulièrement de crainte que leurs enfants ne se corrompent parmi les autres, *_mixti inter gentes_* [ital.] ; au milieu de cette agglomération serait bâtie une chapelle où le missionnaire pourrait les instruire et les confesser ; ils demandent des diminutions sur les redevances qui ne seront pas perçues pendant les trois premières années, et réduites à la moitié pendant les quatrième et cinquième ; ils demandent à être exemptés de la dîme, qui n'a jamais été levée à Belle-Île sauf à contribuer au paiement de la pension pour les quatre recteurs ; ils demandent à n'être pas assujettis aux moulins banaux et ils offrent de construire à leurs frais un moulin pour eux, etc. (sans date) –

Le Loutre aux membres de la commission : arrivée de 20 familles ac. de SM ; demande d'une concession pour JB Le Blanc ; nécessité de hâter l'arpentage ; correction à l'état des familles acadiennes envoyé antérieurement ; 20 familles de SM comptant 94 personnes se sont embarquées le 25 septembre et 57 comptant 139 personnes partent de Morlaix le 27 ; urgence de désigner les terrains qui seront donnés à ces familles ; "il n'y a encore que trois arpenteurs et s'il n'en vient pas d'autres ils n'auront pas fini cette opération dans un an" 12 et 27 septembre et 26 octobre –

Kermarquer et Le Loutre aux mêmes : les acadiens de Morlaix sont arrivés le 30 oct. après une traversée de cinq semaines. On les a logés dans les magasins domaniaux et dans des maisons particulières. 2 novembre –

Le Loutre aux mêmes : importance de hâter l'achèvement de l'arpentage. Autorisation donnée par le ministre de fréter deux chasse-marée et d'acheter un bateau pour le service des Acadiens 8 et 12 nov. –

Remise par le maire de Morlaix de 1.200 livres pour les loyers des familles qui ont quitté la ville pour s'établir à Belle-Île. 28 déc. –

Tableau général de l'établissement des Acadiens exposant les décisions prises pour la distribution des terres à chaque famille, la redevance annuelle et la dîme, l'état de ce qui a été fourni (dépense 53.152 l.) etc. - achat de bestiaux ; lenteur de l'arpentage et dans la fourniture des bois. 3 fév. 1766 –

demande à la commission d'envoyer un de ses membres dans l'île pour passer les actes d'afféagement, "sans cela j'ose vous assurer qu'on ne finira pas cette opération dans un an." 22 mai –

Demande de commencer les afféagements par les villages où doivent être placés les Acadiens afin qu'ils puissent commencer à travailler. Lenteur dans l'exécution des travaux de construction, etc. 3 juin –

Commencement des afféagements : l'opposition des colons empêche qu'il en soit fait un seul. Le Loutre avertit la commission qu'on est surpris à la Cour que l'établissement des Acadiens ne soit pas terminé et renouvelle sa demande d'envoi d'un délégué de la commission dans l'île. 14 juin –

"Il n'y a encore aucun acte des afféagements passé. Pour moi, Messieurs, je perds courage. Je dépense mon argent, puisqu'il m'en coûte 150 louis d'or depuis que j'ai quitté Paris ; j'use ma santé, je me donne toutes les peines imaginables et je ne puis espérer d'avoir la satisfaction d'en voir la fin. Les anciens (habitants) auront bientôt travaillé toutes les terres ; il nous restera rien bientôt pour labourer et pour semer. Que feront les acadiens ? Car, messieurs, ils ne peuvent labourer sans savoir quel est leur terrain, et ils ne le sauront que par l'acte d'afféagement..." 17 juin –

Réponse de la commission expliquant les causes du retard : la lenteur qui a régné dans l'arpentage, le temps employé à l'établissement des acadiens, le défaut de surveillance du travail des arpenteurs, etc. 20 juin –

Lettre de Le Loutre : visite du village de Bortereau ; difficultés entre les colons et les acadiens qui continuent à empêcher la passation des actes d'afféagement. 21 juin –

Etat des dépenses faites et de celles qui restent à faire. "Vous me marquez, Messieurs, que vous ignoriez encore si les Acadiens se disposaient à ouvrir leurs terres pour les ensemençer cette année : nous attendons que vous nous mettiez en possession du terrain, que vous nous le fassiez connaître, et aussitôt nous travaillerons et non pas plus tôt. Ce n'est pas de notre faute..." Le L. a demandé aux recteurs d'engager leurs paroissiens à se montrer conciliants. 30 juin –

Demande d'intervention en faveur de Charles Granger, acadien, que les habitants du village de Tinehué veulent priver de tout terrain en ce village où il a bâti une maison. 5 juillet –

Reconnaissance des acadiens pour les bienfaits de la commission et des commissaires délégués dans l'île : "vous avez bien voulu les adopter pour les enfants de la province.. ils n'oublieront jamais vos bontés" 27 décembre –

observations sur le prix des bois. Placement des bornes, etc. 3 et 16 janvier 1767 –

Envoi d'une requête de Jean Le Blanc, de Bornantec, et des certificats constatant le déplacement des bornes donnés par les recteurs, sauf celui de Bangor qui "n'est jamais du sentiment des autres". Protestations contre les calomnies de ce recteur. Mars

Approbation par les ducs de Choiseul et Praslin de tout ce qui a été fait dans l'île pour les acadiens, ainsi que de l'arrêt du parlement concernant le rétablissement de l'état civil des réfugiés. Reconnaissance de Le Loutre pour tous les bons procédés de la commission. Paris, séminaire des missions étrangères. 23 mai –

Nouvelles assurances de reconnaissance pour la commission. A la demande de Le Loutre, elle a suspendu les poursuites contre les acadiens en retard à payer les redevances ou qui n'avaient pas exécuté les clauses de la concession. Demande d'une année d'exemption de la redevance. Paris, 14 janvier 1769 ».

Notes : toutes les lettres de Le Loutre, sauf exception sont adressées à « Messieurs les commissaires États de Bretagne de la commission des Domaines et Contrôles »

C 5158 : Liasse. 62 pièces papier. 1764-1774 –

« Installation des Acadiens –

Etat des 20 familles arrivées de SM : familles Le Blanc, Mélançon, Daigre, Babin, Bouderot, Doucet, Gautron, Douerand, Poirier et Hébert, acadiennes, Joseph Billeret, de la Franche-Comté et E. Segoillot, de Dijon, mais venant de l'île Saint-Jean, d'Ambleville (Ile de France), A. Gendre, de Baumont d'Almagne (évêché d'Auch). Octobre 1765 –

Dénombrement nominatif de tous les Acadiens restant dans l'île au 1er novembre 1765 dressé par l'abbé Le Loutre et par Isambert : 72 hommes, 80 femmes, 117 garçons, 94 filles, indiquant en outre les villages où les familles ont été établies - Etat des 78 chefs de familles acadiennes existant dans l'île au 20 février 1765 –

Correspondance entre la commission et les ducs d'Aiguillon et de Choiseul au sujet de la somme de 56.000 l. et de la solde quotidienne de 6 sols qui a été promise par le Roi pour contribuer aux frais de l'établissement des Acadiens 1764 –

Paiement de la subvention ou indemnité de 56.000 l. ; correspondance avec M. de Clugny, intendant de la marine à Brest ; requêtes présentées par les Acadiens en 1768 et 1769 demandant qu'à raison des dommages subis par leurs récoltes, on leur verse le reliquat de cette somme destinée en principe aux frais de premier établissement ; demande analogue présentée le 21 mars 1772 par l'abbé Le Loutre ; lettre de Le Bescond de Kermarquer. 1765-1775 –

Placement des acadiens. lettres des recteurs faisant connaître que conformément aux instructions d'Isambert ils ont annoncé à plusieurs de leurs paroissiens qu'ils devraient déguerpir pour céder les immeubles qu'ils occupent aux acadiens ; liste de ces colons. Protestation des recteurs : Le Sergent, recteur de Bangor, écrit le 26 mars 1765 que les colons à expulser "ayant consulté leurs familles vinrent tous mardi soir me dire que leurs femmes et leurs enfants jetaient des cris de force et ne consentaient point à sortir pour faire place aux acadiens et que si cela arrivait on n'avait qu'à venir les chercher pour les mettre tous en terre" 25-26 mars 1765 –

Mémoire d'Isambert sur le placement des acadiens et l'expulsion des gourdiecs. 30 mars 1765 et 9 avril 1766 –

Etat estimatif des édifices cédés par les habitants aux acadiens dressé par Le Loutre, Le Bescond de Kermarquer et Isambert. 16 juin –

Certificat des recteurs attestant que les bornes entre les afféagements des anciens et des nouveaux habitants ont été plantées sans discussion. 14-19 février 1767

Lettre du sénéchal Bigarré et du gouverneur Warren relatives à des démêlés existant entre Laurent Babin et autres acadiens et les anciens habitants. 7 mars 1767-28 mai 1768 –

Demande de nouveaux afféagements de landes rédigée au nom de leurs compatriotes par J.-S. Granger, C. Gautreaux, M. et H. Daigre, J. Thibaudeau, C.J. et H. Le Blanc, J. Hébert et J. Trahan, 1766 –

Remerciements et protestations de respect et de soumission présentés par les Acadiens aux membres de la commission délégués à Belle-Île. »

Note : ce carton est entièrement constitué de pièces relatives aux Acadiens.

C 5159 : Liasse. 61 pièces, papier. 1765-1768 –

« Installation des Acadiens ;

construction de maisons, des bestiaux et instruments aratoires - Estimation par Isambert des frais qu'entraîneront la construction des édifices ruraux, l'achat des bestiaux, etc. Septembre - octobre 1765 –

Journal des opérations faites par le même et par l'abbé Le Loutre pour les achats du 29 octobre 1765 au 3 février 1766 : voyage à Port-Louis, Lorient, Auray, Vannes, Redon, etc. ; analyse des marchés passés avec les marchands et fournisseurs. 13 février 1766 –

Etat de situation des constructions et des exploitations des Acadiens du 20 juillet 1768 dressé par Kermarquer. Il reste à construire 11 granges et 12 étables. Il leur a été fourni par la province 78 chevaux, 156 bœufs, 78 vaches, ils ont acheté 82 chevaux, 109 bœufs, 173 vaches. Il a péri 11 chevaux, 17 bœufs et 63 vaches, etc. »

Note : D'autres pièces concernant des achats d'instruments et autres pour les Acadiens ; carton entièrement consacré aux Acadiens (reçus, aspect matériel, etc...).

C 5160 : Acadiens : reconstitution de leur état civil

« Liasse. 10 pièces, papier. 1764-1767 - Acadiens ; reconstitution de leur état civil – envoi par l'abbé de L'Isle-Dieu [N. de la Rue, abbé commendataire de l'Isle-Dieu], vicaire général du diocèse de Québec, de six certificats analysés ci-après ; l'auteur atteste qu'il est à sa connaissance que les missionnaires français arrêtés inopinément par les Anglais n'eurent pas le temps de mettre les registres d'état civil en lieu sûr, que les paroissiens ne purent prendre ce soin puisqu'ils furent également arrêtés, transportés hors de l'Acadie et dispersés dans les diverses colonies anglaises ; les Anglais prirent "la cruelle et barbare précaution de séparer les maris des femmes, comme les enfants de leurs pères et mères". L'abbé de l'Isle-Dieu ne peut fournir d'autres certificats que ceux de Desenclaves, Girard, Le Maire, Cassiet, Manach et Le Loutre, parce que, parmi les autres missionnaires, les uns sont morts, et les autres ne résident plus en France : deux sont passés au Canada, deux autres sont morts en France depuis leur retour ; un cinquième a succombé à Portsmouth dans la cale du vaisseau qui le transportait en France ; le sixième est mort à Halifax au mois de septembre 1762. Paris 3 mai 1764 –

De Gay-Desenclaves, ancien missionnaire en Acadie, déclare qu'il ne put sauver de registres lorsqu'il fut enlevé de son poste au Cap de Sable et transporté en France. Saint-Iriex la Pérèche, 9 avril 1764 –

Girard, ancien grand vicaire de l'île Saint-Jean, missionnaire de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Cobequik (Acadie) et en dernier lieu de la paroisse de la Pointe Prime (île Saint-Jean) rapporte que le navire sur lequel il avait été embarqué avec 366 personnes de sa paroisse coula à 40 lieues des côtes d'Angleterre ; il put se sauver, lui cinquième, mais sans rien emporter. Jouarre près la Ferté, 11 avril 1764 –

Lemaire, prêtre habitué à Saint-Germain l'auxerrois, ancien missionnaire de la paroisse Saint-Joseph de la Rivière aux Canards (Acadie) atteste qu'il ne put rien sauver lorsqu'il fut arrêté et conduit à Halifax où on l'embarqua pour l'Europe. Paris, 13 avril 1764 –

Cassiet, ancien missionnaire de la paroisse Saint-Louis de la Rivière du Nord (île Saint-Jean) déclare que sur le bruit de son arrestation, ses ouailles cachèrent dans les bois les objets précieux et les registres de l'église, mais les habitants ont eux-mêmes été enlevés et ont tout perdu. Montaut près Saint-Sever-cap de Gascogne. 14 avril 1764 –

Manach, ancien missionnaire, donne un témoignage analogue à celui de Lemaire. Paris, séminaire des missions étrangères. 2 mai 1764 –

JL Leloutre, ex grand-vicaire de l'Acadie, et ci-devant missionnaire de la paroisse Saint-Louis de la pointe de Beauséjour, écrit qu'il avait confié les registres aux habitants, mais il ne peut dire ce qu'ils sont devenus ; après la prise du fort Beauséjour, il s'enfuit à Québec, où il s'embarqua pour passer en France, mais dans la traversée il fut pris par les Anglais et demeura huit ans en prison. Paris, 2 mai 1764 –

Arrêt du parlement prescrivant d'assurer l'état des familles de la colonie d'Acadiens établie à Belle-Isle et à cette fin, établissant les mesures suivantes inspirées de l'arrêt de règlement du

11 janvier 1746 relatif à la réfection de l'état-civil de la paroisse de Sougéal : dresser deux registres pour recevoir les déclarations des chefs de famille qui seront faites en présence des recteurs de Belle-Île ou des missionnaires ; inscrire les déclarations qui devront mentionner les noms du comparant, de sa femme et de ses enfants avec une généalogie aussi exacte et étendue qu'il sera possible ; déposer un des registres dans les archives de la paroisse et le double au greffe d'Auray. 12 juin 1767 ».

C 5169 à 6176

C 5169 : C 5169 (Liasse). 109 pièces, papier. 1768-1771 –

« Frais de rétablissement et comptabilité –

Copies partielles des journaux de recette et de dépense de l'inspecteur Isambert d'août 1765 à août 1766 : chapitres de la recette générale, des colons bellilois, des acadiens, de l'arpentage, des moulins. Aux copies des journaux concernant les acadiens sont jointes des quittances certifiées par l'abbé Le Loutre relatives à l'achat des bestiaux, des instruments aratoires, charrues, charrettes, etc. Note d'Isambert du 10 août 1766 portant que sur les 56.000 livres allouées pour l'établissement des Acadiens, il a dépensé 42.103 l. 7s. 3 d ».

C 5175 : Liasse - 145 pièces, papier.

« Demandes d'afféagements - demandes individuelles effectuées par (...) les Acadiens P. Richard, J. Arseno, Marie-Josèphe Dupuis, veuve Terriot, C. Grégoire, Aimable Hébert, C. Granger, Laurent Babin, Michel Boudrot, etc. 1766-1767 - Raveneau, négociant : demande de la concession que veulent abandonner les acadiens Charles Hébert et Marie Le Coq, de Kervarigeon - Demande des Acadiens C. Granger et B. Richard qui prient la commission de leur donner les terres qui avaient été concédées à leur compatriote, feu J. Arceneau, et qui ont été abandonnées par ses enfants. 11 décembre 1769 ».

C 5176-5188 : Liasse 103 pièces, papier.

« 1768-1769 - afféagements (note : cf. C 1952) dans la paroisse de Bangor ».

Les noms acadiens sont mélangés avec ceux des anciens colons et des gourdiecs dans les villages. Les Acadiens sont parfois tous groupés dans un village mais ils sont mélangés avec des Gourdiecs, et ou avec des anciens colons. Quand la « qualité » des individus n'est pas précisée, c'est qu'il s'agit vraisemblablement d'anciens colons.

C 5190 (Liasse) - 25 pièces, papier, 3 Plans, 1765-1772

« Contestations entre les afféagistes. –

Les familles Trahan et Richard de Tributous, 1767 –

Le Sergent, recteur de Bangor, et les acadiens Granger et Boudrot, 1767 - Les anciens colons de Kerbellec et l'Acadien P. Richard. 1767 –

L. Babin, de Kerguinolay, acadien, et J. Tierney, de Kervarigeon, irlandais, et leurs voisins ; deux plans –

L'Acadien Granger et Delellé, d'Antourneau, plan, 1768 - J-S Granger, d'Antoureau, et G. Caro, 1772 –

Lettres de J. Fronteaux de Laclos, procureur du Roi, et de Bigarré, sénéchal, relatives aux mesures qu'ils prendront pour faire régner la paix entre les afféagistes. 29 mars et 30 avril 1768 ».

C 6176 : Marine Royale. Acadiens (secours, embarquement pour la Louisiane) : 1785-1790.

Ce fonds qui contient de nombreux documents intéressants (pas seulement sur l'émigration en Louisiane mais aussi sur la situation des Acadiens à Nantes entre 1775 et 1785) a été jusqu'ici négligé par les chercheurs. Il recèle plusieurs pièces inédites fort intéressantes.

Série 5J (Fonds Henri Bourde de la Rogerie)

La sous-série 5 J renferme les dossiers de recherche de Henri Bourde de la Rogerie, remis aux ADIV après sa mort en 1949.

Bourde de la Rogerie fut archiviste du Finistère de 1897 à 1912, archiviste d'Île et Vilaine de 1912 à 1934 et président de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne de 1928 à 1942. La sous-série 5 J était autrefois cotée 17 F (anciennement 1F 2015-2190). Le changement de cotation a eu lieu en 1982 (communication personnelle de l'archiviste qui a présidé à ce changement, Jacques Charpy (communication téléphonique le 8 septembre 2003). Toutes les notes mentionnées ci-dessous ont été attentivement compulsées.

5 J 133 : Acadie : notes d'histoire générale

(ancien IF 2153)

On retrouve dans ce dossier notamment toute la correspondance entre Bourde de la Rogerie et diverses personnes, notamment Céleste, Bibliothécaire de Bordeaux, duquel il avait obtenu communication du manuscrit Ms 1480 en 1911 (Céleste écrit, en 1911, qu'il ne connaît pas de personnes qui aient utilisé ce manuscrit).

5 J 134 : Acadie : notes historiques générales

(ancien IF 2154) –

Il s'agit principalement de notes de lectures générales sur l'Acadie, et de l'origine de familles acadiennes en France. Des notes sur Le Loutre et sur les familles acadiennes.

5 J 137 : Acadie, établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer : Généalogies (copie par M. Lart de documents des Archives du Morbihan)

Ce fonds n'a pas été consulté.

5 J 138 : Acadie : établissement des Acadiens à Belle-Île en Mer : manuscrits et notes –

(ancien 1F 2158 ; ancien 17 F 2158).

Contrairement à ce qu'écrit Naomi Griffiths²⁶, il ne s'agit pas de documents originaux datant du XVIII^e siècle, mais bien toujours de notes de Bourde de la Rogerie (contenant quelques transcriptions de documents du XVIII^e siècle).

5 J 139 : Acadie, établissement des Acadiens en Bretagne (sauf Belle-Île en Mer) : Morlaix, Saint-Malo, Miquelonnais au Port-Louis, etc...

ancien IF 2159

5 J 140 : Acadiens en France

Ancien 17 F 2160 et ancien 1 F 2160

« Établissement des Acadiens en France (sauf la Bretagne) et notes générales sur les établissements d'Acadiens – Étude manuscrite sur les premiers projets d'établissements de secours : Île de Bouin, Ambon »

Il s'agit de notes manuscrites partiellement classées par dossiers sur les tentatives d'établissement des Acadiens en France et plusieurs autres pièces très intéressantes, dont les transcriptions d'une partie des lettres conservées à Tonnerre, un essai d'historique des projets d'établissement des Acadiens, et une ébauche d'un projet d'article ou d'ouvrage probablement destiné à être publié, mais qui, après de multiples vérifications, ne semble jamais avoir fait l'objet d'une publication²⁷.

La plupart des pièces ne sont pas datées, mais la correspondance par exemple avec la ville de Tonnerre date de 1905 et quelques notes datent des années 1930. Il semble que la majorité du dossier ait été constitué avant la parution de l'ouvrage d'Ernest Martin en 1936, dont on peut soupçonner que cela a été fatal aux projets de publication de Bourde de la Rogerie dont la documentation était pourtant plus étendue que celle de Martin (sauf, évidemment, concernant le Poitou).

Bourde de la Rogerie a consulté de très nombreux documents relatifs aux Acadiens dans toute la Bretagne, mais aussi en Normandie, aux archives nationales, à Bordeaux, etc.

²⁶ "This particular collection is made up of eighteenth-century notes, brought together by the commissioners of the marine who were responsible for the Acadians." (Réf. et note de Griffiths # 1177). Naomi Griffiths cite à de nombreuses reprises plusieurs cartons de la série IF ou 17F en laissant entendre qu'il s'agit de documents originaux. A aucun moment, à ma connaissance, elle ne cite le nom de Bourde de la Rogerie, compilateur de ces notes. Par exemple, dans son article "Petitions of Acadian Exiles, 1755-1785. A Neglected Source", *Histoire Sociale / Social History*, XI, 21 (Mai 1978) : pp. 125-223 - article qui contient de nombreuses inexactitudes dans les références – l'historienne cite un extrait qu'elle dit tirer de la série 17F (ancien 1F), 2160 : « On constate que les administrateurs étoient bien disposé [sic] à l'égard des Acadiens, qu'ils étoient touchés de leurs souffrances, très portés à croire qu'ils avoient de nombre qualités » (cité *ibid.*, p. 223, avec la note suivante : jugement de Guillot à Saint-Malo, 17F (ancien 1F), 2160, pp. 219-23 [sic], ADIV, Rennes). Or, si, malgré mes recherches, je n'ai pas retrouvé cette phrase dans ce carton, il s'agit de toute évidence d'un jugement de Bourde de la Rogerie, archiviste et historien écrivant au XX^e siècle, et non pas d'une remarque de Guillot commissaire de la marine à Saint-Malo au XVIII^e siècle, ce qui change bien évidemment entièrement la perspective. L'allusion à pp. 219-23 renvoie peut-être aux folios du Ms 1480 dont plusieurs extraits sont retranscrits dans ce fonds par Bourde de la Rogerie ; les folios 219 à 23 sont effectivement une lettre de Guillot à Lemoyne, dans laquelle cependant cette phrase n'apparaît pas.

²⁷ B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, "Henri Bourde de la Rogerie (Notice nécrologique et bibliographie)", *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, s.n. (1949).

5 J 141 :

Établissement ou projet d'établissement des Acadiens hors de France : Louisiane, Antilles, Malouines, Goré – Étude manuscrite sur l'établissement aux Îles Malouines. (ancien IF 2161)
Ce dossier a été consulté rapidement.

5 J 149 (ancien IF 2169)

Ce dossier concerne les îles Malouines et a été consulté très rapidement.

Vannes : AD Morbihan

Quelques fonds des archives du Morbihan (notamment 4 A 49, généalogie des Acadiens) ont été consultés au CEA (je ne me suis pas rendu sur place). A noter que pratiquement tous les fonds intéressants les Acadiens ont été publiés, par exemple :

Les « déclarations de généalogies » (série 4 A) des Acadiens de Belle-Île-en-Mer (voir à ce sujet les remarques dans la première lettre de l'Annexe 1, p. XXX)²⁸

La correspondance de Warren (Série E : Fonds Warren, 1768-1773). Choix de pièces relativement aux Acadiens de Belle-Île en Mer. Lettres des abbés Le Loutre et de l'Isle-Dieu, des Acadiens, dont une de Marguerite Granger, adressées à M. de Ruis-Embitto, etc²⁹.

Quimper : AD Finistère (Quimper et Brest)

Je ne me suis pas rendu aux archives du Finistère, mais j'ai consulté les fonds suivants dans d'autres dépôts :

19 L 120 et 26 L 177 : Secours aux Acadiens (1791 – An VI)

Consulté au CEA.

6 B 789, 6 B 191, 6 B 2

Procédure criminelle contre Courtin, conjoint d'une Acadienne, accusé d'avoir tué un homme dans une auberge. Ce dossier m'a été envoyé par les archives départementales du Finistère (M. Collet) suite à une requête de ma part.

Les pièces qui m'ont été envoyées proviennent des fonds suivants :

6 B 789 – Cour royale de Lesneven : procédures criminelles – 1764

6 B 2 : inventaire des minutes et des registres du greffe 1757-1765

²⁸ abbé H. R. Casgrain, *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, publiés par le Canada-Français*, Québec, Demers, 1888-1891 ; Edmé Rameau de Saint-Père, 'Notes Explicatives sur les déclarations des Acadiens conservées à Belle-Isle-en-Mer, et les Etablissements des premiers colons de l'Acadie', in: *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*, 1890, pp. 135-181 et 193-204.

²⁹ Léon Lallement, "Le maréchal de Camp baron de Warren. Correspondances et notes (de 1740 à 1775)", *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 37 à 43, (1893-1899).

6 B 191 : registres d'audiences 29 mars 1762 – 14 janvier 1765

6 B 191 : registres d'audiences 26 avril 1763 – 7 mai 1765

Brest : Archives du service historique de la marine à Brest

Une partie des fonds ont été consulté au ANC – voir ci-dessus p. 12, d'autres sur place.

C⁸ 7 à 9 :

3 liasses : Liste des habitants de l'île Royale et de l'île Saint-Jean débarqués à Saint-Malo et Brest ; Subsistance et Solde (1758-1772). Ce sont les seuls documents que possèdent les archives du Canada.

1 P 1 : correspondance à l'arrivée : Quartier de Saint-Malo

1 P 1 / 1 à 22 : Lettres reçues (ancienne série B³)

Lettres adressées au commissaire de la marine à Saint-Malo (1703-1789), essentiellement par la Cour (Secrétaire d'État de la marine). Lettres concernant essentiellement les gens de mer, les levées et les prisonniers, les bâtiments (construction et armement), les opérations militaires et les prises des bâtiments corsaires, la défense des côtes, la police de la navigation, le commerce, la pêche, les hôpitaux, le balisage des côtes, l'espionnage. Dans l'ensemble, très peu de pièces sont relatives aux Acadiens.

Les fonds suivants ont été dépouillés ; le nombre de pièces indiqué provient de l'inventaire.

1 P 1 / 7 : 1757-1758 :

1758 (250 pièces).

1 P 1 / 8 : 1759-1760 : Lettres de la Cour à Saint-Malo

1759 : 202 pièces

1760 : 191 pièces

1 P 1 / 9 : 1761-1763 : Lettres de la Cour à Saint-Malo

1761 : 177 pièces (une ou deux pétitions de Louisbourgeois figurent dans cette liasse).

1762 : 215 pièces (quelques états de paiements)

1763 : 130 pièces

1 P 1 / 10 : 1764-1769 : idem

1764 : 87 pièces

1765 : 106 pièces

1766 : 80 pièces

1767 : 87 pièces

1768 : 77 pièces

1769 : 90 pièces

1 P 1 / 11 : 1770- 1773 : *idem*

1770 : 64 pièces
1771 : 66 pièces
1772 : 98 pièces
1773 : 168 pièces

1 P 1 / 12 : 1774-1776 : *idem*

- 1774 : 120 pièces
- 1775 : 182 pièces

1 P 1 / 13 : 1777

315 pièces.

1 P 1 / 14 : 1778

384 pièces (1^{er} semestre)

1 P 1 / 20 : 1784

La pétition des Acadiens de Saint-Malo demandant à aller à Boston n'a pas été retrouvée dans cette liasse.

1 P 1 / 23 Lettres reçues (essentiellement venant d'autres ports) (ancienne série B²).

Lettres diverses adressées au Commissaire de la marine à Saint-Malo : lettres envoyées par les administrateurs des autres ports, diverses autorités et les particuliers. Il s'agit surtout de pièces relatives aux comptes ; très peu de pièces ont rapport aux Acadiens.

1758 : 19 pièces (et supplément) ; 1759 : 17 pièces (lettre de Lavocat de la Crochais) ; 1760 : 5 pièces ; 1761 : 7 pièces ; 1762 : 6 pièces ; 1763 : 3 pièces (+ 2 supplément) ; 1764 : 16 pièces ; 1765 : 22 pièces (quelques états de paiement pour les Acadiens et les habitants de l'Amérique Septentrionale) + 3 pièces supplémentaires ; 1766 : 2 + 3 pièces ; 1767 : 4 pièces ; 1768 : 3 pièces ; 1769 : 2 pièces ; 1770 : 3 pièces ; [1771 : aucune lettre] ; 1772 : 11 pièces ; 1773 : 14 pièces ; 1774 : 7 pièces ; 1775 : 13 pièces (trois lettres de l'abbé de l'Isle Dieu principalement à propos de l'abbé Robillard qui se trouve à Cayenne) ; 1776 : 10 pièces.

1 P 1 / 55 à 59 : quartier de Dinan : Lettres reçues

1 P 1 / 55 : Lettres de la Cour (1725-1789)

Dépouillé attentivement. On ne trouve rien concernant les Acadiens dans les deux grosses liasses couvrant toute la période. Toutes les lettres proviennent de la Cour. Les lettres provenant de particuliers n'existent pas pour les années antérieures à 1778.

1 P 2 : Correspondance au départ

Les années 1733 à 1778 sont malheureusement manquantes.

Série 1 E : Correspondance entre la Cour et l'intendance de marine à Brest

Consultation (sondages) des registres des lettres reçues et des lettres envoyées (adressées au ministre, et non à des particuliers).

Les sujets qui sont indiqués en marge des registres. Les sujets abordés concernent majoritairement l'arrivée, le départ, l'approvisionnement des bateaux dans le port de Brest, etc... Certaines années sont lacunaires. Je n'ai pas trouvé de matériel relatif aux Acadiens.

Lettres reçues de la Cour : 1 E 155 et suivantes [registres de lettres reliées]

Lettres envoyées : série 1 E 532 et suivantes (certaines années sont lacunaires) ;

1 P (sans cotation particulière) : Papiers divers concernant les Acadiens

Apporté sur un chariot. Il s'agit bien des mêmes papiers que ceux que j'ai pu consulter au Canada (aux ANC). Vu les mêmes listes, etc... RAS de particulier. La plupart des états ne permettent pas de connaître le nombre de personnes à Saint-Malo tout simplement parce que les totaux ne concernent que les secours versés (et comme tous ne reçoivent pas la même chose, il est impossible de faire une division pour obtenir le nombre de personnes) et non pas le nombre de personnes.

Saint-Brieuc : AD des Côtes d'Armor

J'ai contacté les archives des Côtes d'Armor à la recherche de la procédure engagée contre Grégoire Douaros (1768-12-28a). J'ai envoyé une copie de cette pièce aux archives de Côte d'Armor. Réponse d'Anne Lejeune (directrice des ADCA ; affaire suivie par Brigitte Salou, chargée d'études documentaires) le 16 janvier 2004 : "j'ai le regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande. En effet, le fonds de la juridiction de Plouër [qui aurait dû contenir la pièce] n'est représenté dans la série B des archives départementales que par six pièces allant de 1679 à 1785 (cote : B 2898) mais ne comportant pas le document que vous recherchez."

Boulogne-sur-Mer : Archives Municipales

Je n'ai pas visité ce dépôt, mais des copies du dossier n° 1563 (détails ci-dessous) m'ont été envoyées par les archivistes de cette ville où séjournèrent près de 200 Acadiens à partir de 1759.

Voici ce que signale Roy # 711 p. 137 :

« 917. (1755-1761). Lettre des maires et échevins à l'intendant, pour réclamer contre la trop forte garnison de la ville, et demander qu'on envoie les Canadiens [Acadiens de l'île Saint-Jean en fait] à Desvres, où ils pourraient travailler aux ouvrages de la campagne, soit dans les forêts, soit à une petite manufacture de froc, qui y est établie depuis longtemps. Réponse de l'intendant d'Inrau, portant qu'il examinera les affaires des Canadiens.

938. Secours publics : Secours accordés aux Canadiens de l'île Saint-Jean, lors de leur débarquement à Boulogne (1759). Lettre de l'intendant relative aux moyens d'assurer la subsistance de 179 Canadiens arrivés dans la ville ; de Berryer, ministre de la marine, relative aux 6 sous par jour que le Roi faisait distribuer aux habitants de l'île Saint-Jean, qui résidaient à Boulogne ; écrite de Boulogne à l'intendant sur l'emploi des 2 sous par jour que le Roi accordait aux habitants de l'île Saint-Jean. On y dit que le gouvernement avait le dessein de renvoyer ces malheureux à Sainte-Lucie.

211. (1757-1760). Payé à Adrien Marieville et à son garçon deux bouteilles de vin pour avoir monté plusieurs lits à des Canadiens. 1 livre 4 sols.

N° 1884. 1759 (État civil). 19 novembre 1759, baptême de Jacques Marie-Marin, fils de Marin Trahan, journalier canadien, et de Marie-Madeleine Leblanc, demeurant à Bainethun. 30 décembre : baptême de Frédéric Gabriel, fils de Jean Landry, et de Marie Leblanche, Canadiens d'origine, demeurant actuellement en cette ville, où la tempête a forcé leur vaisseau d'aborder (Registre aux bms de la paroisse Saint-Joseph).

N° 1885. 1760. (Mêmes registres). 10 juillet, décès de Charles Gotreau, Canadien, âgé de 48 ans.

N° 2082. 1789. Registre mortuaire de Saint-Nicolas.

On rencontre de nombreux actes de décès de Canadiens réfugiés à Boulogne à la suite d'une tempête, le 26 décembre 1758.

N° 1563. Joseph Dugast, habitant de l'Acadie, transporté à Boulogne, par les ennemis de l'État, et ensuite embarqué comme novice sur le corsaire la *Marquise de Nazelle*, capitaine Louis Bray. Dépose une plainte contre le sieur Barbe fils, dépositaire du dit navire. Déposition des témoins qui ont vu Barbe donner un coup de sabre sur le bras de Dugast, dans la maison de Madeleine Sauvage, veuve d'Antoine Sauveur dit Sicard.